LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

No 25 — ST-BONIFACE, VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1957 — PRIX: SEPT CENTS

La population catholique du Manitoba présentera plusieurs mémoires devant la Commission Royale

L'opinion de la population catholique du Manitoba sur un problème scolaire majeur sera exprimée devant la Commission Royale sur l'Education, à plusieurs reprises, au cours des audiences qui débuteront à Winnipeg le 1er octobre.

Trois de ces documents ont déjà été remis aux membres de la Commission en prévision des premières audiences à Winnipeg, et l'on s'attend que d'autres du même genre soient préparés en vue de leur présentation pendant le mois d'octobre ou à l'occasion des audiences supplémentaires à Winnipeg vers la mi-novembre.

Les trois mémoires d'importance primordiale sont celui de la Conférence Catholique du Manitoba, organisme représentatif de l'épiscopat, celui des syndics catholiques, représentant le laïcat de la province, et celui des commissaires des écoles paroissiales.

Le mémoire de la Conférence Catholique, qui porte les signatures de LL. EE. NN. SS. Philip F. Pocock, Maurice Baudoux, Maxime Hermaniuk, Paul Dumouchel et Marc Lacroix, fera vraisemblablement ressortir le problème que pose l'Acte scolaire de la province eu égard aux exigences de l'éducation chrétienne.

Législation neutre

L'on sait que cette législation est fondamentalement neutre, avec quelques provisions pour l'instruction religieuse et pour l'embauchage du personnel catholique et non-catholique, tandis que la loi de l'Eglise réclame pour l'éducation des enfants catholiques une école dont le personnel est composé de catholiques fervents, dont le programme donne la primauté à l'enseignement religieux et dont toute l'inspiration, du commencement de la journée scolaire jusqu'à la fin, est embaumée de foi et d'amour chrétiens.

Les catholiques souffrent de cette situation de trois façons: là où ils peuvent exercer un contrôle local sur l'école, ils peuvent la transformer en partie mais toujours un peu en marge de la loi et dans une atmosphère de contrainte et de discrétion; ailleurs, il faut bâtir et maintenir des écoles paroissiales, sans aucune aide du gouvernement provincial ou des municipalités et sans exemption des taxes destinées aux écoles officielles; enfin, les parents de plus de 26,000 enfants catholiques ne peuvent faire autrement que de les confier à l'école neutre, sans pouvoir la plupart du temps obtenir qu'on y enseigne la religion.

Depuis quelque temps, par la parole et par l'exemple, les chefs de l'Eglise ont souligné la belle coopération qui existe entre le gouvernement et l'Eglise dans le domaine de la bienfaisance envers les malades, les vieillards, les délinquants, etc., ce qui semble indiquer que l'on demandera à l'Etat de coopérer dans le même esprit pour régler le problème scolaire. L'Etat, en effet, par l'imposition de taxes sur tout citoyen propriétaire en vue de mettre l'instruction à la portée de tous les enfants de la province, aurait accepté la responsabilité financière pour l'éducation de la jeunesse. Cependant, dans l'exécution de son programme, il n'offre pas un système scolaire qui tient compte des besoins essentiels de la population catholique qui, pourtant, compte pour 28 pour cent de la population de la province.

Solutions possibles

Ce contraste entre la responsabilité que l'Etat assume, d'une part, et le service qu'il rend, d'autre part, crée un problème dont la solution se trouve dans la formule: ou bien le gouvernement change le programme scolaire de façon à donner aux enfants catholiques des écoles qui répondent à leurs besoins, ou bien le gouvernement laisse aux parents et à l'Eglise d'organiser le service requis et s'engage à payer ce service équitablement. La première solution conduirait à des écoles publiques catholiques, de droit et de fait, dans le plein sens du terme; tandis que la deuxième solution prévoit une collaboration intime entre l'autorité publique et l'école catholique, tout en laissant à cette dernière une certaine autonomie.

L'on prévoit que les évêques tiennent compte de l'opposition que pourrait susciter une proposition de ce genre dans certains milieux et que les objections prévues soient discutées franchement. D'autre part, les multiples raisons qui militent en faveur d'un règlement de ce problème à l'heure actuelle feraient partie de ce mémoire.

D'après des informations assez sûres, la présentation de ce mémoire au début du mois d'octobre se fera avec une solennité extraordinaire.

On s'attend à ce que les deux autres mémoires qui seront présentés à Winnipeg en même temps, au nom de groupements laïcs, expriment les convictions des parents catholiques au sujet de l'éducation catholique et démontrent les sacrifices que plusieurs de ces derniers s'imposent afin de donner une formation chrétienne intégrale à leurs enfants en dehors du système neutre officiel. Le premier de ces deux mémoires porterait les signatures des syndics des cathédrales de St. Mary, de St-Boniface et des SS. Vladimir et Olga. Le deuxième portera les noms des commissaires d'écoles des paroisses du Précieux-Sang, de St-Ignace et de St-Nicolas.

Plusieurs autres mémoires sont en préparation pour être présentés devant la Commission au mois de novembre à Winnipeg, tandis que des groupements régionaux ont signifié leur intention d'agir dans ce sens lors des audiences à St-Pierre-Jolys, Brandon et Le Pas.

(Note—La Commission vient d'annoncer que ces mémoires seront entendus dans l'avant-midi du 1er octobre.)

S. S. le pape Pie XII apparait ci-dessus entouré de Noirs qui font partie de l'Action catholique familiale, de la Côte d'Ivoire, Afrique. Ces délégués étaient dirigés par le président du mouvement, M. Joseph Amichia Miezan (en avant à droite) et par le R. P. Georges Cadel, à gauche. (NC)

Vie du cardinal Mindszenty à la légation américaine à Budapest

BUDAPEST — Sur un côté du carré de Budapest, où lui fait face l'Institut Marx-Lénine, se dresse, stores verts aux fenêtres, l'immeuble de la légation des Etats-Unis. C'est là qu'est domicilié S. E. le cardinal Joseph Mindszenty. Sa présence à cet endroit, en plus de créer des embarras au régime communiste de la Hongrie, place les autorités américaines dans une situation délicate.

Depuis presque un an, le dignitaire ecclésiastique n'a pas quitté cette oasis américaine plantée au coeur de Budapest. Du reste, les autorités communistes de la ville lui ont clairement signifié qu'il serait arrêté à la porte.

Le cardinal, qui est âgé de 65 ans, occupe un appartement confortable de trois pièces aménagé à l'intention du ministre des Etats-Unis auprès du gouvernement hongrois.

Les visiteurs qui se présentent à la maison de la légation et montent au quatrième étage, celui des bureaux des diplomates, ont parfois l'occasion d'entrevoir le prélat, coiffé de la calotte cardinalice et légèrement voûté sous sa soutane noire.

Silence diplomatique

Le cardinal Mindszenty est occupé à chercher un livre sur les rayons qui couvrent le mur du couloir, à l'extérieur du bureau du chargé d'affaires. Il sourit parfois, poliment, et fait un léger salut de la tête au visiteur qui le croise et qu'il a déjà connu, mais il n'ouvre jamais la bouche. Sa position s'oppose formellement aux communications.

Ses uniques compagnons sont les six diplomates américains qui font, tour à tour, une promenade quotidienne en sa compagnie, dans la cour sombre et pavée de la maison. Cette cour, d'ailleurs, de 90 pieds carrés, se trouve en grande partie encombrée par un générateur électrique d'urgence.

L'immeuble, qui abritait autrefois une institution bancaire, entoure la cour sur trois côtés. Il est vraisemblable que, de l'édifice qui fait face au côté ouvert, la police hongroise surveille le cardinal.

Le département d'Etat américain a pour ligne de conduite de parler le moins possible du cardinal: il n'autorise aucune entrevue.

Il semble que le cardinal Mindszenty occupe la plus grande partie de son temps à lire et à écrire. Il fait la lecture des journaux et prête l'oreille aux bulletins de nouvelles, à l'aide d'un petit appareil de radio. La légation lui fournit tout, mais il n'a pas de secrétaire ni d'aide particulier. Son dernier secrétaire, M. l'abbé Egon Turcsanyi, est dans une prison hongroise.

Tous les dimanches, le cardinal célèbre la messe dans son appartement; les membres catholiques du personnel de la légation y assistent.

Il arrive que les catholiques des autres missions diplomatiques occidentales y assistent aussi. Mais habituellement le cardinal n'a pas de servant, et il récite lui-même les réponses.

Les pâtisseries

La nourriture qu'il prend lui vient de la petite cafétéria de la légation. Occasionnellement, le cardinal Mindszenty fait accompagner ses repas d'une bouteille de bière danoise. Il aime les pâtisseries; les épouses des membres de la légation se font un plaisir de lui confectionner des gâteaux.

De temps à autre, il assiste à une projection cinématographique spéciale, mais jamais aux projections que la légation donne tous les soirs à l'intention de son personnel.

C'est le 4 novembre 1956 que le cardinal Mindszenty a été autorisé par le gouvernement américain à séjourner dans la légation, alors que les tanks soviétiques revenaient à Budapest en vue d'écraser le soulèvement des patriotes. Quelques semaines plus tôt, grâce aux patriotes et à un régime plus libéral, il avait été libéré de la détention à perpétuité à laquelle il avait été condamné.

86 pour cent de la population est desservie par la télévision

MONTREAL — La Société Radio-Canada annonce dans son 21e rapport annuel que la radio-télévision du Canada a pris plus d'expansion l'an dernier afin de répondre aux exigences croissantes du public.

Le rapport pour l'année terminée le 31 mars dernier ajoute que ces exigences se sont surtout manifestées dans le domaine de la télévision; en effet, quelque 2,490,000 foyers canadiens, c'est-à-dire 62 pour cent de tous les foyers du pays, étaient munis de téléviseurs en mars dernier. La vente des radio-récepteurs a aussi enregistré une hausse au cours de l'année.

Grâce aux efforts conjugués des stations publiques et privées, exercés au sein du régime national, environ 86 pour cent des Canadiens ont maintenant accès à au moins une télestation canadienne. Cinq nouvelles stations sont entrées en service au cours de l'année, portant ainsi à 40 le nombre global des télestations établies au Canada, dont huit sont la propriété de Radio-Canada. Toutes ces stations ont diffusé le programme national fourni par Radio-Canada; les stations privées ont transmis en moyenne 38 heures d'émission de réseau.

Programmes "canadiens"

Toujours d'après le rapport, la Société s'est encore employée à canadianiser davantage son programme. En effet, des 48 heures d'émission diffusées au réseau télévisuel de langue anglaise, un peu plus de la moitié était d'origine canadienne; quant au réseau de langue française, il a consacré aux émissions canadiennes 53 heures d'émission par semaine, soit près des trois quarts de son programme.

Radio-Canada a continué à mettre l'accent sur l'amélioration des productions canadiennes et, pour y arriver, elle a dû inévitablement y engager de plus fortes sommes. Le goût des Canadiens, aiguisé en partie par l'accès aux somptueuses productions d'outre-frontière, pousse le public à exiger sans cesse des productions canadiennes d'une qualité toujours supérieure.

L'amélioration et l'expansion du service de télévision dans les deux langues, en 1956-1957, en ont porté le coût d'exploitation à $35,175,007 de $25,274,260 qu'il était l'année précédente.

Le service radiophonique qu'assurent les trois réseaux nationaux: Français, Trans-Canada, Dominion a conservé toute son ampleur. Ses frais d'exploitation ont légèrement augmenté pour passer à $13,705,415 contre $13,298,252 l'année précédente.

Le nombre des commanditaires d'émissions s'étant accru, les recettes nettes provenant de cette source ont été portées de $9,134,945 à $11,179,940, malgré une baisse de près de $400,000 dans les recettes commerciales de la radio.

Unité et dualité

Le rapport signale que les comités parlementaires et les commissions royales d'enquête ont fixé à Radio-Canada le but suivant: "D'abord fournir un programme où les émissions canadiennes doivent prédominer, tout en y ajoutant, autant que possible, les émissions préférées provenant des autres pays; ensuite contribuer à favoriser l'unité nationale en atteignant le plus grand nombre possible de Canadiens d'un littoral à l'autre. La Société doit s'acquitter de cette mission dans le contexte inéluctable de notre vie nationale: faible population disséminée dans un immense territoire et dualité de langues qui impose deux services distincts".

Ressources et service

Au chapitre de la situation financière de Radio-Canada, le rapport note que sa principale source de revenus, la taxe d'accise sur les appareils et les pièces de rechange, va s'amenuisant à mesure que les principaux marchés approchent du point de saturation, tout comme la Société l'avait prévu. Ainsi, les recettes provenant de cette source ont baissé de $3,876,926 en 1956-1957. Le rapport cite ensuite une déclaration tirée du rapport annuel de 1955-1956 et qui garde encore toute son actualité.

"D'ici que le Parlement prenne une décision sur le financement du régime national de diffusion... Radio-Canada a l'intention de maintenir ses services et de mettre à exécution les améliorations essentielles dans la mesure où le permettent ses ressources (...). Surtout à la télévision, elle s'est trouvée, au début de l'année, dans l'obligation de songer à réduire sensiblement le service à moins que des dispositions ne soient prises en vue de lui fournir des ressources."

La Saskatchewan va retirer $30,000,000 de ses mines en 1957

SASKATOON — Le premier ministre de la Saskatchewan, l'hon. T .C. Douglas, a dit que la valeur de la production minière de la province devrait atteindre de $160 à $170 millions, cette année, soit une augmentation d'environ $50 millions par rapport à 1956.

Et le revenu que vaudra au gouvernement de la Saskatchewan l'exploitation des ressources minérales sera de $30 millions, cette année, et devrait dépasser $60 millions en 1960.

Parlant aux délégués au 6e congrès des mines et de la métallurgie du Commonwealth, qui ont fait escale à Saskatoon en route d'Edmonton à Winnipeg, M. Douglas a dit que les nouvelles recettes provenant de la mise en valeur de gisements de potasse, d'uranium, de gaz et de pétrole permettront à la province d'améliorer éventuellement ses services de Bien-être, de Santé et d'Education.

Concert du 14 octobre

OTTAWA — Un grand concert avec accompagnement de canons et de cloches aura lieu sur la colline parlementaire, le 14 octobre, à l'occasion de la visite de la reine Elizabeth et du prince Philip.

Le bureau du premier ministre a annoncé que la célèbre Ouverture 1812 de Tchaikovsky sera jouée selon l'arrangement original, c'est-à-dire avec accompagnement de coups de canon et de volées de cloches. Un communiqué a signalé que ces effets sonores, simulés dans les salles de concert, seront une expérience inusitée pour ceux qui aiment la musique.

Le langage ambigu sera sur bien des langues aux Nations unies

NATIONS UNIES, N.-Y. — Le langage de la diplomatie, comme chacun le sait, diffère de façon aiguë du langage de tous les jours. Dans le cours des prochaines semaines, alors que siégera l'Assemblée générale des Nations unies, ce langage ambigu sera sur bien des langues.

Il est impossible de dresser le glossaire de tous les termes à l'usage des diplomates et de leur donner une définition; le même mot, employé dans deux phrases différentes par le même orateur ou par deux orateurs opposés, revêtira deux sens diamétralement opposés.

Toutefois, à l'intention de ceux qui voudraient suivre les séances de l'Assemblée avec un semblant de discernement, voici colligées quelques phrases usuelles à l'emploi du diplomate, ainsi que leur signification réelle:

"Nous déplorons votre action..."

Entendre: nous n'avons rien de particulier contre vous, mais ce n'est pas une raison pour nous mettre d'accord avec vous.

"Nous condamnons vos actes..."

Entendre: nous avons une dent contre vous, mais nous ne nous abandonnerons pas à notre colère.

"Ces actes devront cesser incontinent..."

Entendre: nous rappellerons la chose à votre attention durant tout l'hiver.

"Ces actes doivent cesser immédiatement..."

Entendre: nous soulèverons la question à nouveau durant la séance de vendredi prochain.

"Votre proposition est constructive..."

Entendre: nous n'en avons pas encore pris connaissance, mais en vertu des principes généraux et sur la base de vos antécédents, nous nous y opposerons sans doute; toutefois, nous ne voulons pas nous créer d'embarras en adoptant une attitude d'opposition, au cas où, pour une fois, nous aurions tort.

"Votre proposition est intéressante..."

Entendre: nous ne nous donnerons pas la peine d'en lire le texte d'un bout à l'autre.

"C'est avec une attention considérable que nous avons suivi le travail de votre délégation pendant cette séance de l'Assemblée..."

Entendre: cette ravissante chose qui accompagne votre deuxième conseiller adjoint est jolie à croquer.

"Nous avons l'impression que l'honorable délégué de... n'a pas reçu de ses conseillers un exposé suffisamment clair sur le fond du sujet..."

Entendre: le délégué mentait sciemment.

"Votre proposition retient notre attention au point qu'elle justifie la réunion immédiate des délégations à l'échelon personnel."

Entendre: descendons prendre un verre dans le salon des délégués.

LL. EE. NN. SS. M. Baudoux et P. F. Pocock encouragent la perception de l'A. E. C. F. M.

Ce 18 septembre 1957.

Puisque la perception de l'Association commencera très bientôt, je m'empresse de vous faire tenir mon chèque de $25.00 comme cotisation au Club des 200. Car je ne veux pas tirer de l'aile dans ma réponse au magnifique mot d'ordre que l'Association a lancé cette année: "Fidèles à nous-mêmes!"

Il nous faut évidemment décupler notre effort de fidélité, en 1957, puisque CKSB nous sollicite à très juste titre en vue d'atteindre désormais tous les nôtres et de les atteindre comme il faut.

Mais CKSB n'aurait pas vu le jour en 1946 si l'AECFM ne s'était pas efficacement affirmée, en 1916, comme l'expression de notre besoin et de notre volonté de vivre. Laisser s'affaiblir aujourd'hui l'Association équivaudrait à laisser s'étioler l'enseignement du français dans nos écoles. Et cela entrainerait demain l'inutilité d'une radio franco-manitobaine.

Généreux comme dans le passé à établir et maintenir nos organismes vitaux de culture française, nous n'avons toutefois pas encore atteint jusqu'à présent la limite de nos possibilités. Il s'agit, cette année, de toucher à cette limite. Nous le pouvons et le devons, avec la grâce de Dieu!

Veuillez croire, cher monsieur le président, à mes sentiments les plus distingués en Jésus et Marie.

† Maurice BAUDOUX,
archevêque de St-Boniface.

Le 20 septembre 1957.

L'année 1957 est d'une importance capitale pour tous ceux qui s'intéressent à l'éducation de notre jeunesse catholique manitobaine. Une Commission Royale a été nommée pour étudier les problèmes relatifs à l'instruction publique dans notre province; à cette occasion, les évêques du Manitoba, dans une lettre collective, ont demandé des prières pour le succès des délibérations et travaux de cette Commission. Cette lettre collective rappelait "qu'il n'est pas de responsabilité plus grave que celle de la formation de nos enfants, de notre jeunesse. Et sous un régime démocratique comme le nôtre, chaque citoyen doit partager cette responsabilité".

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a assumé depuis plus de quarante ans de lourdes responsabilités dans le domaine de l'éducation et ne cesse de stimuler les Franco-Manitobains vers le progrès général dans les initiatives d'instruction publique et, en particulier, elle maintient et accroît l'héritage culturel légué par les ancêtres. La culture française au Canada a toujours été intimement liée à la pratique de la foi catholique; l'Association d'Education ne peut donc faire autrement que d'agir et travailler dans cette voie traditionnelle.

Dans ces conditions, vous comprenez pourquoi nous demandons avec confiance, surtout à nos diocésains d'expression française, de bien vouloir comme par le passé se montrer généreux envers l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba quand elle tendra la main le 29 septembre prochain; cette organisation s'est toujours laissé guider par la charité fraternelle en abordant les problèmes de l'éducation, ce qui est suivant l'esprit fondamental voulu et exprimé dans notre récente lettre collective.

Que tous les Franco-Manitobains soient fidèles à eux-mêmes et ils seront nécessairement enclins à accorder tout leur support à la perception 1957 de l'Association d'Education.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† Philip F. POCOCK
archevêque de Winnipeg.

Le parti communiste reste très puissant en Italie

MONTREAL — Le directeur de l'Italia, le plus grand quotidien catholique d'Italie, Mgr Ernesto Pisoni, P.D., a révélé dans une entrevue que la révolte hongroise ne semble pas avoir entamé les rangs du parti communiste italien, bien qu'il y ait eu une certaine crise chez les leaders.

Le prélat, qui participe au congrès de l'UNIAPAC (Union internationale des Associations patronales catholiques), a prévu une nouvelle victoire des démocrates-chrétiens aux élections générales de mai 1958, élections dont les résultats donneront le véritable pouls politique de son pays.

A moins d'événements incontrôlables, Mgr Pisoni est d'avis que le parti communiste italien, "le plus considérable après celui de l'URSS", conservera à peu près ses positions aux prochaines élections. Par ailleurs, il prédit que les démocrates-chrétiens, qui forment le parti catholique, augmenteront quelque peu leurs effectifs.

Quant à la possibilité de faire échec aux communistes, qui profitent de l'appui des socialistes nationalistes dirigés par M. Pietro Nenni, Mgr Pisoni ne l'envisage pas avant que la situation économique ait été stabilisée.

C'est à cette dernière tâche que s'appliquent depuis 1945 les démocrates-chrétiens qui, à cette fin, ont entrepris un vaste programme de réformes agraires et industrielles et élaboré des législations sociales destinées à obtenir l'appui du prolétariat.

Tâche des gouvernants

Mgr Pisoni, dont le journal a pour fonction principale de susciter le vote en faveur du parti catholique, les démocrates-chrétiens, a brossé un rapide tableau de la situation économique en Italie.

Les démocrates-chrétiens, affirme-t-il, ont une tâche très difficile à accomplir. Mais on peut mettre à leur crédit l'augmentation constante de la production industrielle, dont l'indice de 100, en 1938, est passé, en 1956, à 138.

Le meilleur moyen de faire échec aux idées subversives, rappelle le prélat, consiste à stabiliser la situation économique. Les problèmes politiques seront alors résolus.

On a obtenu des résultats intéressants, augmentant chaque année le revenu national de 4 à 5 pour cent.

Expériences pour l'enseignement du français

Une expérience éducative extrêmement intéressante, menée à Ottawa, semble promettre aux jeunes de cette ville de grandir tout en devenant bilingues. En effet, au cours des deux dernières années, quelque 200 élèves dans 4 écoles ont appris le français, en écoutant tout simplement l'instituteur parler en cette langue. Les élèves répondaient en anglais puis, graduellement, ils en vinrent à employer la langue française ... tout naturellement. De semblables expériences ont lieu à Québec, mais cette fois il s'agit de jeunes Canadiens français qui apprennent l'anglais. Cet automne, on doit commencer l'emploi de cette méthode à Montréal.

Dans le système scolaire de la Saskatchewan, règle générale, le français, le latin, l'allemand et les autres langues ne sont pas enseignées dans les grades inférieurs. La difficulté d'apprendre une autre langue que l'anglais ne commence qu'au grade neuf. Pourtant, il nous semble qu'il y aurait beaucoup à gagner par l'enseignement d'une nouvelle langue aux enfants des grades élémentaires, c'est-à-dire aux élèves qui n'ont pas encore dix ans. A l'exception des districts où un enfant peut entendre ou apprendre à la maison une langue autre que l'anglais, c'est vraiment pour lui une période difficile que de commencer cette étude au grade neuf seulement, alors qu'il doit s'imposer d'autres adaptations importantes par rapport à l'école secondaire ou au "collège". Si l'enseignement du français et du latin avait commencé sur une base de familiarité dans certains grades de l'école primaire, l'élève pourrait envisager plus facilement l'étude de ces langues, une fois rendu aux degrés supérieurs.

L'inspecteur M. R. Van Loon, membre du personnel des écoles publiques d'Ottawa, affirme que la nouvelle méthode semble soulever l'intérêt public à un plus haut degré que la méthode dite traditionnelle.

"Notre premier but, dit-il, est de susciter l'intérêt envers la langue seconde et de promouvoir une meilleure compréhension du français parlé. Quelques-uns de ces jeunes pourront bien ne jamais parler personnellement le français, mais ils seront capables de comprendre une personne qui parle bien cette langue. Les conversations pourront dès lors être bilingues."

Selon le rapport qui nous vient d'Ottawa, ces expériences scolaires qui se poursuivent aux grades 5 et 6 encouragent la conversation et la compréhension plutôt que l'étude de la grammaire, méthode radicalement distincte des méthodes traditionnelles d'enseignement. Ceci nous semble un moyen d'approche plein de bon sens. Notre propre expérience dans l'étude du français comportait des règles plus nombreuses et certainement plus difficiles à maitriser que les règles combinées du hockey, du baseball et du football. On nous disait que les règles du français changent constamment, parce que cette langue est très vivante Il n'est pas besoin de dire que, d'accord avec tous nos compagnons de classe, nous souhaitions ardemment "la mort" de ce langage trop vivant.

Aussi, après plusieurs années d'étude, nous ne pouvions pas parler le français avec facilité ... parce que les professeurs ne nous avaient jamais initiés à la conversation. Pourtant, le but de nos institutions scolaires devrait être de nous munir, en ce qui concerne les langues, de leur valeur pratique autant que culturelle. Cela aurait été un gain réel si l'un de nous avait pu au moins lire un menu, une fois terminées nos études de français. Il est vrai qu'en Saskatchewan on n'est pas toujours dans un milieu favorable à la pratique du français et, à cause de cela, on oublie vite ce qu'on a appris à l'école. A ce propos, les filles font peut-être exception, à cause de leur penchant à "mémoriser" les règles de la grammaire française.

On pourrait peut-être taxer de présomption de notre part la suggestion qu'une expérience semblable à celle qui se poursuit actuellement à Ottawa soit mise à l'essai en Saskatchewan. La difficulté serait d'obtenir suffisamment de professeurs qui possèdent le français, non seulement de façon formelle et livresque, mais de manière à pouvoir entretenir une agréable conversation. On a pourtant suggéré déjà que des échanges de professeurs se fassent entre le Québec et notre province, mais bien peu de progrès ont été faits à ce sujet.

(Saskatoon Star-Phoenix)

FIDÈLES À NOUS-MÊMES!

Donnons généreusement à la perception de l'Association d'Education le 29 septembre

La Fédération C.-F. de la C.-B. poursuit ses activités avec entrain

MAILLARDVILLE — La réunion du mois d'août se tint le 3 septembre à la salle de la bibliothèque de paroisse Notre-Dame de Lourdes, à Maillardville, sous la présidence de M. le Dr Léon Beaudoings.

La Fédération Canadienne-Française de la Colombie-Britannique a obtenu plusieurs bourses pour les jeunes Canadiens français de la province. M. Paul Lavertu, de Sooke, île de Vancouver, ira étudier au Petit Séminaire de Québec. M. Roland Charpentier, de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, étudiera à la Faculté des Relations Industrielles de l'Université de Montréal. Le séminaire des Pères de St-Sacrement vient d'offrir une bourse complète en faveur d'un étudiant de Vancouver.

Mgr l'archevêque vient de donner "Saint Jean-Baptiste" comme titulaire de la future paroisse française de New Westminster, et il a désigné M. l'abbé Albini Finnigan, jeune prêtre ordonné en avril dernier, comme administrateur des finances et organisateur de la paroisse. Il succède aux Pères Franciscains qui furent les fondateurs, à la demande de Mgr l'archevêque.

A Whalley, un Cercle canadien-français est en formation. Ce nouveau cercle aura à organiser la tenue du prochain congrès de la Fédération. La nouvelle école paroissiale a été bénite le 25 août par S. Exc. Mgr M. M. Johnson, archevêque coadjuteur de Vancouver. Cette école est dirigée par les religieuses du Bon-Pasteur de Québec, et le français y sera enseigné dans toutes les classes. La Fédération est heureuse d'offrir ses félicitations à M. l'abbé Joseph Fouquette, curé, pour cette splendide réalisation.

Mme F. Marchand remercie publiquement MM. Norman Finnigan et Roger Montpetit, du concours qu'ils lui ont fourni dans la préparation du programme hebdomadaire "Ecoutez-nous" durant les mois d'été.

Affaires nouvelles

Le R. P. J.-L. Lemire, S.S.S., informe la Fédération que M. Gérald Moreau, récent docteur ès-lettres de l'Université de Poitiers, a accepté d'être le conférencier, lors du prochain congrès annuel de la Fédération, et qu'il se propose, à la soirée sociale du dimanche 10 novembre, de présenter un programme de films en couleur qu'il a lui-même tournés durant son séjour en Europe.

Comme les années passées, le président, M. le Dr Léon Beaudoing, se rendra à Québec pour assister au congrès annuel de la Vie Française en Amérique.

Pour faire suite à une proposition exprimée, il y a plusieurs mois, la Fédération nomma le R. P. Philibert Paré, O.F.M., au poste de visiteur de toutes les écoles françaises de la province. On espère que bientôt les écoles françaises en Colombie-Britannique entreront dans le plan scolaire des provinces des Prairies.

Vers la fin de la réunion, le R. P. A. Fréchette, O.F.M., vint présenter aux officiers de la Fédération S. Exc. Mgr Van Lierde, vicaire général de Sa Sainteté Pie XII et sacristain pontifical. Son Excellence s'informa avec grande bonté et paternité du travail de la Fédération, de nos différentes paroisses et de nos autres cercles, puis, malgré une journée bien remplie, elle se rendit de bonne grâce à notre désir en nous entretenant du pape, du Vatican et des fonctions si importantes qu'elle y remplit. A la fin d'une causerie de plus d'une heure, mais qui n'a paru qu'un moment, le R. P. A. Fréchette fit servir un goûter à notre distingué visiteur et à tous les officiers. Son Excellence nous quitta quelques minutes plus tard, après nous avoir donné sa bénédiction.

Tous les officiers de la Fédération remercient sincèrement le R. P. A. Fréchette de leur avoir présenté Mgr Van Lierde et de leur avoir donné l'occasion de causer avec si grand personnage ecclésiastique près du Saint-Père.

Le prochain congrès annuel de la Fédération se tiendra les 9, 10 et 11 novembre dans la paroisse de Notre-Dame du Bon-Conseil, à Whalley, C.-B.



Des Mohawks modernes venus de la réserve de Caughnawauga, près de Montréal, ont fait un pèlerinage au Sanctuaire national des Martyrs Jésuites de l'Amérique du Nord, à Auriesville, N.-Y., où ils ont été massacrés en 1642-46 par les ancêtres de ces mêmes Indiens pèlerins. Ceux-ci, accompagnés du **R. P. L.-A. Devaney**, S.J., admirent une statue de saint Isaac Jogues, dont la fête est célébrée le 26 septembre. (NCWC)

Le R. P. Philibert Paré, O.F.M. visiteur d'écoles en Colombie-B.

MAILLARDVILLE — A sa réunion régulière du 3 septembre dernier, tenue à Lourdes, la Fédération Canadienne-Française de la Colombie-Britannique, faisant suite à un désir exprimé il y a plusieurs mois par le R. P. Philibert Paré, O.F.M., inaugura un nouveau service en faveur du français en Colombie-Britannique, celui de visiteur d'écoles de la Colombie-Britannique. Ces écoles actuellement ne se chiffrent qu'à quatre: Notre-Dame de Lourdes et Notre-Dame de Fatima, Maillardville, St-Sacrement, à Vancouver, et Notre-Dame des Victoires, à Port Alberni. Il fut alors proposé par le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., et secondé par M. Toussaint Filiatrault que, vu sa longue expérience dans l'enseignement et le travail des visiteurs d'écoles dans les Prairies, le R. P. P. Paré, soit désigné au poste de visiteur de toutes les écoles françaises de la province. Ce qui fut adopté à l'unanimité.

Le R. P. Paré, né en 1902, fit ses études élémentaires à l'école St-Jean-Baptiste de Québec, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes; son cours classique, sa philosophie et sa théologie chez les Pères Franciscains, à Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et Montréal. Après son ordination, le 29 juin 1931, il fut professeur d'éléments latins au collège franciscain de Sorel, P.Q.

Ses seules années en dehors de l'enseignement proprement dit furent de 1932-34, alors qu'il était missionnaire chez les Indiens de la réserve de Tobique, au Nouveau-Brunswick, et durant les années 1934-35, il fut aumônier à l'Académie Lasalle, à Ottawa. Pendant 20 ans, il fut ensuite, de 1935 à 1955, professeur de français et de religion pour les élèves canadiens-français de l'école paroissiale St-François, à Edmonton.

Il fut membre de l'exécutif de l'ACFA durant ces 20 ans; membre de l'Association des Professeurs bilingues de l'Alberta depuis ses débuts. Il a beaucoup travaillé au Concours de français, au Festival français annuel, à la Relève Albertaine avec les fondateurs; il fut un des fondateurs du comité français de la paroisse St-François et membre de l'exécutif local de l'AFCA d'Edmonton; il fut enfin l'organisateur de soirées canadiennes-françaises annuelles et de la fête nationale de la St-Jean-Baptiste. Il est actuellement, depuis deux ans, professeur de français et de religion dans plusieurs grades de l'école supérieure de Notre-Dame de Lourdes, à Maillardville, aumônier du Conseil français des Chevaliers de Colomb de Maillardville et aumônier du Cercle Canadien-Français de la paroisse. En un mot, il fut et est encore un apôtre infatigable au service du progrès de la cause française dans l'Ouest.

Au R. P. Paré, félicitations et meilleurs voeux de succès dans sa nouvelle et importante charge de visiteur d'écoles de la Colombie-Britannique.

Maillardville

Baptêmes

Rockie-Gérard, fils de Pierre Gagné et d'Aline Fournier. Parrain et marraine, Gérard et Mathilda Fournier.

Marguerite-Anne-Yvonne, fille de Clément Lemieux et de Solange Marchand. Parrain et marraine, Emile et Yvonne Marchand.

Claude-Alphonse, fils d'Alphonse Gervais et d'Alice Lamoureux. Parrain et marraine, Roméo et Lucie Gervais.

Annette-Marie-Jeanne, fille de Paul Lacharité et d'Yvette Landry. Parrain et marraine, Léo et Jeanne Beauchamp.

Claude-Roger-Joseph, fils de Folrent Grenier et d'Evangéline Gaudet. Parrain et marraine, Ulric et Ghislaine Grenier.

Les paroissiens de New Westminster fêtent le R. P. Albéric Fréchette

NEW WESTMINSTER — Le dimanche soir 8 septembre, les paroissiens de la future paroisse canadienne-française de New Westminster, qui s'appellera la paroisse St-Jean-Baptiste, offrirent une petite soirée d'adieu à leur premier aumônier, le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., en même temps curé de Notre-Dame de Lourdes à Maillardville, à la résidence de M. et Mme Aimé Boileau.

Le R. P. Fréchette cédait sa place à M. l'abbé Albini Finnigan, le dimanche 25 août. Celui-ci devient administrateur avec permission de chercher une salle à louer ou à acheter pour les Canadiens français de New Westminster.

Une quarantaine d'invités étaient de la fête, dont le R. P. Philibert Paré, O.F.M. Une partie de la soirée se passa à jouer aux cartes et à causer. Suivit un délicieux goûter, pendant lequel le président du Cercle, M. Jean-Marie Tétreault, lut une adresse exprimant en sentiments délicats la gratitude, les regrets, l'appréciation et les félicitations du groupe français pour l'excellent travail du R. P. Fréchette et de ses confrères franciscains. Il présenta, en gage de reconnaissance, un petit souvenir: une plume et un crayon. Mme T. Lebastard compléta en lisant une autre adresse au nom du Comité des dames de la paroisse.

Le R. P. Fréchette remercia ensuite le groupe pour leurs délicatesses et leur parfaite coopération, les priant de donner la même copération à leur nouvel administrateur et leur souhaitant d'avoir bientôt leur paroisse.

Mariage

Le samedi 7 septembre, en l'église St-Pierre de New Westminster, le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., officiait au mariage de M. Lorne Allan Francis Parks, converti de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, fils majeur de Francis Parks et de Helena Vogt, avec Mlle Irène-Marie Champagne, fille majeure d'Irénée Champagne et d'Irène Bazinet, de New Westminster.

— Une mauvaise écriture est une des formes du mépris qu'on a pour autrui; car elle prouve qu'on attache plus de prix à son propre temps qu'à celui des autres. — GROTIUS.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES

(Commission House Prices)
24 septembre 1957

BEURRE

Crémerie	.61½

Prix moyens payés par les commerçants de gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.42-.43
Grade A moyens	.30-.31
Grade A petits	.17-.19
Grade B	.22-.23
Grade C	.15-.16

VOLAILLES

Classées sur le crochet et préparées—prix payés aux producteurs — délivrées à Winnipeg, moins coût de boucherie si nécessaire:

Grade A:	
5 livres et au-dessus	.25
4-5 livres	.22
au dessous de 4 livres	.18
Grade B:	
5 livres et au-dessus	.21
4-5 livres	.16
au-dessous de 4 livres	.14
Grade C:	
5 livres et au-dessus	.15
4-5 livres	.11
au-dessous de 4 livres	.09

POULETS EN VIE

Au-dessus de 6 livres	.24-.25
5-6 livres	.22-.23
4-5 livres	.18-.20
Poulets pour frire	.22-.24

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$16.00-$18.50
Bons	13.50- 15.50
Moyens	14.00- 16.00
Ordinaires	10.00- 13.00
"Boners"	8.00
Génisses:	
Bonnes	$15.50-$16.00
Moyennes	12.00- 14.00
Ordinaires	8.00- 11.00
Vaches:	
Bonnes	$11.00-$11.50
Moyennes	10.25- 10.75
"Canners"	7.00- 9.00
"Cutters"	7.00- 9.50
Taureaux:	
Bons	$12.00-$12.50
Ordinaires	8.00- 11.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$19.00-$22.00
Bons	15.00- 18.00
Moyens	15.00- 17.00
Ordinaires	10.00- 16.00
Porcs:	
Grade A	$29.50-$31.00
Quelques-uns	31.50
Truies	$16.00-$18.00
Agneaux — Bons	19.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	76.6	76.6	76.6	76.6	76¾
C.W. no 3	69.4	69.4	69.4	69.4	69½
Fourrage no 1	68	68	68	68	68
Fourrage no 2	65	65	65	65	65
Fourrage no 3	62	62	62	62	62
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	116	116	116	116	116
C.W. no 3 6 rangs	111	111	111	111	111
Fourrage no 1	93	93	93	93	93
Fourrage no 2	90	89	89	89	89
Fourrage no 3	88	87	87	87	87
SEIGLE —					
C.W. no 2	109⅜	109⅜	108⅜	107	107
C.W. no 3	104⅜	104⅜	103⅜	102	102
C.W. 2 (Tough)	106⅛	105⅞	104⅞	103.4	103½
C.W. no 4	91⅜	91	90	88.4	88⅜
Ergot	89⅜	89	88	86.4	86⅜
Sur voie net	109⅞	109.4	108.4	107.2	107⅛
AVOINE —					
Octobre	72⅛	72⅛	72.2	72.2	72¼
Décembre	69⅞	69⅜	69⅞	69⅞	69⅞
Mai	70⅜	70⅜	70⅜	70.4	70¾
ORGE —					
Octobre	96⅜	96⅜	96⅜	96	96⅛
Décembre	93.6	93.6	93.4	93.2	93⅜
Mai	94.6	94.4	94.2	94	94
LIN —					
Octobre	283.2	290.6	289⅜	286.2	287½
Décembre	278	284.6	284	280.4	281¾
Mai	280.2	287.2	286.6	283.2	283¾
SEIGLE —					
Octobre	110⅜	110	109	107.4	107⅜
Décembre	112⅜	111⅝	110.6	109.2	109⅜
Mai	118.2	117	116	114.6	114½

Catéchisme "progressif" à proscrire

PARIS — La Commission épiscopale de l'enseignement religieux, que préside S. Exc. Mgr de Provenchères, archevêque d'Aix, publie un communiqué, rédigé, croit-on, à la suite des observations, formulées récemment par le Saint-Office, au sujet des méthodes d'enseignement religieux, élaborées en France au cours de ces dernières années.

Dans ce communiqué, la Commission épiscopale de l'enseignement religieux précise que "certaines erreurs et insuffisances" se sont traduites dans les efforts visant à faire progresser en France l'enseignement religieux.

Elle estime notamment que l'expression "catéchisme progressif" est à proscrire et qu'il y a lieu d'enseigner aux enfants, dès le début, les vérités fondamentales de la foi chrétienne, alors que les travaux des animateurs de l'enseignement religieux avaient tendu à enseigner celles-ci à un rythme progressif adapté aux capacités de compréhension des enfants.

"Il y aura, lit-on dans ce texte, un enseignement complet dès le début et le progrès portera seulement sur l'explication des vérités religieuses et sur la manière de les présenter."

Après avoir demandé aux catéchistes, dans la suite de ce communiqué, d'acorder "toujours la priorité à l'instruction religieuse proprement dite", la Commission épiscopale insiste sur le devoir du catéchiste dans le domaine de l'enseignement moral.

Elle demande enfin que l'on corrige les manuels où pourraient se trouver les insuffisances ou les erreurs qu'elle signale.

En conclusion, la Commission épiscopale déclare que les directives qu'elle donne dans ce communiqué "veulent aider à éviter certains dangers insuffisamment discernés et ne mettent pas en cause l'ensemble des efforts menés depuis plusieurs années pour élaborer un catéchisme adapté aux besoins spirituels des enfants".

600,000 manuscrits microfilmés dans l'espace de 4 ans

CITE DU VATICAN — Le projet de photographier en microfilms plus de 600,000 manuscrits de la bibliothèque vaticane a été mené à bonne fin.

Le travail, qui a duré quatre ans, a donné environ sept millions de photographies et plus de 900 kilomètres de microfilms, qui seront déposés dans la monumentale bibliothèque Pie XII, de l'Université St-Louis, aux Etats-Unis.

Entièrement financé par la Fondation des Chevaliers de Colomb pour la conservation des documents historiques de la bibliothèque vaticane, ce travail a été entrepris par l'Université de St-Louis dans le double dessein de donner satisfaction aux érudits américains et de conserver à l'Occident de précieux documents, qui pourraient être détruits par quelque événement imprévu.

PARIS — L'archidiocèse de Paris compte actuellement environ sept millions d'habitants, en grande majorité catholiques. Or ceux-ci n'ont à leur disposition que 360 églises, et un certain nombre d'entre elles ont été bâties au Moyen-Age, à la Renaissance au centre de la ville, dans la Cité, où il n'y a pratiquement plus que des maisons de commerce et des bureaux.

La France compte 15 millions de logements

PARIS — D'après un rapport présenté par M. Guy Houist au nom du Conseil économique, la France comptait en 1956 un peu plus de 15 millions de logements, dont 618,000 construits de 1954 à 1956.

D'après le recensement de 1954, il y avait 14,382,840 logements en France, dont un peu plus de six millions dans les communes rurales et un peu plus de huit millions dans les villes. Parmi ces dernières, Paris comptait 1,908,500 logements.

A ces logements s'ajoutent 16,500 habitations mobiles (roulottes ou péniches) et 29,900 ménages collectifs et communautés. D'autre part, sur le nombre de logements dénombrés, 981,300 sont des résidences secondaires ou des locaux vacants.

7,822,380 logements pourvus d'eau

Sur les 13,401,540 logements occupés comme résidence principale, 7,822,380 étaient pourvus d'eau. Les autres avaient l'eau à l'étage, dans la cour ou dans la rue. Le gaz de ville était installé dans 4,874,500 logements et le gaz butane dans 3,998,160, tandis que 12,458,020 avaient l'électricité.

Les autres installations de confort sont beaucoup plus défectueuses. C'est ainsi que seulement 3,567,160 logements avaient les w.-c., 1,390,720 une baignoire ou douche, 1,371,800 le chauffage central et 1,066,240 le téléphone.

Même dans la région parisienne, le confort laisse à désirer. C'est ainsi que 118,780 logements, dont 75,760 à Paris, ont l'eau à l'étage ou dans la cour et 29,940, dont 13,120 à Paris, dans la rue. A Paris, 111,000 logements utilisent le gaz en bouteille et 47,180 n'ont pas d'électricité.

Les autres éléments du confort ne sont pas très développés. Sur 2,381,520 logements occupés dans la région parisienne, on comptait: 428,680, dont 334,520 à Paris, avaient une baignoire ou une douche; 211,340, dont 170,200 à Paris, avaient un lavabo en plus de l'évier; 1,083,060, dont 855,000 à Paris, avaient les w.-c.; 622,400, dont 485,160 à Paris, avaient le chauffage central; 321,820, dont 267,580 à Paris, possédaient le téléphone.

Paris a trop de vieux immeubles

Ce manque de confort le plus élémentaire provient de la vétusté des immeubles. A Paris, 27.2 pour cent des immeubles ont été construits avant 1830 et 10.4 pour cent seulement après 1915. Il est des arrondissements de Paris, comme le 1er, le 2e et le 3e, où la date moyenne de construction des immeubles se situe avant 1830. Mais pas un seul arrondissement n'a une date moyenne postérieure à 1905.

Mission catholique dans une ville sainte de l'Inde

BENARES — La "Société nationale pour les Missions" de l'Inde a fondé à Bénarès, une des sept villes saintes de l'hindouisme et le plus grand but de pèlerinages de cette religion, un couvent et un centre missionnaire dénommé Cité du Christ, qui est ouvert aux adhérents de toutes les religions.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

Journée de fidélité

Le dimanche 29 septembre a été désigné, cette année, comme journée de perception en faveur de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. L'appel sera suivi de près par la campagne de souscription en faveur du poste CKSB. On se souviendra aussi que la quête pour les charités papales a eu lieu au début du mois et que la quête pour les missions paraîtra au programme vers la fin du mois d'octobre.

Ces multiples appels à la générosité sont un peu ennuyeux. L'apôtre saint Paul exhortait les fidèles des premiers temps de l'Eglise à faire l'aumône joyeusement, mais cet état d'âme semble caractériser les grands saints seulement. Comme disait un directeur professionnel de campagnes de souscription: "J'ai vu bien des gens donner très généreusement par conviction, mais peu de gens donnent avec entrain".

Le mot à retenir c'est précisément: conviction. Il faut être convaincu d'abord que les biens de la terre n'appartiennent pas à l'homme sans condition. Un propriétaire de biens doit d'abord assurer sa propre subsistance et celle des membres de sa famille. Il lui est permis en plus de rendre sa vie agréable. Mais tout homme sera appelé un jour à rendre compte de l'usage des fonds dont il n'avait pas absolument besoin. Ce surplus, en effet, est destiné à servir les bonnes causes, l'aumône, les oeuvres de bienfaisance, les oeuvres qui élèvent le niveau spirituel, culturel, humain de tous. Les Américains, très pratiques, ont trouvé une bonne définition des limites de la générosité de ce genre: donner, au point que ça fasse mal. En effet, à cause du péché originel et de l'égoïsme humain, l'inclination naturelle de l'homme ne favorise pas la générosité. Quand la générosité ne coûte pas du tout, c'est un signe presque infaillible qu'on pourrait faire davantage.

Agir avec générosité par conviction à l'égard de l'Association n'est pas trop difficile. C'est grâce surtout à l'Association que le français a été sauvé dans les écoles du groupe canadien-français, que le milieu anglo-saxon est de moins en moins hostile à cette culture, que la foi est ainsi plus facilement préservée. Tous les Canadiens français de la province lui doivent une dette de reconnaissance sous ce rapport. Ce qui a été accompli ne se maintient pas tout seul, cependant, et il y a de nouveaux problèmes qui se présentent à l'horizon. Faire marcher les visites à l'école, le service de prêts aux normaliens, les festivals et les concours, les activités incessantes de l'officier de liaison, le lancement des associations de Parents et Maîtres et de Jeunes Franco-Manitobains, la composition de mémoires pour présentation devant la Commission Royale, tout cela demande du temps et de l'argent. Il faudrait vraiment un budget annuel de $50,000.00, mais heureusement le dévouement comblera la différence entre cette somme et l'objectif de la perception, soit $20,000.00. Donnons par conviction et, si possible, joyeusement.

Autour d'un hymne national

Le Canada dont l'expansion rapide suscite l'admiration et qui est en train, entre deux zones d'influence américaine et anglaise, d'édifier sa propre existence nationale devrait cependant resssentir une atteinte à sa fierté en prenant conscience du fait qu'il n'a pas encore de drapeau national ni d'hymne national officiels. Nous n'avons pu nous mettre d'accord sur le choix d'un emblème héraldique, mais nous possédons déjà un hymne national "O Canada" qui n'attend que la consécration officielle.

La forte impression faite sur un auditoire de langue anglaise par l'"O Canada" ces jours derniers au festival de Stratford atteste que cet hymne possède toutes les qualités qui méritent d'être reconnues. On rapporte que l'auditoire du festival a ressenti comme une révélation lorsque les Disciples de Massenet, choeur montréalais, ont entonné ce chant en langue française au début de leur concert. On enseigne bien l'"O Canada" dans les écoles canadiennes, mais il est à peu près chanté exclusivement dans le Québec ou par les Canadiens de langue française des autres parties du pays. On comprend ainsi qu'une interprétation comme ont su en donner les Disciples de Massenet ait suscité l'admiration d'un groupe de Canadiens qui découvraient tout à coup que nous possédons déjà un magnifique hymne national qu'il suffirait de bien vouloir adopter.

"O Canada" possède toutes les caratéristiques d'un hymne national: paroles simples et fières, air martial, rythme marqué. Il serait ridicule de le laisser à l'écart sous prétexte que les paroles et la musique ont été composées par deux Canadiens français, car il n'a rien de si spécifiquement canadien-français qui l'empêcherait d'être adopté par le pays tout entier. On voit mal pourquoi tous les Canadiens ne seraient pas fiers de chanter dans une des deux langues officielles cet hymne tout à fait canadien qui contribuerait à les rapprocher sous un même air et par les mêmes paroles.

Depuis quelque temps, le "God Save the Queen" tend à devenir un anachronisme au Canada: un nombre croissant de Canadiens se sentent mal à l'aise lorsqu'on l'entonne à titre de notre hymne officiel. Il y a certainement en ce domaine un manque d'imagination et de fierté de notre part. Cet hymne anglais ne devrait-il pas être chanté au cours de cérémonies spéciales: passage des souverains britanniques, fêtes communes anglo-canadiennes, etc.? Même dans le Québec est-il admissible que nos cinémas, par exemple, fassent entendre à la fin des représentations le "God Save the Queen" avant l'"O Canada"? Il semble que ce dernier devrait suffire et que nous devrions ici tracer la voie.

Un geste comme celui que viennent de poser les Disciples de Massenet au festival de Stratford est à retenir, surtout parce qu'il a su faire valoir devant un groupe d'auditeurs de langue anglaise les beautés d'un hymne national qui n'attend plus qu'une reconnaissance officielle. Celle-ci sera d'autant plus tardive que le peuple canadien continuera à témoigner une passivité dont il a malheureusement trop fait preuve jusqu'à maintenant sur les questions de drapeau et d'hymne national.

La poésie du juge A. B. Routhier et la musique de Calixte Lavallée ont dès leur première audition, en 1880 sur les Plaines d'Abraham, conquis le coeur des Canadiens qui ont ressenti avec un surcroît d'émotion les mesures vibrantes de cette musique, les paroles simples d'un hymne où transpire l'amour de la "terre de nos aïeux" et qui unit la croix et l'épée. Pour la première fois nous avions l'occasion d'adopter notre propre hymne national il y a près de quatre-vingts ans et nous ne l'avons pas encore fait. D'ici ce jour chacun de nous ne devrait-il pas s'appliquer a chanter "O Canada" avec le plus de conviction possible, le plus dignement, puisque la force de l'exemple est contagieuse.

(Le Soleil)

L'oeuvre historique du professeur W. L. Morton

(CONCLUSION)

La recension de l'ouvrage du professeur Morton, "Manitoba: A History", avait été intitulée "L'oeuvre historique du professeur Morton", dans la pensée d'indiquer que M. Morton a à son crédit d'autres travaux historiques importants. On lui doit, en effet, de nombreuses recensions, critiques, articles de journaux et de revues. Il a écrit, en collaboration, une histoire de son village natal, Gladstone. Récemment, on lui a confié les notes explicatives et l'introduction du "Journal de Begg", édité par la Société Champlain.

Comme on le sait, Begg a été témoin des événements de 1869-1870 à la Rivière Rouge et il a tenu un fidèle journal qui n'avait pas encore été publié. M. Morton y est allé d'une préface de près de 200 pages, bourrée de faits: Riel y apparaît sous un rôle complètement différent de celui qu'on lui a trop souvent prêté. C'est M. Morton qui, paraissant en présence des membres de la "Commission Massey", posa la question: "Pourquoi pas un monument à Louis Riel?" En effet, pourquoi pas! M. Morton a encore introduit au public, par une préface de 115 pages, le dix-neuvième volume de la "Hudson's Bay Record Society", à savoir les "Lettres" de Colville (1849-1852) et il a fourni aux lecteurs des détails aussi intéressants que nouveaux sur la vie de la colonie de la Rivière Rouge à cette époque.

L'ouvrage de M. Morton, "Manitoba: A History", présente un tout ordonné et clair, digestible et vivant. Le livre est écrit sans passion, sans préjugé, et parfois il manque de coloris. Il est en somme un hommage à l'élément anglo-ontarien venu entre les années 1870-1880 et auquel, selon M. Morton, nous devons nos institutions sociales et civiles. C'est peut-être une simplification inexacte, car le pays s'est ressenti longtemps et se ressent encore de l'orientation qu'essayèrent de lui donner Riel et Mgr Taché aux heures importantes de 1870. Nous avons dit, au cours de notre recension, que les succès des Ontariens ne pouvaient justifier leur manque de justice et d'équité envers la population qu'ils trouvèrent établie ici lors de leur invasion.

M. Morton n'est pas l'historien des Manitobains d'expression française. Il leur rend justice aux heures où justice est due, mais pour toutes fins pratiques leur présence disparaît au cours des longues pages qui décrivent la croissance de la province. Notre histoire n'est pas encore écrite, pas au complet en tout cas. Espérons qu'un jour des circonstances favorables permettront à des historiens qualifiés de décrire le fait français, depuis les découvreurs jusqu'aux artisans de la vie française de nos jours. On verra l'importance des services rendus par les explorateurs, les Métis, les colons, les missionnaires et prêtres en cette partie du pays.

Une première conclusion qui se dégage du livre de M. Morton, "Manitoba: A History", c'est que nous, d'expression française, devons compter d'abord sur nous-mêmes, si nous caressons l'espoir de survivre. La majorité anglo-saxonne n'a aucune sympathie pour les minorités et leurs aspirations ethniques. Elle a mis la main sur l'école pour en faire un foyer d'anglicisation et d'assimilation. Le professeur Morton admet la chose avec franchise. Le salut nous viendra donc de nous-mêmes: de notre volonté de rester fidèles à notre patrimoine français et catholique, fait de bien des facteurs dont le premier est la primauté des valeurs spirituelles.

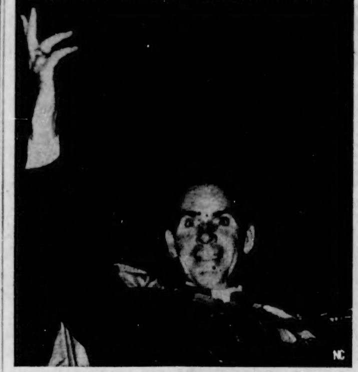
S'il est vrai que nous devons nos institutions civiles à la majorité anglo-saxonne protestante et que cette majorité administre la province, il ne faut pas oublier qu'il est des domaines où nous devons prendre nos propres initiatives, sous peine de disparaître.

Dans sa lutte pour sa survivance, le groupe franco-manitobain se trouve donc seul. Il ne trouve aucune sympathie de la part de la majorité anglo-saxonne et il doit même s'immuniser contre les infiltrations qui lui seraient dangereuses. Quelques autres entités minoritaires ont parfois voulu s'unir à celle de langue française dans le but de livrer une guerre froide au bloc anglo-saxon et d'obtenir un modus vivendi favorable à leur éclosion. Nous avons constamment repoussé ces avances et cela pour plusieurs raisons, dont la principale est le pacte conclu avec les Anglo-Saxons en 1867 avec, comme conséquence, la dualité canadienne. La constitution canadienne ne reconnaît officiellement que deux civilisations, deux langues, deux grandes formes de religion et de culte. Le Canadien français du Manitoba, s'appuyant sur la tradition et fort du nombre croissant de ses compatriotes d'expression française à travers tout le pays, se doit de rester fidèle à sa parole, même si parfois une majorité anglo-saxonne veut lui imposer sa propre culture.

Nous avons donc le devoir, non seulement de rester ce que nous sommes, mais de nous développer au rythme de la marche générale et cela, dans le sens de notre vie propre. Il nous faudra convaincre la majorité anglo-saxonne qu'il est de son devoir de nous en fournir les moyens, à cause des engagements préalables et du caractère de notre constitution nationale, dont tous doivent honorer l'esprit et non seulement la lettre, qui trop souvent tue.

Une autre conclusion qui se détache de l'analyse du livre de M. Morton est, pour nous, le devoir de maintenir les valeurs spirituelles dont notre culture s'est d'ailleurs constamment inspirée. Il nous faudra, de toute nécessité, fortifier notre élite intellectuelle et vivre abondamment du livre français, de la pensée française, du film français, de l'imprimerie française. Tâche difficile! Le Franco-Manitobain sent le besoin d'une expertise avancée dans le champ où il a choisi de gagner sa vie et ses connaissances techniques lui sont habituellement offertes en anglais (ou en américain!). Il se doit à lui-même et aux siens de vivre sa culture française, de se perfectionner dans ce domaine et de puiser aux sources authentiques. En le faisant, il rendra service à lui-même, aux siens et à sa province, même si la masse est trop aveugle pour s'en apercevoir.

Antoine d'ESCHAMBAULT, ptre.



A l'occasion de la réunion annuelle des sociétés missionnaires et du secrétariat missionnaire à l'Université Georgetown, de Washington, D.C., 2,000 personnes dont 600 missionnaires religieux et laïcs s'étaient assemblées pour entendre **Mgr Fulton J. Sheen**, auxiliaire de New-York, qui a déclaré que le monde a sous-estimé l'importance de l'Afrique, "le futur continent du monde". Mgr Sheen a critiqué l'oppression des Nègres par les Blancs africains et a affirmé que "l'esclavage existe encore, une nouvelle forme d'esclavage — la ségrégation de l'Afrique du Sud. (NC)

Billet du vendredi

André Chevrillon, doyen de l'Académie française

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

André Chevrillon était le doyen de l'Académie française, probablement des écrivains de son pays, le dernier de sa génération. Il vient de mourir à 93 ans, chargé de gloire réelle, assez peu de renommée, dans le sens où on l'entend. Il était aujourd'hui, non pas méconnu, mais surtout inconnu. C'est le poète Fernand Grech, presque aussi vieux que lui, qui le rappelle dans un article aux **Nouvelles littéraires.**

Il était neveu de Taine, fils de sa soeur cadette, Sophie. Il grandit dans l'ombre du grand humaniste, qui s'intéressait à ses études et le dirigea, lui imposa ou presque un sujet impossible pour sa thèse de doctorat: "Sydney Smith et la Renaissance des idées libérales au XIXe siècle". Ce livre fut peu lu, peu commenté. Il était trop sévère et aride, même en 1894. Mais il ouvrit à l'auteur des horizons du côté de l'Angleterre, et Chevrillon devint l'un des spécialistes de la littérature anglaise.

Il fut le premier à révéler Kipling à la France et il avait pour Chesterton une profonde admiration: "M. Chesterton est, je crois, la figure la plus neuve de la littérature anglaise d'aujourd'hui". On fait des découvertes à chaque page dans ses **Etudes anglaises**, que suivirent **Nouvelles études anglaises, Trois études de littérature anglaise, La Pensée de Ruskin.** Pendant la guerre, la première mondiale, il donna aussi **L'Angleterre et la guerre.**

Il avait commencé par enseigner l'anglais à l'Ecole navale de Brest, après avoir réussi l'agrégation d'anglais en 1887. Puis il était parti pour l'Inde, d'où il rapporta un livre qui ne le cède en rien à ceux de Loti, par la sensibilité et l'aptitude à saisir le pittoresque. **"Dans l'Inde,** écrit Fernand Gregh, avait su faire tournoyer avant Loti l'odeur des bûchers au bord du fleuve à Bénarès, ou gicler sous les pieds des passants les bouses des vaches sacrées sur les trottoirs des grands hôtels."

Les Anglais régnaient alors en Inde et il alla, peu après, les voir chez eux, les étudier sur place, dans le but de leur arracher quelques secrets. Ses premières **Etudes anglaises** parurent en 1901. Il y a là des pages uniques, d'une luminosité qui défie la comparaison, comme celles consacrées à Shelley. Il voit en Rudyard Kipling, non pas le conteur des collines, ni le biographe de Mowgli, mais l'homme qui symbolise la grandeur et la force de son pays, à l'époque de cette Victoria qui ne lui pardonna jamais certain poème où il l'appelait la veuve de Windsor.

Après avoir enseigné à Brest, André Chevrillon fut chargé de cours à la Faculté de Lille. Mais il fut surtout voyageur, à partir de 1896. Comme Loti et comme Claude Farrère, Maurice Bédel et André Siegfried.

* * *

S'il eut peu de curiosité du côté des Amériques, encore qu'il donna les **Américains à Brest** après 1914-1918, il rechercha les mondes asiatique et africain, finit par concentrer ses regards vers la France, qui lui apparut dans une sorte d'émerveillement. Après l'Inde, il découvrit l'Egypte, la Judée, le Maroc, l'Algérie. Il finit par visiter les Etats-Unis, mais ils ne l'émurent point à l'égal des pays islamiques ou de l'Inde, où il retourna une seconde fois, en ramenant ses **Sanctuaires et paysages d'Asie** (1905). S'y ajoutèrent, non pas en rapide succession, mais après une studieuse réflexion suivant des années de préparation: **Terres mortes**, sur l'Egypte, **Thébaïde-Judée, Crépuscule d'Islam** et **Marrakech dans les palmes** (Maroc), **Les Puritains du désert** (Algérie du Sud), **Visions du Maroc.**

Ces deux derniers ouvrages datent de 1927 et 1933, ce qui souligne l'esprit de suite et la ténacité chez lui, le désir de reprendre une information qu'il jugeait toujours trop courte, de comparer des idées, d'ajouter à des impressions dont il ne voyait pas la fin. Sur la France, il donna **L'Enchantement breton** (2 volumes) et **Derniers Reflets à l'Occident.**

Chevrillon était né à Ruelle en Charente, le 3 mai 1864, fils d'un officier et de la jeune soeur de Taine, chez lequel il passait ses vacances d'été à Menthon-Saint-Bernard, dans sa jeunesse. Il doit à celui-ci le meilleur de lui-même, et l'on sait l'hommage qu'il lui rendit dans ce livre de 1932: **Taine, formation d'une pensée.** Il laisse encore sur lui des souvenirs inédits. Membre de l'Académie depuis 1920, André Chevrillon y avait succédé à Etienne Lamy, au 21e fauteuil.

L'ILLETTRE.

— Les médiocres sont très utiles, pourvu qu'ils sachent se tenir dans l'ombre; tels les zéros placés derrière les vrais chiffres.

Paul MASSON.

"Souvenirs de St-Léon"

par Alfred-E. FORTIER

(Traduction de "La Liberté et le Patriote")

Nous publions cette semaine le troisième de 4 articles sur la fondation et les débuts de la paroisse de St-Léon. L'ouvrage est intitulé "Souvenirs de St-Léon" et l'auteur est M. Alfred-E. Fortier. M. Fortier, âgé de dix-sept ans, a terminé en juin ses études à l'école St-Léon Centre, sous la direction des Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies. Les sciences sociales et en particulier l'histoire l'intéressent spécialement. Le concours "Margaret McWilliams" lancé par la Société Historique du Manitoba lui a fourni l'occasion de mettre à profit ses recherches sur les premiers temps de colonisation de la paroisse de St-Léon et des environs. Son travail méritoire lui a valu le quatrième prix du concours.

* * *

"Une étude des 1ères difficultés"

La famille Lamoureux

"Who-o-o-o-o, who-o-o-o-o". Le cri strident du sifflet d'un train se fit entendre au milieu de la solitude de l'étendue sauvage des forêts du Wisconsin. Des milles et des milles de ruban d'acier glissaient sous le cliquetis des roues des wagons. La grande boule de feu dans le ciel s'avançait lentement vers l'ouest et les ombres s'allongeaient. La forêt vierge s'étendait jusqu'à la voie ferrée; à de rares endroits irréguliers on apercevait la cabane de bois primitive d'un colon et les quelques acres de terre qu'il avait éclaircis.

Les wagons étroits où des familles d'immigrants avaient pris place avec toutes leurs possessions étaient si bondés qu'on pouvait à peine respirer. Ces immigrants, la plupart venus de Québec et des états de la Nouvelle-Angleterre se dirigeaient vers les nouveaux territoires colonisés du Manitoba et du Nord-Ouest.

Perdue au milieu des boîtes et des sacs de voyage, dans le coin d'une voiture se tenait la famille d'Edmond Lamoureux, comprenant son épouse, Appoline Larivière, et ses deux filles, l'une d'elle mariée à Jean-Baptiste Labossière. La chaleur torride du wagon s'était maintenue depuis leur départ de St-Ours, P.Q., le 13 avril 1884, quatre jours plus tôt. M. Lamoureux avait la mine hagarde et découragée — durant dix ans la malchance l'avait poursuivi. Sa première femme était décédée, ses fils avaient été frappés d'une maladie mystérieuse et les dettes s'étaient accumulées. Finalement il se vit obligé de vendre sa ferme et, sur le conseil de son curé, il vint dans l'ouest pour s'établir dans la paroisse de St-Léon où quelques autres paroissiens de St-Ours s'étaient dirigés en 1878.

Le gendre de M. Lamoureux, Jean-Baptiste Labossière, avait eu une dépression nerveuse à son départ de St-Ours et n'était pas encore tout à fait rétabli. Mme Lamoureux et ses deux belles-filles avaient fait tout en leur pouvoir pour redonner confiance à ces deux êtres chers mais elles ne réussirent guère.

Lentement la porte du wagon s'ouvrit et le conducteur entra. D'une voix solennelle il annonça aux voyageurs qu'on avait rapporté des vols dans la région de Milwaukee et les avertit d'être prudents lorsqu'ils descendraient le lendemain. Cette nouvelle dut affecter les nerfs déjà tendus de M. Labossière, car avec un cri de désespoir il bondit de son siège et plongea au travers de la fenêtre close. Il tomba près des rails au milieu des cendres; lorsqu'il se releva, il était tout couvert de sang et sans regarder en arrière se perdit dans l'épaisseur de la forêt.

L'affolement régnait dans la voiture et on ne pensa qu'après quelque temps à tirer la corde d'arrêt d'urgence et quelques minutes s'écoulèrent encore avant que le train ait reculé jusqu'à l'endroit de la disparition de M. Labossière. Des groupes de volontaires se mirent immédiatement à sa recherche mais, comme on pouvait s'y attendre, ne trouvèrent aucune trace. Comme il se faisait tard, il fallait continuer. Mme Labossière voulait descendre du train pour aller à la recherche de son mari, mais son père la persuada de poursuivre la route avec eux jusqu'à Milwaukee. Le lendemain, lorsque le train arriva a Milwaukee, la nouvelle de la disparition de M. Labossière se propagea et des groupes de volontaires partirent par train spécial à sa recherche mais leurs fouilles furent infructueuses — la forêt avait effacé toute trace de son passage. Mme Labossière consentit finalement à se rendre à Winnipeg avec ses parents, dans l'espoir qu'ils entendraient peut-être quelques nouvelles de son mari.

M. Labossière avait sur lui presque tout l'argent des Lamoureux — quelque $200 en plus des billets de chemin de fer — ce qui laissa la famille dans un grand embarras financier. Heureusement on leur laissa libre passage jusqu'à Winnipeg.

A mesure que le train s'avançait plus au nord, la forêt devenait moins dense et graduellement faisait place à la prairie. Enfin, Winnipeg apparut à l'horizon — des constructions clairsemées dans la prairie uniforme — la Rouge majestueuse poursuivant son cours monotone — les flèches de la "mission romaine" immortalisée par le grand poète Whittier, surplombant les arbres.

Lorsque le train arriva à destination et que les voyageurs, après une journée harassante, descendirent sur la plate-forme, une figure se détacha de la foule et vint vers eux. Il se présenta à eux, comme étant Jean Lafrenière, et leur expliqua que des voyageurs venus dans le même train qu'eux jusqu'à Milwaukee et arrivés la veille à Winnipeg l'avaient informé de leur arrivée. Il les invita à venir passer la nuit chez lui mais M. Lamoureux pensait qu'il ne pouvait accepter une offre si généreuse. Donc, ils se rendirent à la salle d'Immigrants où ils s'installèrent du mieux qu'ils purent dans cet édifice délabré et branlant.

Les deux jours suivants, avec l'aide de M. Lafrenière, ils tentèrent de trouver quelques informations au sujet de M. Labossière mais partout on ignorait ce qu'il était advenu de lui. Après ces vaines recherches, ils commencèrent les préparatifs pour le voyage à St-Léon.

A leur départ de St-Ours, les Lamoureux avaient été informés que la station de chemin de fer la plus rapprochée de St-Léon était à Manitoba City à environ 10 milles au sud. Aux bureaux du gouvernement à Winnipeg, on leur dit qu'il n'existait pas d'endroit du nom de Manitoba City, M. Lamoureux était tout confus. Mais heureusement, après quelques minutes, un commis trouva la clé du mystère. Le nom de Manitoba City avait été changé en celui de Manitou le 17 avril 1884.

Comme tout était dans l'ordre, la famille monta dans le train à la pointe du jour, le 22 avril 1884. A mesure que le train avançait, il semblait qu'il se perdait dans un océan de prairie. Le sol plat et morne s'étendait à perte de vue. Le ciel était couvert et la pluie tombait régulièrement depuis le matin. Vers midi se dessina au loin le contour de la montagne Pembina. Tard dans l'après-midi, le train avait pénétré dans le grand plateau. Se servant de toute sa force, la locomotive procéda lentement par vallées et collines. La noirceur était descendue sur les côteaux abandonnés quand le train s'arrêta avec un grincement sonore. La pluie tombait encore impitoyablement.

Tout était calme dans le petit hameau — seulement quelques lumières tremblotaient ici et là dans les modestes demeures. Un homme tout trempé se présenta aux voyageurs à leur descente. Il se nomma — Pierre Florent — et leur dit qu'il était venu à leur rencontre pour les conduire à St-Léon. Sous la pluie battante, tous montèrent sur un chariot. En faisant claquer ses guides, M. Florent pressa ses chevaux et bientôt la voiture cahotait sur un sentier invisible conduisant dans la forêt. Comme de grands géants sombres, les arbres se resserraient autour des voyageurs. Longtemps le chariot s'avança avec lenteur guidé seulement par une petite lanterne. Comme la lumière commençait à filtrer à travers les arbres, ils arrivèrent au haut d'une élévation de terrain. Là en face d'un lac scintillant, se trouvait St-Léon. Comme deux longs bras, les maisons s'alignaient chaque côté de la route sur un parcours de près d'un demi-mille. Le chariot s'arrêta avec fracas devant un petit hôtel. Les Lamoureux furent reçus avec effusion par le propriétaire, Médée Labossière, et, après un copieux déjeuner, ils furent assaillis de tous côtés par les questions des curieux qui s'étaient assemblées là à la nouvelle de leur arrivée. Après que la confusion se fut calmée, M. Joseph Labossière insista pour qu'ils viennent demeurer dans sa propre cabane à environ 3 milles à l'ouest jusqu'à ce qu'ils puissent s'installer.

Les journées passèrent rapidement. Ayant entendu la nouvelle de l'escapade de M. Jean-Baptiste Labossière, le Père Bitsche commença une neuvaine, confiant que le déserteur reviendrait. Mais un nouveau malheur frappa la famille. M. Lamoureux, dont la vue avait constamment faibli depuis quelque temps, se réveilla un matin complètement aveugle. Mais même cette épreuve ne le détourna pas de son travail coutumier. Au bout de deux semaines, la famille était installée dans une vieille maison en bois qui avait servi d'école et avec l'aide des villageois la rendirent habitable.

Graduellement, ils s'habituèrent au train-train de vie de la communauté, qui fut soudain brisé, lorsqu'un après-midi on aperçut venant du sud un homme aux cheveux longs et en désordre qui s'avançait péniblement dans le village. Il s'écroula devant la première maison et bientôt les quelques curieux venus à sa rencontre revinrent avec un air de surprise et annoncèrent en criant dans le village que Jean-Baptiste Labossière était revenu enfin. Aussitôt, les gens se précipitèrent au dehors et, seulement après que le brouhaha se fut apaisé, M. Labossière fut-il capable d'expliquer comment il était venu jusqu'à St-Léon.

Le récit qu'il raconta était rempli de mystère. Après qu'il eut sauté du train et couru dans la forêt, il constata que son front et sa main étaient blessés. Alors, bandant son front avec un mouchoir et appliquant sur sa main sa blague à tabac vide, il se fraya un chemin au travers de la forêt épaisse. Ce qu'il advint par la suite, il ne s'en souvenait pas très bien. Durant quelques semaines, il se nourrit seulement de bleuets. Enfin, il sortit de la forêt et s'avança dans un éclairci. Une femme sortant de la maison le vit et échappa un cri car il ressemblait à un spectre. M. Labossière put se trouver du travail. Par la suite il put rejoindre le Dakota-Nord et après quelques mois, St-Léon. Il avait perdu les $200 qu'il avait sur lui lors de sa disparition mais il lui restait les billets de chemin de fer.

Au début de juin, M. Lamoureux acheta la ferme de M. Toutant qui était située à environ 2 milles au nord-ouest de St-Léon. Un sentier étroit et battu dans la forêt conduisait à la ferme et c'est par ce chemin que la famille transporta son maigre butin. Ils déménagèrent dans la petite maison en bois. Le seul autre bâtiment de la ferme était une étable de terre. Ils se mirent immédiatement à l'oeuvre labourant et cultivant les dix acres de terre éclaircis. Durant le long et chaud été, ils cultivaient dans les champs et éclaircissaient le terrain boisé.

Ainsi passa l'été et les jours froids et orageux de l'automne s'abattirent de nouveau sur la montagne Pembina. M. Jean-Baptiste Labossière s'ennuyait à tel point de sa province natale que le 1er novembre, fête de tous les Saints, on décida que lui et sa femme retourneraient à Québec pour y rester. M. Lamoureux fit le trajet avec eux pour consulter un spécialiste des yeux à Montréal.

Mme Lamoureux et sa belle-fille de 16 ans, Exirile, restèrent pour gérer la ferme. Durant les mois glaciaux de novembre et décembre, les deux femmes bravèrent les intempéries pour prendre soin des bestiaux — deux boeufs et une vache — faisant fondre la neige pour se procurer de l'eau. Cette routine pénible et monotone fut rompue seulement à Noël quand M. Landry vint chercher les deux femmes et les amena à sa demeure à environ 1 mille et demi plus au nord, où il y avait une soirée. Parmi les invités était un certain Aimé Fortier, âgé d'environ 25 ans, qui avait été élevé par la famille Lachance, son père étant décédé quelque 20 ans plus tôt à St-Henri, P.Q. Au cours de la soirée, Mlle Lamoureux et M. Fortier vinrent à se connaître et à se plaire.

Quelques jours plus tard, M. Lamoureux revint et bientôt tout rentra dans l'ordre — pour tous exceptés Mlle Lamoureux et M. Fortier. A la fin de février, le jeune homme demanda la main de la jeune fille. Après avoir demandé conseil au Père Bitsche, M. Lamoureux consentit. Le mariage fut célébré le 21 avril 1885, un an après l'arrivée des Lamoureux à St-Léon.

Les années passèrent et M. Lamoureux, qui était maintenant âgé, passa la ferme à son gendre, Aimé Fortier.

Lorsque le 20e siècle fit son apparition, les familles Lamoureux et Fortier entrevoyaient la promesse d'une prospérité là où auparavant tout était inculte et morne.

(à suivre)

Le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., directeur des retraites fermées

Le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., entrera en charge le 1er octobre comme directeur de la Maison Notre-Dame du Cénacle, centre des retraites fermées, à St-Boniface. Il succède au R. P. O. Guy, O.M.I., vice-supérieur et directeur intérimaire, qui devient directeur spirituel au noviciat des Oblats à St-Norbert.

Le R. P. Gorieu est natif de Domremy dans le nord de la Saskatchewan. Il a fait ses études au collège St-Jean d'Edmonton de 1933 à 1937 et au Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface, de 1937 à 1939. Après son noviciat à St-Laurent, il a poursuivi ses études philosophiques et théologiques à Lebret, où il fut ordonné prêtre le 10 juin 1945 par S. Exc. Mgr P. J. Monahan, archevêque de Régina.

Nommé à l'oeuvre de presse de Winnipeg, il s'occupa pendant plusieurs années de la propagande en faveur des hebdomadaires catholiques français et anglais au Manitoba et en Saskatchewan, en plus de ses fonctions comme assistant-rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, rédacteur du **Catholic Year Book**, collaborateur du **Northwest Review**, de l'**Ensign** et de bulletins d'Action Catholique. Le R. P. Gorieu a dirigé des retraites fermées à St-Boniface à plusieurs reprises, en plus de la prédication de missions paroissiales et dans les écoles indiennes. Au journal il fut rédacteur-fondateur de la page "Tous Responsables", si appréciée des jeunes et des fervents de l'apostolat laïque.



R. P. Paul Gorieu, O.M.I.

Aumônier militaire

A partir de 1948, le R. P. Gorieu ajouta à son ministère celui d'aumônier à temps partiel de la base du C.A.R.C. à Winnipeg, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1952 alors qu'il devint aumônier régulier de la nouvelle école de navigation de la capitale manitobaine. Son travail apostolique fut marqué par un véritable mouvement de conversions sur la base et l'organisation de cercles d'études de préparation au mariage et de spiritualité familiale.

Il quitta Winnipeg le 29 mai 1956 à destination de Baden-Soellingen, Allemagne, à la suite de sa nomination comme aumônier à la base de combat dite "No 4 Fighter Wing" du C.A.R.C. à cet endroit. La mort de son père l'obligea de revenir au pays, il y a un mois, et une permission spéciale des autorités militaires fut accordée pour qu'il puisse reprendre le ministère dans la vie civile.

La bibliothèque de St-Boniface

A l'occasion de la reunion mensuelle de la Commission de la Bibliothèque, les bibliothécaires en charge ont présenté leur rapport. Celui de la section "rue Langevin" nous intéresse particulièrement. Ce rapport démontre que le progrès de cette section se continue et que la bibliothèque française — tout comme l'anglaise — se développe constamment.

Il y a un total de 3,192 abonnés, rue Langevin. C'est là un accroissement de 39 abonnés pour le mois d'août. Il est aussi intéressant et consolant de constater que plus de la moitié des abonnés sont des enfants, soit 1,803. La circulation des livres a connu le même progrès, même durant la période des vacances. Il y a eu une circulation de 4,622 volumes pour le mois d'août, et encore ici le nombre de livres pour enfants dépasse celui pour adultes: il y a eu 2,174 livres d'adultes qui ont été apportés en août et 2,448 livres d'enfants.

10,000 volumes

Selon le rapport de la bibliothécaire, Mme Fortin, la section française contient plus de 10,000 volumes, traitant de tous les sujets. La bibliothèque possède un excellent ensemble de livres de renseignement. Au cours de l'été, on a agrandi le local et le tout offre plus que jamais un local spacieux, confortable, bien éclairé, décoré avec goût. Sait-on que, pour quelques sous par année, les amateurs vivant en dehors de St-Boniface peuvent devenir membres de la bibliothèque de St-Boniface? De fait, un nombre imposant des nôtres se prévalent déjà de cet avantage.

C'est en septembre qu'aura lieu à Dauphin le congrès annuel des bibliothèques du Manitoba. Mlle S. Tremblay, membre de la Commission, représentera la bibliothèque de St-Boniface et nos deux bibliothécaires, Mmes Fortin et Grimsey, assisteront à la réunion.

M. Jos.-E. St-Hilaire, de 456, rue Aulneau, vient d'annoncer qu'il posera sa candidature au poste de commissaire d'école pour le district scolaire de St-Boniface.

M. St-Hilaire est ingénieur en chef à l'hôpital Miséricorde. Il est marié et père de cinq enfants. Il a fait ses études à l'école Provencher et au collège de St-Boniface.

Au conseil de ville

Les élections municipales à St-Boniface auront lieu le 18 octobre. Les règlements à cet effet furent approuvés à la réunion du conseil de ville lundi soir.

Il n'y aura pas d'élection à la mairie. Les mandats de cinq échevins seront en jeu. Se présenteront pour un autre terme de deux ans: MM. les échevins Jules DeCaigney (quartier 1), Henri Boiselle (2), Joseph Guay (3), Charles Ursel (4) et William Appleby (5). MM. Peter McKoll et Gilles Guyot, de Windsor Park, ont déjà annoncé leur candidature dans le quartier 1.

Les électeurs exprimeront leurs désirs en même temps au sujet de deux projets de constructions scolaires, l'une dans la région de Windsor Park, l'autre au nord de l'avenue Provencher.

• • •

Les électeurs de St-Boniface choisiront deux membres de la Commission scolaire le vendredi 18 octobre. M. Edouard Lambert, commissaire sortant de charge, se présente de nouveau. L'autre siège est celui qu'occupait l'hon. Alfred Monnin avant sa nomination à la cour du banc de la Reine. Il y a déjà cinq candidats en lice: MM. Edouard Lambert, George De Cruyeanaere, de Windsor Park, Adrien Bourrier, de Niakwa Park, Jos.-E. St-Hilaire et Me Laurent Marcoux.

• • •

Une récompense de plus de $2,000 attend le citoyen qui donnera à la Sûreté des renseignements qui conduiront à l'arrestation du meurtrier de M. Léo Lamontagne. Ce dernier fut assommé dans un garage au coin des rues Provencher et Taché le 8 septembre et mourut quatre jours plus tard. La Compagnie British American Oil vient d'ajouter $200 au total des fonds déjà promis.

Journée diocésaine de Croisade Eucharistique

Pour qui?

1. Tous les instituteurs et institutrices qui enseignent les grades 1 à 6 inclusivement.
2. Tous les instituteurs et institutrices des écoles rurales.
3. Les assistants et assistantes de C.E.

Quand?

Le samedi 28 septembre 1957, à 10 h. 15.

Où?

Institut Collégial St-Joseph.

Que se passera-t-il?

Le R. P. Maurice Gauvreau, S.J., assistant-directeur national de la Croisade Eucharistique, viendra de Montréal diriger la réunion.

Il y aura:

a) des causeries;

b) des démonstrations pédagogiques et pratiques de réunions vivantes, trucs pédagogiques, mimes évangéliques, etc.;

c) Mlle Lucille Joubert, institutrice à l'école Youville de St-Jean-Baptiste, nous parlera de "L'organisation de la C.E. dans une école rurale".

Une messe sera célébrée à 3 h. 30 p.m., à l'Institut Collégial St-Joseph.

Les congressistes sont priés d'apporter leur dîner.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance de cette réunion. Pour les uns, elle donnera un élan pour continuer le travail déjà commencé; pour les autres, elle aidera à comprendre que la C.E. fait partie intégrante de notre travail d'éducateur, elle fournira les renseignements nécessaires pour commencer la Croisade Eucharistique.

Union de prières pour que le Christ et sa Mère soient mieux connus et aimés des élèves que Dieu nous confie.

Lionel BOUVIER, ptre
directeur de l'A.C.

Triskedikaphobie, non, pas du tout

CHICAGO — Miss Shirley Goldman ne souffre certainement pas de "triskedikaphobie — ou la peur du chiffre 13". Elle a 13 ans, elle naquit un 13 septembre, 13 minutes avant minuit.

L'exécutif de l'APM reçoit les "mamans de classe"

Le soir du 9 septembre, l'exécutif de l'Association des Parents et Maîtres honorait les "mamans de classe" sortant de charge, ainsi que celles qui ont été nommées pour l'année 1957-1958. Etaient aussi invités à cette réception: les commissaires d'école, les institutrices, le R. P. Ludger Guy, S.J., officier de liaison de l'Association d'Education, M. l'abbé H. Perron, visiteur des écoles, Mlle Céline Houde, présidente du comité des APM de l'Association d'Education, et le R. P. A. Kéroack, nouveau vicaire au Précieux-Sang.

M. Hervé Sala, président suppléant, souhaita la bienvenue aux invités, et le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé et aumônier, expliqua les buts et le fonctionnement de l'Association. La Rév. Sr M.-Joseph, C.R.C.P., principale de l'école paroissiale, présenta alors les maîtresses pour l'année 1957-1958:

Jardin d'enfants: Mme M.-A. Lemaire.
Grades 1: Sr M.-Damien et Sr Arthur-Marie.
Grades 2: Sr M.-Léon et Mlle Roberta Leblanc.
Grades 3: Sr Yvette et Mlle Florence Balcaen.
Grades 4: Sr M.-Louise et Mlle Berthe Balcaen.
Grade 5: Mlle Isabelle St-Amant.
Grade 6: Mlle Emma Sabourin.
Grade 7: Sr M.-Lucie.
Grade 8: Mme Ed. Cossette.
Grade 9: Sr M.-Joseph.
Grade 10: Sr Bernadette.

Rôle des "mamans de classe"

Mme Marcel Morier donna alors un aperçu des fonctions des "mamans de classe". L'exécutif choisit dans chaque salle de classe une représentante des parents. Cette personne s'appelle une "maman de classe". Puisque l'école paroissiale compte quinze salles de classe, ce comité est composé de quinze membres dont une présidente.

Voici quelques-uns des projets que peut entreprendre un tel comité:

1. Avant chaque assemblée générale, inviter personnellement tous les parents, soit par téléphone, soit par écrit ou bien encore de vive voix par une visite à domicile. Ceci en plus de l'avis régulier des assemblées.
2. Avant le début de l'assemblée générale et pendant le goûter, présenter les nouveaux membres aux autres parents de la classe et à la maîtresse.
3. Organiser une réunion sociale où les parents de la classe et la maîtresse peuvent se rencontrer à l'amiable.
4. Se renseigner auprès de la principale pour savoir comment le comité pourrait mieux promouvoir le bien de l'école.
5. Présenter les membres du comité aux institutrices à l'occasion d'une réception au début de l'année.
6. Trouver moyen de prendre contact avec les parents-immigrants et les accueillir cordialement aux assemblées.

"Les mamans de classe" de cette année furent ensuite présentées: Jardin d'enfants, Mme H. Beaudry; grades 1, Mmes Alfred Ferrier et Alphonse Guénette; grades 2 Mmes Marcel Badiou et Alcide Labossière; grades 3, Mmes D. McNair et Marcien Bergeron; grades 4, Mmes Henri Piédalue et D. Carr; grade 5, Mme René Bernier; grade 6, Mme H. Garand; grade 7, Mme Dominique Renault; grade 8, Mme Robert Druwé; grade 9, Mme Joseph Rodrigue; grade 10, Mme Léo Manseau.

A la demande du président, le R. P. L. Guy, M. Léo Landry et Mlle C. Houde adressèrent quelques mots à l'assemblée.

La soirée se termina par un goûter-buffet, sous la présidence de Mme E. Morin.

Son Exc. M. Hector Allard invité de la Pensée Française

Les membres de "La Pensée Française" voulurent honorer Son Exc. M. Hector Allard, ambassadeur du Canada à Cuba, avant la fin de ses vacances au Manitoba et son prochain départ pour son poste diplomatique. Une soixantaine répondirent à l'appel du secrétaire, Me Louis Deniset, et prirent part au banquet servi à l'hôtel St-Charles, le jeudi 19 septembre, à 12 h. 15. S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, avait pris place à la table d'honneur à droite du maître de cérémonies, M. l'abbé Antoine d'Eschambault.

A la fin du repas d'amitié, M. l'abbé d'Eschambault rappela que les hautes fonctions si magnifiquement remplies par M. Allard dans le corps diplomatique canadien, depuis de nombreuses années et à travers plusieurs pays, sont à l'honneur du groupe minoritaire des Franco-Manitobains, puis il invita l'hôte d'honneur à parler à ses amis et confrères d'antan du pays qu'il habite maintenant.

Son Excellence M. l'ambassadeur, aux applaudissements joyeux de l'auditoire, rappela brièvement les grandes étapes de sa carrière diplomatique et offrit de répondre à toutes les questions qu'on voudrait bien lui poser spécialement sur Cuba, mais aussi sur Genève, Washington, Bruxelles, Mexico, etc. De fait, par ses réponses à la fois prudentes et précises, le conférencier permit à ses auditeurs d'apprendre énormément de belles et instructives choses sur les pays temporairement habités par lui, et davantage sur le Mexique et Cuba. Vraiment, M. Allard est versé en choses politiques, économiques, culturelles, sociales, etc.

S. Exc. Mgr Baudoux, en remerciant le distingué conférencier, pouvait à bon droit conclure que le Canada est magnifiquement représenté à Cuba et que nous, du Manitoba français, avons droit d'être fiers de notre compatriote. Mgr Baudoux sut d'ailleurs profiter d'une excellente occasion pour raviver quelques souvenirs de "leur" temps de collège ensemble.

Souhaitons à Son Exc. M. Allard un excellent séjour à Cuba et, dans un avenir prochain, des honneurs toujours plus grands à l'avantage du Canada tout entier et de sa chère province du Manitoba.



Cité de Saint-Boniface

AVIS relativement à un règlement d'école devant être soumis au vote des électeurs de l'arrondissement scolaire de St-Boniface no 1188.

Un règlement pour autoriser une dépense de deux cent quatre-vingt-cinq mille ($285,000.00) dollars par le District Scolaire de St-Boniface no 1188, pour l'érection et l'aménagement d'une nouvelle école de treize pièces dans Windsor Park et d'une nouvelle école de six pièces dans la partie nord dudit District Scolaire de St-Boniface no 1188.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 113) du District Scolaire de St-Boniface no 1188 sera soumis, en vertu du règlement no 3943 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs dudit district scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits indiqués plus bas.

Le but dudit règlement no 113 du District Scolaire de St-Boniface no 1188 est de contracter une dette de deux cent quatre-vingt-cinq mille ($285,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour l'érection et l'aménagement d'une nouvelle école de treize pièces dans Windsor Park et d'une école de six pièces dans la partie nord dudit district scolaire, au coût de deux cent quatre-vingt-cinq mille ($285,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le VENDREDI 18 OCTOBRE A.D. 1957, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

Subdivisions électorales

Quartier no 1 — Sub. élec. no 1—Eglise belge du Sacré-Coeur, 501, rue Plinguet
Quartier no 1 — Sub. élec. no 2—Club St-François, 1037, chemin Dugald
Quartier no 1 — Sub. élec. no 5—9, Mohawk Bay, Niakwa Park
Quartier no 1 — Sub. élec. no 6—Ecole Frontenac, Autumnwood Drive
Quartier no 1 — Sub. élec. no 7—Ecole Béliveau, chemin Speers
Quartier no 2 — Sub. élec. no 8—Salle des Canadiens de Naissance, 230, avenue Provencher
Quartier no 2 — Sub. élec. no 9—Ecole Marion, rue des Meurons
Quartier no 3 — Sub. élec. no 10—Institut Collégial Provencher
Quartier no 3 — Sub. élec. no 11—Hospice Taché
Quartier no 3 — Sub. élec. no 12—Salle Berry, 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de **La Liberté et le Patriote** et **The Norwood Press**, autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-quatrième jour de septembre, A.D. 1957.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Un citoyen éminent de St-Boniface, Me Louis Bétournay, est décédé

Me Louis Bétournay, avocat bien connu à St-Boniface et Winnipeg, est décédé le mardi matin 24 septembre à l'âge de 67 ans.

Né à St-Boniface le 25 février 1890, le défunt avait fait ses études primaires dans sa ville natale, puis ses études classiques au Collège où il obtenait son baccalauréat ès arts en 1909. Après deux années d'étude à la faculté de Génie civil de l'Université du Manitoba, il s'orienta vers la faculté de Droit où il décrocha sa licence en 1914. En entrant ainsi dans la carrière du droit, il suivait l'exemple de son père, Napoléon Bétournay, qui fut un avocat distingué et le greffier de la cour à Winnipeg. Son grand-père avait eu l'honneur d'être juge du banc de la Reine.

Le défunt lui-même rendit de grands services comme secrétaire-trésorier de la commission scolaire de St-Boniface pendant 30 ans. Il fut aussi pendant 30 ans membre de la chorale de la paroisse-cathédrale. Dans sa jeunesse, il fut membre actif de la Société St-Jean-Baptiste et un sportif ardent. Me Bétournay faisait aussi partie, en ces derniers temps, du Cercle Ouvrier St-Joseph.



Me Louis Bétournay

Les funérailles de ce dévoué citoyen ont lieu ce matin, vendredi 27 septembre, en la basilique de St-Boniface, à 10 h. a.m. Le R. P. Maurice Dussault, O.M.I., cousin de Mme Bétournay, est l'officiant. MM. les abbés Adélard Couture, cousin de Mme Bétournay et curé de Ste-Agathe, et Maurice Deniset-Bernier, grand ami de la famille, sont respectivement diacre et sous-diacre.

Les porteurs honoraires sont: S. H. le juge Alex. Bernier, l'hon. M. A.-M. Monnin, le R. F. Joseph Bruns, S.M., MM. P. Raimbault, W. Young et G. Bérubé. Les porteurs d'office sont: MM. C.-E. Huot, C. Prud'homme, H. d'Eschambault, R. Bockstael, R. Dubreuil et L. Marcoux.

La maison Desjardins est en charge des funérailles. Les prières d'usage eurent lieu au salon funéraire le jeudi soir 26 septembre. L'inhumation a lieu au cimetière de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Alice Bougard; deux fils, Robert et Paul, tous deux avocats; un petit-fils, Marc; deux soeurs, la Rév. Sr Marie-Réginald, des Saints-Noms de Jésus et de Marie, de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, et Mme Manny, de Montréal, et un frère, Georges, aussi de Montréal.

Sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Le Manitoba supplémente les allocations maternelles

Le gouvernement du Manitoba a augmenté les allocations maternelles à cause des coûts élevés de la vie.

L'hon. R. W. Bend, ministre de la Santé et du Bien-être, dit qu'à partir du 1er septembre, le gouvernement a commencé à donner un maximum supplémentaire de $25 par mois en allocations aux mères dans les cas où l'ancien maximum était considéré "insuffisant pour rencontrer les besoins essentiels de la famille".

Le ministre a expliqué qu'en ce qui concerne les enfants, le plan gouvernemental devrait pourvoir plus qu'une simple assistance. Il dit qu'il faut prévoir pour eux les mêmes opportunités d'éducation et de citoyenneté qu'aux enfants des salariés.

Cette allocation de maximum de surcroit est en plus d'un autre supplément de $25 par mois introduit ce printemps afin de couvrir les cas où l'allocation pour le loyer était insuffisant.

M. Bend a insisté sur le fait que l'allocation additionnelle commençant ce mois-ci est un chiffre maximum et que tout pouvoir fut donné au directeur pour déterminer les conditions sous lesquelles cette allocation supplémentaire serait distribuée.

Le budget gouvernemental pour les allocations maternelles se chiffre à $1,115,000 pour l'année courante fiscale.

200 maîtres de plus au Manitoba cette année

Un nombre record d'instituteurs sont maintenant à l'enseignement au Manitoba et à peu près toutes les écoles de la province ont leur nombre suffisant de maîtres.

Le ministre d'Education, l'hon. W. C. Miller, dit que des rapports reçus par le département indiquent qu'à la mi-septembre il n'y avait que trois écoles supérieures et douze classes élémentaires en quête d'instituteurs.

Il y a 200 maîtres de plus cette année au Manitoba que l'an dernier — 1,100 pour les écoles supérieures et 5,400 pour les grades moins élevés. De ceux-ci seulement 287 enseignent avec un permis.

Quoique les responsables du département d'éducation pensent que les jeunes gens doivent encore être encouragés à choisir l'enseignement comme profession, M. Miller dit que l'enrôlement dans les divers cours d'école normale est encourageant. Jusqu'ici, 645 élèves se qualifient pour des diverses sortes de certificats d'enseignement. L'inscription est plus élevée que l'année dernière à l'école normale de Winnipeg, où 501 ont commencé les classes; 69 sont à l'école normale de Brandon; 65 sont attendus à la faculté d'éducation de l'Université du Manitoba et le collège de Brandon compte avoir 10 étudiants pour leur cours d'éducation.

QUEBEC — Le premier ministre, l'hon. M. Duplessis, a dit aux membres de la profession médicale qu'ils manquent à leur devoir en abandonnant la pratique dans les régions rurales en vue de faire plus d'argent dans les villes.

A la suite d'une délégation, **Me Laurent-G. Marcoux** a consenti à accepter de poser sa candidature comme commissaire pour l'arrondissement scolaire de St-Boniface aux prochaines élections municipales. Me Marcoux est membre de l'étude Marcoux, Dureault et Bétournay. Il est père de deux garçons et demeure à 438, rue Louis Riel.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Changements

Le R. P. Jean Soulodre, après 6 ans au Juniorat, où il a rempli plusieurs charges, soit comme remplaçant supérieur et économe, tout en étant professeur, nous a quittés pour aller à la paroisse du Précieux-Sang comme vicaire. Heureusement, nous ne le perdons pas entièrement, car il demeure sur la liste des directeurs.

Le R. P. Maurice Desautels est allé renforcer le contingent des préfets du collège de Gravelbourg, où il fera profiter les jeunes du collège de son expérience dans les organisations sportives et nous profiterons, ici au Juniorat, du savoir-faire du R. P. Dominique Kerbrat qui le remplace au poste de maître des jeux, gardien du dortoir et professeur.

Un autre Père est rattaché à la maison: c'est le R. P. Gérard Nogue, recruteur pour la province oblate du Manitoba.

Entrée

Le jour de l'entrée, nous étions heureux de revoir 62 anciens qui nous revenaient et de saluer 26 nouveaux.

Retraite

La retraite annuelle des élèves fut prêchée par le R. P. G. Nogue. Tous, anciens et nouveaux, suivirent les exercices de la retraite avec piété et un grand sérieux.

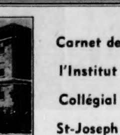
Initiation des nouveaux

La classe de Belles-Lettres était responsable, cette année, de l'initiation des 26 nouveaux. Les deux nouveaux Pères se sont soumis avec bonne grâce aux exigences de la cérémonie de l'initiation. Ils donnèrent le bon exemple à nos deux benjamins, Victor Tétrault et Marcel Champagne, qui acceptèrent "en hommes" le vêtement qui marque leur entrée dans leur nouvelle famille.

Visite au noviciat

Dimanche après-midi, deux autobus de l'"Eagle Bus Lines" conduisaient les élèves à St-Norbert. C'est une visite annuelle qu'il ne fallait pas manquer. On est toujours content d'aller renouer les amitiés et de présenter les nouveaux aux grands Frères Novices qui ont hâte, à leur tour, de revoir leurs confrères et de voir la binette des nouvelles recrues.

Carnet de l'Institut Collégial St-Joseph



Rédactrices
Yolande Roy, Diane Labossière, Annette Dubreuil, Agnès Benoist, Pauline Morier, Agnès De Cruyenaere

Bourse Margaret Brooker

Joanne L'Heureux, fille du docteur Paul L'Heureux, de St-Boniface, a fait honneur aux Franco-Manitobains, à son Alma Mater, l'Institut Collégial St-Joseph, et à sa famille en remportant la plus haute moyenne dans les examens de douzième année du Département de l'Instruction Publique du Manitoba. Ce succès lui vaut la bourse Margaret Brooker!

Félicitations, chère Joanne: nous sommes fières de toi! Ce triomphe ne nous étonne pas... car ce n'est pas la première fois que tu te distingues: prix et bourses de l'Association d'Education, prix des Chevaliers de Colomb, bourse Isbister, médaille du gouverneur-général, etc...

Nous savons aussi que tu as toujours mérité ces succès non seulement par ta brillante intelligence, mais aussi par ton assiduité et ton application au travail et par tes lectures extensives. Ajoutons à cela la charmante simplicité avec laquelle tu prêtais main-forte à l'une ou l'autre d'entre nous.

Nous te réitérons donc nos sincères félicitations et te souhaitons plein succès dans ton cours de science à l'Université du Manitoba.

Une compagne de classe,

Monique BOILY.

• • •

Hommage et reconnaissance

Nous, les élèves de l'Institut, sommes très redevables envers toutes nos institutrices. Cependant, réalisons-nous toujours tout ce qu'elles font pour nous? Leur départ parfois nous ouvre les yeux et nous fait constater bien des choses. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous voulons témoigner notre gratitude et notre appréciation envers Soeur Marie du St-Esprit et Soeur M.-Louise-Gabrielle qui se sont dévouées inlassablement à notre formation.

Pendant seize ans, nous avons bénéficié des talents d'un professeur de chant très expérimenté dans la personne de Soeur Marie du St-Esprit. Si nous, à l'Institut, nous avons obtenu de grands succès dans les festivals, si nos choeurs de chant furent louangés à maintes reprises, si nos représentations et opérettes surent captiver plus d'un auditoire, à qui le devons-nous sinon à Soeur Marie du St-Esprit? C'est ainsi qu'elle développa chez nous le goût du beau, l'amour de notre folklore et même, chez plusieurs, une fierté nationale.

Que ne fit-elle pas pour promouvoir chez nous le chant liturgique? Oui, elle s'y dépensa corps et âme et cela le plus souvent dans l'ombre. Ce n'est pas une besogne dont elle s'est acquittée, mais c'est une oeuvre qu'elle a accomplie parmi nous! Pour tout cela nous l'aimons, lui disons merci et lui promettons le plus fidèle souvenir. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans son nouveau poste à St-Lambert, P.Q.

Soeur M.-Louise-Gabrielle se dépensa pendant plusieurs années à notre formation. Maîtresse hors ligne, elle fut avant tout un apôtre du français chez nous. Avec tact elle nous gagnait à tout ce qui pouvait nous inspirer l'amour de la patrie et de la langue: concours des J.F.M., lecture de notre journal **La Liberté et le Patriote**, le Sou de l'écolier, etc., etc. Elle a surtout donné le goût de la lecture à toutes celles qui sont passées entre ses mains. N'est-ce pas là une richesse? C'est à elle aussi que nous devons le Carnet de l'Institut. Maintes raisons pour lesquelles nous voulons lui témoigner notre reconnaissance et l'assurer que nous conserverons longtemps tout ce qu'elle nous a passé!

Nous lui offrons nos meilleurs voeux dans son nouveau champ d'apostolat à St-Jean-Baptiste.

Nous désirons souhaiter la bienvenue à nos nouvelles maîtresses: Soeur Marie-Edouard, Soeur Luce-Marie et Soeur Marie-Philéas.

Pauline MORIER,
10e année,
cours académique.

• • •

Denise Marion

Le mardi 17 septembre, le soleil radieux répandait partout la joie et la gaieté. Les Marionnettes, le coeur joyeux, sautillaient et dansaient de la manière la plus exubérante. Une bambine encore joyeuse ne savait comment exprimer son bonheur.

C'était la première fois qu'elle dinait à l'école et tout était pour elle un grand pique-nique. Dans son excitation elle renversa son breuvage. Du coup, le bonheur d'il y a un instant fut anéanti. Attristée, elle expliqua l'accident à son institutrice, qui répara le dégât et la consola.

La petite Denise était commençante en catéchisme. Elle était toute fière de pouvoir faire son signe de la croix et répétait souvent des actes d'amour: "Jésus, je vous aime gros comme mon coeur". — Est-ce que cela n'a pas fait sourire Papa, le bon Dieu? Cette fleurette ne se préparait-elle pas à embellir le jardin céleste?

Les débutantes de la première apprennent à lire et à prononcer les lettres "b", "d", "m" etc. Ce jour-là, l'institutrice avait pris à part la petite et l'avait fait lire dans son "Bébé, Marie et Jean". C'était un grand honneur pour la benjamine.

A trois heures, elle se mit en route, apportant chez elle pour la première fois ses livres, cahiers, etc., tous nouvellement recouverts.

Rien ne présageait un événement aussi tragique. La fillette, si heureuse, semblait marcher dans les nuages et ne vit pas un camion qui l'approchait très vite. Le véhicule la frappa fatalement.

Pour vous, chers parents, la séparation est dure, pénible même. Elle l'est aussi pour ses compagnes de classe, qui déjà s'étaient attachées à Denise. L'enfant mignonne est déjà au ciel et connaît un bonheur beaucoup plus parfait que tous ceux de la terre.

Que les secrets du Divin Maître sont impénétrables! Ce fut par cet accident qu'Il cueillit sa Denise afin qu'en compagnie de ses anges, elle chante éternellement ses louanges.

N'est-ce pas à elle que s'adressent ces paroles du psaume 40, V. 13?

"Vous m'accueillez dans votre royaume à cause de mon innocence et Vous m'établissez en Votre présence pour toujours."

TRIBUNE LIBRE

Trois-Rivières, P.Q.

Messieurs,

En lisant votre journal du 13 septembre 1957, en page 3, je remarque l'article: "L'oeuvre historique du professeur W. L. Morton" (XII). Dans cet article, les quelques mots suivants ont attiré mon attention: "Le Manitoba demeure une province insolvable sans l'aide du gouvernement central".

Cette phrase me frappe d'autant plus qu'il y a déjà longtemps que je songe aux immenses possibilités industrielles du Nord du Manitoba. Je suis convaincu depuis longtemps que votre province peut facilement devenir financièrement indépendante.

Vous possédez actuellement d'immenses avantages matériels qui vous permettraient d'aller de l'avant rapidement. Vous possédez une ligne de chemin de fer jusqu'à Churchill. Le gaz naturel est assez rapproché. Le minerai est abondant. Il ne manque plus qu'un peu d'imagination créatrice et le tour sera joué. Il y a déjà longtemps que j'ai soupesé ces possibilités. Je suis de plus en plus convaincu qu'avec un capital suffisant le projet se réaliserait en peu de temps.

Je vous souhaite de réaliser votre autonomie financière et je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,

Marcel BAILLARGEON.

Précieux-Sang

Ligue de cinq quilles

Equipe	Points
Sunshine	29
Aces	25
Les Joyeux	25
Toupin Lumber	25
Les Meteors	21
Les Hirondelles	16
Royals	14
Leo's Electric	12
Dames	
H 1 P — L. Rodrigue	218
H 3 P — L. Rodrigue	540
Hommes	
H 1 P — A. Girard	353
H 3 P — A. Girard	737
Equipes	
H 1 P — Les Joyeux	1135
H 3 P — Les Joyeux	2648

L'avion supersonique CF-105 sera dévoilé à Toronto en octobre

TORONTO — La société Avro Aircraft Ltd. annonce que le CF-105, le premier chasseur supersonique canadien, sera dévoilé à Toronto le 4 octobre par le ministre de la Défense, M. Pearkes.

La cérémonie, à laquelle ont été invités quelque 2,000 diplomates, experts aéronautiques et représentants militaires étrangers, précédera plusieurs semaines d'épreuves secrètes en vol.

L'interrupteur CF-105 est destiné à remplacer éventuellement le CF-100, qu'emploie actuellement l'Aviation royale du Canada. Sa mise au point aurait entrainé des déboursés de plus de $200 millions.

Le CF-105 a les ailes en forme de delta; on affirme qu'il pourrait atteindre la vitesse de 1,500 milles à l'heure.

Funérailles impressionnantes de Mme A. Parent à Dunrea

DUNREA — A l'occasion des funérailles de Mme Arthur Parent, qui eurent lieu le mardi 17 septembre, M. l'abbé J. Bertrand, curé, était le prêtre officiant, accompagné de MM. les abbés P. Holloway, de Brandon, L. Paulhus, de Grande-Clairière, et Edouard Fontaine, de Mariapolis.

Les porteurs étaient trois neveux de la défunte, MM. Léo Labossière, de St-Léon, Arthur Paradis et Adélard Boulet, Alfred Paradis, Albert Boulet et Wilfrid Fortier, de Dunrea.

La quête fut faite par Mmes Alfred Bisson et Norbert Carney. La bannière de Ste-Anne était portée par M. Joseph-S. Boulet et Mmes P. Boulet et Auguste Garand tenaient les rubans.

Parmi les parents et amis venus de l'extérieur pour assister aux funérailles de la chère disparue, mentionnons les Rév. Srs Alice de Jésus et Luce-Marie, de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, Marie-Archange et Laurent de Jésus, de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, et Marie-Estelle, de Notre-Dame-de-Lourdes, M. et Mme David Fortier et leur fils, Paul, M. Herméneglide Parent et ses enfants, Thérèse, Lorraine, Arthur et Denise, M. le Dr Richard Roy, Mmes Félix Paradis et Willie Conrad, tous de St-Boniface, M. Norbert Parent, de Pearson, M. et Mme Léo Labossière et M. Gérard Gaboury, de St-Léon, et M. et Mme Clément Boulet, de Winnipeg.

La chère défunte lègue à ses enfants et à ses nombreux descendants l'exemple d'une piété profonde jointe à un courage qui savait surmonter tous les obstacles.

Remerciements

Les familles Parent et Antoine Boulet désirent exprimer leur vive reconnaissance à tous ceux et celles qui leur ont manifesté de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent et qui les ont aidés de quelque manière pendant la maladie de Mme Parent.

Remerciements spéciaux à M. le curé et au docteur Joubert, très assidus au chevet de la chère malade, aux Soeurs Oblates et à Mme Jules Deschênes, qui lui prodigua ses soins, ainsi qu'aux dames qui, sous la direction de Mme Alfred Paradis, s'occupèrent des repas pour les visiteurs.

Nouvelle famille

M. Edmond Delaronde et sa famille sont venus s'établir à Dunrea. M. Delaronde prend la place de chef d'équipe des cheminots pour le Canadien National, position laissée vacante par le décès de M. Paul Toutant.

Va-et-vient

M. le Dr Yves Joubert et son épouse étaient heureux de recevoir la visite de M. et Mme Ambroise Joubert, de St-Pierre, accompagnés de leurs enfants, Claire, de l'hôpital St-Boniface, et Luc, étudiant à l'Université de Montréal.

M. J.-A. Bernard, de Girouxville, Alta, est venu passer quelques jours chez sa parente de Dunrea.

M. et Mme Richard Rondeau se sont rendus au collège de St-Boniface, récemment, y visiter leur fils, Denis, qui s'est blessé en jouant.

MM. et Mmes Auguste Garand et Wilfrid Fortier, ainsi que M. Alfred Paradis, se rendaient en ville ces jours derniers.

Haywood

Le mardi 17 septembre est décédé M. Edmond Ritchot, âgé de 84 ans, à l'hôpital de St-Claude.

La messe des funérailles fut chantée dans l'église de Haywood le jeudi 19 septembre par M. l'abbé G. Montminy, curé, et l'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

M. Ritchot était célibataire et il ne laisse aucun parent dans la paroisse.

Souper paroissial

Le dimanche 29 septembre aura lieu notre souper paroissial. Venez en grand nombre. Tous sont les bienvenus.



Une journée dans la vie d'un représentant provincial de l'agriculture, telle que dépeinte par ces photos, indique bien la variété de ses occupations. Vignette no 1: **M. Doug. Fletcher** étudie un projet pour la conservation du sol, en compagnie du spécialiste, **M. Hayden Tolton**; (2) il juge le jardin de **Robert Swain** du Club 4-H, alors que la directrice du Club Pomeroy, **Mme C. Swain**, inscrit des notes. Vient l'examen de moutons appartenant au gouvernement (3), l'étude d'une maladie du tournesol avec **M. Lionel Moore**, commentateur à CBW (4), l'inspection d'un taureau Hereford, prix **Elgin Pritchard**, acquisition du gouvernement (5); c'est ensuite (6) l'analyse de l'érosion du sol chez un fermier de Miami. Finalement (7), il explique aux membres d'un Club 4-H comment décorner un animal. Mentionnons aussi qu'une partie de la nuit de M. Fletcher est employée à la correspondance.

Ile-de-Chênes

Naissance

M. et Mme Lionel Beauchemin (Adrienne Carrière) sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Marie-Béatrice-Jacqueline, née le 8 septembre à l'hôpital St-Boniface et baptisée le 15 septembre. Le parrain et la marraine furent les grands-parents de l'enfant, M. et Mme André Carrière, de St-Vital.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

25-522-25P.

Activités de l'APM dès sa première année à South Junction, Man.

SOUTH JUNCTION — M. Jean Lagassé, président de la fédération provinciale de l'Association Parents et Maîtres, a donné une conférence à South Junction le 19 septembre. Plus de 35 parents assistèrent, quoique certains d'entre eux durent amener leurs bébés parce qu'ils n'avaient pu trouver de gardiennes pour leur maison. Ce groupe est d'autant plus imposant qu'il n'y a que 65 enfants à l'école. C'est dire l'intérêt qu'on porte à l'APM à South Junction.

M. Lagassé fut lui-même gagné par les réalisations accomplies par l'APM en cette paroisse, au cours de la première année d'existence du groupement: "Vous avez démontré durant votre année d'APM ce que les parents peuvent accomplir pour les écoles de notre province. Plusieurs paroisses, beaucoup plus populeuses que la vôtre, peuvent tirer une belle leçon de votre expérience et de vos réalisations".

Le conférencier faisait ainsi allusion à l'installation de balançoires dans la cour de l'école et d'une clôture autour de cette cour, le tout grâce à l'initiative du comité des terrains. Une clinique dentaire a siégé durant une semaine, sur l'invitation de l'APM: tous les enfants eurent la chance de se présenter au dentiste, le docteur Swartz, du ministre de la Santé.

Vol. 9—No 1 27-9-57

La Maison Saint-Joseph
OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

Cours général (High School)
Grades 7 à 12 inclusivement

Nous voici!

C'est fait! La machine est en branle. La nouvelle école secondaire d'Otterburne a ouvert ses portes le 9 septembre pour recevoir 106 élèves avec la joie différente et profonde de reprendre les cours dans des locaux neufs, modernes et bien éclairés. Oui, 106 élèves. C'est la plus grosse inscription dans l'histoire de la maison.

Les nouveaux sont nombreux et nous considérons que nous avons un beau groupe d'élèves qui s'est vite adapté et mis à l'ouvrage malgré l'ennui causé par les travaux de construction qui continuent à vive allure et qui privent les étudiants de leur auditorium et de bien d'autres facilités qui rendraient la vie et la discipline plus faciles.

Tous ont compris qu'il fallait faire bon coeur non pas contre mauvaise fortune, mais contre le plaisir retardé de vivre dans une maison d'études spacieuse et vraiment agréable. Nombreux sont les parents qui aimeraient recommencer l'école dans les conditions qui sont offertes à leurs fils. Dans notre temps . . . !

Oui, mes amis, il faudra savoir apprécier les faveurs que vous font vos parents et la direction du collège; apprécier ces faveurs en travaillant mieux et en vous efforçant d'aimer l'étude car ce n'est qu'en aimant l'étude que vous connaîtrez le succès. On réussit ce que l'on aime. Sachez donc aimer non seulement les murs neufs de l'école mais tout ce qui touche à l'école et surtout vos professeurs.

JEAN SUIS.

• • •

Inscription-record

Grades	Pensionnaires	Externes
7	14	4
8	18	1
9	18	4
10	12	6
11	15	4
12	7	3
	84	22

Total: 106 élèves.

• • •

Nos professeurs

Dans une dernière chronique, nous annoncions le départ de 4 membres de notre personnel. Cinq nouveaux religieux sont venus les remplacer. Voici les noms de nos professeurs pour le prochain terme et les matières qu'ils enseignent.

Français: Père J. Ouellette, F. F. Valiquet, F. L. Chénier.

Religion: Père L.-P. Fafard, supérieur, F. Lucien Langlois.

Anglais: FF. E. Bigras, P. Côté, J.-P. Robinson.

Mathématiques: FF. E. Bigras, F. Valiquet, P. Dickner, O. Ricard.

Sciences: FF. P. Côté, E. Bigras.

Chimie: F. F. Valiquet.

Physique: F. O. Ricard.

Histoire et géographie: FF. L. Chénier, P. Dickner, J.-P. Robinson.

Dactylographie: F. P. Dickner.

Principal: F. J.-P. Robinson, c.s.v.

Préfet de discipline: F. Léopold Fournier, c.s.v.

Titulaire du grade 8: F. Léopold Amesse, c.s.v.

Titulaire du grade 7: M. François LaRoche.

• • •

Inauguration du pavillon

L'inauguration du pavillon neuf entièrement construit à l'épreuve du feu est fixée au 20 octobre. S. Exc. Mgr Maurice Baudoux a accepté de présider à la bénédiction de l'édifice. Un programme détaillé sera publié un peu plus tard. En attendant, nous souhaitons que beaucoup de parents et d'amis forment le projet de se rendre à Otterburne pour la circonstance.

• • •

Fondation d'une Caisse populaire

Le mercredi 18 septembre, M. l'abbé St-Laurent, propagandiste diocésain des Caisses populaires, vint exposer aux autorités et aux élèves le projet de fonder une Caisse populaire au collège. La proposition fut acceptée et le R. P. Jacques Ouellette fut désigné pour mettre l'organisation sur pieds.

Vendredi on fit l'élection des directeurs de la première Caisse d'Otterburne. Voici les noms des élèves qui formeront le premier comité: Marcel Fraser, Gilbert Comeau, Normand Hébert, Hervé Marion, Jacques Catellier. Adélard Sénécal fut choisi comme gérant.

Nous reviendrons sur ce sujet, mais nous souhaitons dès maintenant que la Caisse fasse des progrès rapides et que l'idée trouve son chemin dans l'esprit de tous les élèves.

• • •

Au fil de la plume

La rentrée 1957 fut la plus nombreuse dans l'histoire de la Maison fondée en 1904. Nous avons à date 106 élèves dans les grades 7 à 12 inclusivement.

Le dimanche soir 15 septembre, nous avions le plaisir d'accueillir le R. F. Michel Toupin, c.s.v., en route pour Kioto, Japon, après un séjour de repos au pays natal. Le R. F. Toupin nous entretint de façon originale et vivante des moeurs japonaises et de la géographie du pays. La conférence fut suivie d'une longue série de questions, puis on fit une collecte en faveur des missions viatoriennes du Japon.

Le corps des cadets de la Marine canadienne a repris ses activités pour l'année. Plusieurs officiers se sont rendus à Otterburne dans ce but et cette année nous aurons un officier canadien-français. Tout le monde s'en séjouit.

• • •

Chronique des Anciens

Une vingtaine d'anciens nous ont rendu visite au cours des vacances. Nous les remercions et les invitons à revenir.

D'autres ont accepté la grande responsabilité de la vie à deux. Nous désirons leur offrir nos voeux de bonheur. Nous avons appris le mariage de Benoit Lacroix, Gilbert Dumontier, Pierre LaRoche et Gabriel Comte.

A l'Ecole Normale nous relevons les noms de Lorne Lepoudre, '57, Antoine Gagné, '57, et Alfred Carrière, '56.

Les Anciens sont très cordialement invités à la cérémonie d'inauguration du nouveau pavillon de l'Alma Mater. Venez nombreux le 20 octobre prochain.

LE SECRETAIRE.

S. Exc. Mgr Bernier évêque de Gaspé

OTTAWA — S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a communiqué que le Saint-Père a daigné transférer S. Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque titulaire de Laodicée, en Syrie, et nonce apostolique au Panama, à l'église cathédrale de Gaspé, en l'autorisant à conserver le titre personnel d'archevêque.

St-Laurent

Va-et-vient

Mme Marguerite Cuperus et son fils, Dick, de Pine Falls, sont venus rendre visite à MM. et Mmes Edgar Carrière, Ludovic Chartrand et N. Dumont et Mme Eugénie Carrière, la semaine dernière.

M. et Mme Sylvio Jolicoeur, d'Ear Falls, Ont., ont passé une semaine chez les parents de Mme Jolicoeur, M. et Mme François Blais. Ils ont aussi visité MM. et Mmes Emery Blais et Emile Tonn, de St-Vital.

M. et Mme Armand Allard et leurs quatre enfants, de Montréal, sont retournés le vendredi 20 septembre, après avoir passé une vacance d'un mois chez leurs pères et mères, MM. et Mmes Noël Allard et Alexandre Coutu, et toute la parenté de St-Laurent.

Mlle M.-Louise Noiseux passait la fin de semaine en visite chez ses amis, M. et Mme Pierre Combot, fils.

M. et Mme C. Kowcum et leur fillette, Jacqueline, ont visité leurs grands-parents, M. et Mme François combot, durant la fin de semaine dernière.

M. et Mme Omer Rainville ont eu le plaisir d'avoir la visite de leur mère, Mme Fréderic Rainville, de Montmartre, de M. l'abbé Maurice St-Cyr, de Montréal, des Rév. Srs St-Cyprien, de Los Angeles et St-Maurice, de Winnipeg, et de Mme Dolton, de Winnipeg.

M. Alexis Colliou et sa fille, Dorothée, sont partis pour deux semaines de vacances à Vancouver et reviendront par Edmonton.

M. et Mme Jos. Colliou recevaient la visite de M. et Mme Walter Hanglean et de leurs enfants, d'Edmonton. Ils visitèrent aussi M. et Mme Alexis Colliou et toute la famille.

MM. Clément Combot et Emmanuel Rainville sont partis continuer leurs études au collège de Gravelbourg.

Mlle Sylvia Bruce, de Winnipeg, passait la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Wilmer Bruce.

Nos malades

M. Laurier Gareau a été transporté à l'hôpital Misériecorde de Winnipeg où il a subi une opération d'urgence le jeudi 19 septembre.

Mme Jules Lambert a aussi été conduite à ce même hôpital le lundi matin 23 septembre.

Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Saint-Labre

Shower

Le mercredi 11 septembre eut lieu un shower organisé en l'honneur de Mlle Esther Grenier chez M. et Mme Alphonse Grenier. De beaux cadeaux lui furent offerts. Mlle Grenier remercia les personnes présentes en termes appropriés.

Mariage

Le samedi 14 septembre, M. l'abbé Joseph Choiselat bénissait le mariage de Mlle Esther Grenier, fille de M. et Mme Alphonse Grenier, avec M. Louis Gagnon, fils de M. et Mme Mathias Gagnon, de Giroux.

La mariée, entrant au bras de son père, était ravissante dans une longue robe en tulle et nylon avec jupe ample et boléro en dentelle. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Stella Carrière et Eva Laurencelle, portaient des robes jaune et verte avec chapeaux assortis.

MM. Armand Gagnon et Hubert Grenier agissaient comme garçons d'honneur. Les témoins étaient les pères respectifs des nouveaux époux.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendirent chez M. et Mme Alphonse Grenier pour le diner et chez M. et Mme Mathias Gagnon, de Giroux, pour le souper et la soirée.

M. et Mme Louis Gagnon résideront à St-Boniface.

Va-et-vient

M. et Mme Ray Bouthillier, de Flin Flon, ont passé quelques jours chez Mme Julien Gérardy.

M. et Mme Fernand Constant, de St-Boniface, ont rendu visite à M. et Mme Henri Boivin, de Florzé.

M. et Mme Eugène Poiron ont reçu la visite de leurs filles et gendres, MM. et Mmes Mathias Gagnon et Wilfrid Savard, de St-Boniface.

M. et Mme Antoine Gauthier ont passé quelque temps chez leurs parents de St-Boniface et de Ste-Geneviève.

Mme Martine Frizdiger, de Warroad, ainsi que Mme Marie Prairie, de St-Boniface, sont en visite chez leurs frère et bellesoeur, M. et Mme Antoine Gauthier.

Population des E.-U. accrue de 20,378,000 en sept ans

WASHINGTON — La population des Etats-Unis a atteint 171,500,000 personnes le 1er août, a annoncé le service du recensement des Etats-Unis, soit une augmentation de 20,378,000 habitants ou 13 et demi pour cent depuis le recensement du 1er avril 1950.

St-Norbert

Grand thé

A l'occasion de l'ouverture du nouveau presbytère, les dames de la paroisse organisent un grand thé le dimanche 6 octobre, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. p.m. Ceci permettra aux paroissiens et aux nombreux amis de venir voir le beau travail qui a été fait pour réparer les ravages du feu.

Tous sont cordialement invités à venir se rencontrer et à prendre le thé le dimanche 6 octobre à St-Norbert.

Assemblée

La première assemblée des Parents et Maîtres aura lieu le mercredi soir 2 octobre à l'école des garçons. Deux garçons de l'école, Paul Dufort et Lucien Laurendeau, nous donneront un rapport sur les cours qu'ils ont suivis à l'Université du Manitoba cet été. L'un traitera des Nations unies et l'autre, de la Croix-Rouge.

Les deux principales des deux écoles introduiront le personnel enseignant aux parents et il y aura l'élection de l'exécutif. Les membres sortant de charge sont: président, M. G. Lagacé; vice-président, M. C. Dorge; secrétaire, Mme P. Lord; trésorière, Mme T. Tétrault.

Venez donc tous à cette réunion importante des élections.

Gagnants

Le "Paper Drive", qui a eu lieu à St-Norbert le vendredi 20 septembre, a rapporté au-delà de 10,000 livres de papier. Les gagnants ont été: Roger Grégoire, du grade 1 de l'école des garçons de St-Norbert, et Michael Wellwood, de Turnbull Bend.

Malade

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à Mme J.-A. Ritchot qui est actuellement hospitalisée.

Décès

Un des anciens paroissiens, M. Henri Monchamp, est décédé le samedi matin 21 septembre à St-Boniface. Nous offrons nos sincères sympathies à Mme H. Monchamp et à ses enfants, ainsi qu'à M. Maurice Monchamp, de St-Norbert, frère du défunt, et à ses deux soeurs, les Rév. Srs Jeanne et Michèle Monchamp, s.g., autrefois du couvent de St-Norbert.

Elie

MM. et Mmes Magloire Bernardin et Pierre Bouchard sont de retour d'une fin de semaine à Keewatin, Ont., où ils visitèrent la Rév. Sr Bernardin de Marie, du couvent de Keewatin, ainsi que M. et Mme Jules Bouchard.

M. et Mme Jules Bouchard et leur famille, de Keewatin, Ont., M. et Mme Philippe Guénette et leur famille, de St-Boniface, étaient de passage chez M. et Mme Magloire Bernardin.

Caisse scolaire

Le 20 septembre, M. l'abbé St-Laurent est venu ouvrir une Caisse scolaire à Elie. Il visita chaque classe et expliqua le but et l'importance d'une Caisse scolaire. Le comité est composé des membres suivants: président, Gilbert Girard; vice-président, Raymond Ayotte; gérante, Eva Lachance; assistante générale, Estelle Girard; conseillères, Lucille Beaudry et Sylvia Desilets.

Nous espérons que cela encouragera nos jeunes à faire des épargnes.

Naissance

M. et Mme Lionel Bouchard sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, André-Lionel-Joseph. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Joseph-Albert Bouvier, de St-Boniface.

Nos malades

Prompt rétablissement à M. Charles Payment et au bébé de M. et Mme Fernand Gervais, qui est de retour à la maison après un long séjour à l'hôpital Miséricorde.

Mariage

Le samedi 21 septembre, Mlle Anita Payment, fille de M. et Mme Charles Payment, épousait M. Alfred Ammiter, de Starbuck.

Around Home

Je vous reviens cette semaine avec une recette qui régalera toute votre famille et quelques petits conseils qui vous aideront et vous épargneront du temps.

Pris avec un canard?

C'est le temps de la chasse, et vous devrez probablement plumer quelques canards ou autres volailles. Voici une suggestion qui rendra la tâche bien facile.

Enlevez d'abord toutes les plus grosses plumes, et, ensuite, couvrez tout l'oiseau de paraffine fondue et chaude. Lorsque la cire sera refroidie, vous n'aurez qu'à éplucher la cire . . . et les plumes!

Les enfants sont de retour à l'école, l'hiver approche et l'eau chaude devient bien nécessaire en cette saison automnale. Le secret d'avoir toujours en main une quantité suffisante d'eau chaude est nul autre qu'une chauffe-eau électrique.

Toutes les familles devraient avoir un réservoir à eau chaude de 30 gallons, et pour une famille de cinq ou plus, un réservoir de 40 gallons est recommendable.

Pour de l'eau chaude quand vous en avez besoin, installez-vous un chauffe-eau électrique et automatique. Découvrez tous les avantages que vous offre le nouvel Inglis "Glasteel", le réservoir à eau chaude avec la construction exclusive "Heetwall". Vous les verrez à la salle d'exposition de la Manitoba Power Commission à Winnipeg, Brandon et Portage-la-Prairie.

Nouveau livre de recettes d'automne

Ecrivez dès maintenant pour vous procurer le nouveau livre de recettes d'automne. Il vous offre une variété de recettes, telles les tartes aux anges, les "Apple-Betty", les "Chocolate Viennese Torte" — que vous servirez fièrement à votre famille ou à vos amis.

Et maintenant pour bien terminer un repas d'automne, essayez ce délicieux dessert:

Pinwheels aux fruits

1½ tasse de sucre
2 tasses d'eau
Pâte de Shortcake
3 tasses de fruits coupés
1 c. à table de beurre
½ c. à thé de cannelle
Crème fouettée (si désirée)

Mettez le sucre et l'eau dans un moule allongé, 13" x 19". Cuisez 5 minutes. Faites la pâte de Shortcake et roulez la en 1/3" d'épaisseur. Répandez les fruits sur la pâte, badigeonnez de beurre et saupoudrez le tout de cannelle. Façonnez en un long rouleau. Pincez les deux bouts pour bien fermer. Coupez en tranches de 1½" d'épaisseur et placez-les immédiatement dans le sirop bouillant, ou placez le rouleau en entier dans le sirop bouillant. Cuisez à four vif, 450°, de 20 à 25 minutes. Servez chaud, avec de la crème fouettée. Donne 8 portions.

Shortcake

2 tasses de farine tamisée
2 c. à table de sucre
3 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
6 c. à table de shortening
2/3 à ¾ de tasse de lait

Tamisez ensemble la farine, le sucre, la poudre à pâte et le sel. Coupez le shortening en petits morceaux à l'aide d'un mélange-pâte. Ajoutez le lait en remuant jusqu'à ce que vous ayez une pâte molle. Pétrissez légèrement. Roulez en 1/3" d'épaisseur comme indiqué ci-haut pour les Pinwheels aux fruits.

Cette année encore, je vais donner de petits conseils aux ménagères avec Bill Guest sur le programme "Ev Dutton's Almanac", tous les lundis soir aux postes de radio CKRC, à Winnipeg, et CKDM, à Dauphin, à 7 h. 30 p.m., et au poste CKY, à Brandon, à 6 h. 30 p.m. Soyez aux écoutes, n'est-ce pas?

Et maintenant, à bientôt. Si vous avez des problèmes de ménagères, écrivez-moi à la Manitoba Power Commission, 1075, avenue Portage, Winnipeg. J'attends vos lettres.



ECONOMISTE
DE VOTRE
HYDRO

CKSB ET L'INONDATION

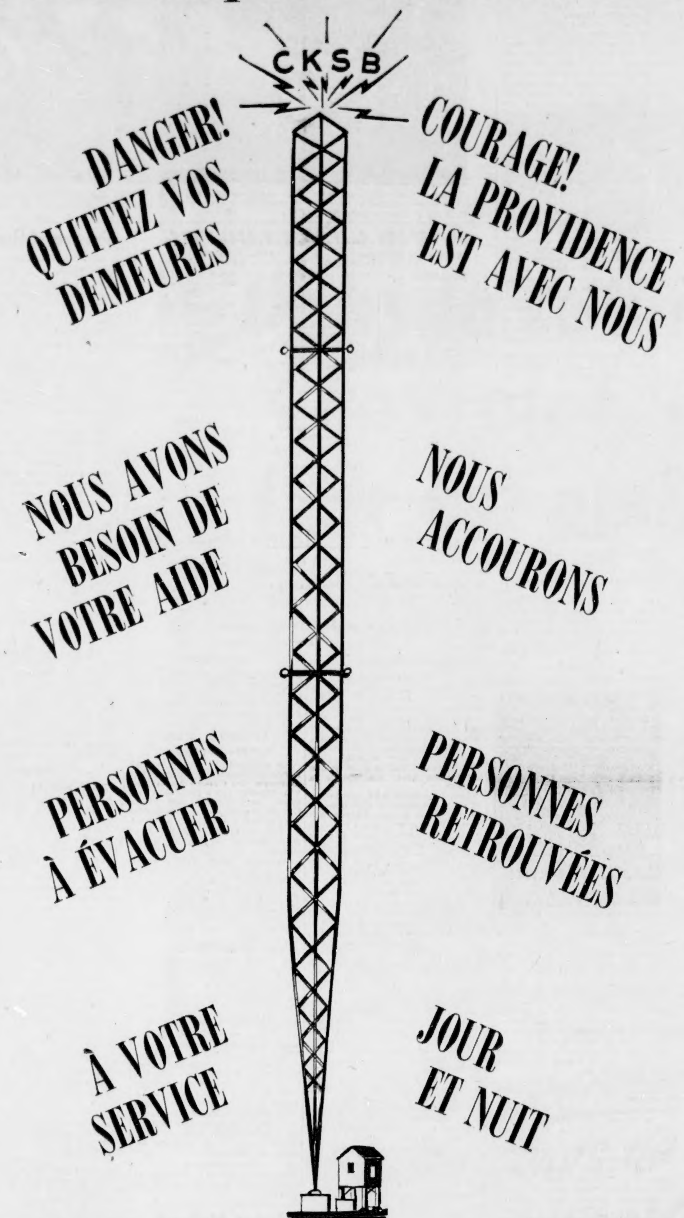
Nous n'avons pas le droit d'oublier

Nos patrons d'honneur

Dom Fulgence Fortier, abbaye de St-Norbert
L'honorable juge Alfred Monnin
Le magistrat Henri Lacerte
L'honorable P.-A. Talbot
Le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg
Le Dr R.-G. d'Agincourt
S. H. le juge Alexandre Bernier
S. H. le maire J. Van Belleghem
M. Joseph Degagné
Dr André-S. Lachance, dentiste
R. P. Oscar Boily, recteur du Collège de St-Boniface
R. P. L.-P. Fafard, Maison St-Joseph, Otterburne
R. P. Irénée Tourigny, provincial des Oblats
R. P. Albert Girard, Juniorat de la Ste-Famille
R. F. Joseph Bruns, principal de l'école Provencher
Rév. Mère Marie-de-Jésus, C.R.C.P.
Rév. Mère C. Fortin, s.g.m., supérieure provinciale
Rév. Sr Marie-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, supérieure générale des Petites Soeurs Missionnaires de St-Joseph
Rév. Mère Jean-de-la-Croix, M.O., supérieure générale
Rév. Mère Ste-Edith, supérieure, couvent des Soeurs de la Miséricorde, Winnipeg
Me Laurier-A. Régnier
M. le député Edmond Brodeur
M. le député Roger Teillet
Le major J.-C. Lavoie
M. le député Gildas Molgat
Me Louis Deniset, député fédéral de Provencher
L'honorable Edmond Préfontaine, secrétaire provincial
Le sénateur L. Beaubien
M. Jean Hacault, préfet de la municipalité de Lorne
M. A.-E. Cantin, préfet de la municipalité de McCreary
M. A.-S. Beaubien, préfet de la municipalité de Montcalm
M. H. Dussessoy, préfet de la municipalité de Ste-Anne
M. J.-F. Legal, préfet de la municipalité de Richer
M. A. Hamelin, préfet de la mun. de St-François-Xavier
M. Benoît Fouillard, maire de St-Lazare
M. N.-J. Allard, administrateur de la mun. de St-Laurent
M. Marcel Boulic, maire de South Norfolk
M. P.-E. Gauthier, préfet de la municipalité de Taché
Dr Jean-J. Trudel, gouverneur de l'Université
Dr Louis Collin
M. Paul Boel, consul de Belgique
Mme Pauline Boutal
M. Azarie Bruce
M. Pierre Fontaine
M. Ulric Lambert
M. Camille Fournier
M. Saulas Fontaine
M. Auguste Pichette

Souscriptions reçues

St-Boniface—	
S. Exc. Mgr Maurice Baudoux	$500.00
M. Georges Jessop	500.00
L'honorable Alfred Monnin	500.00
M. Roland Couture	500.00
Corporation archiépiscopale de St-Boniface	500.00
M. l'abbé Deniset-Bernier	75.00
M. l'abbé Henri Perron	100.00
M. Joseph Degagné	250.00
M. Fred St-Germain	100.00
Les Filles de la Croix	100.00
M. René Chartier	25.00
M. Robert Stanners	25.00
Mlle Germaine Chaput	40.00
Mlle Thérèse Ramaekers	25.00
Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang	10.00
St-Pierre—	
M. J. Fréchette	5.00
La Broquerie—	
M. Alfred Choiselat	10.00
Portage-la-Prairie—	
Mme Auguste Bernard	1.00
Otterburne—	
Groupe de vieillards	13.35
Ste-Rose-du-Lac—	
M. Emmanuel Maguet	100.00



Message du président

Délivrez-nous du mal de croire

1. **Que la souscription ne regarde que le voisin;**
2. **Que les paroisses éloignées ne sont pas intéressées à écouter CKSB;**
3. **Que les critiqueurs et les mécontents ont toujours raison;**
4. **Que la télévision a déjà supplanté la radio;**
5. **Que cette affaire ne regarde que les vieillards;**
6. **Qu'on est dispensé de souscrire parce qu'on ne peut disposer que d'un petit montant;**
7. **Qu'il s'agit d'une autre taxe ajoutée à des centaines d'autres;**
8. **Qu'il est impossible de recueillir le montant de $100,000.00;**
9. **Que le français est appelé à disparaître;**
10. **Qu'on peut se passer des services de CKSB;**
11. **Que les améliorations projetées ne sont pas nécessaires;**
12. **Que c'est une illusion de vouloir continuer une lutte qui dure depuis deux cents ans.**

AU CONTRAIRE

Pour ceux qui veulent voir, les preuves de notre survivance sont assez probantes. L'union de toutes les bonnes volontés et les sacrifices de tous ceux qui croient en l'avenir réaliseront l'impossible. CHFA, CFNS et CFRG relient déjà les deux grandes provinces voisines: il faut que les ondes de CKSB se fassent entendre jusqu'aux frontières du Manitoba pour que l'on puisse dire partout: le verbe français rayonne des Grands Lacs aux Rocheuses. Nous aurons donné la meilleure preuve que nous entendons demeurer ce que nous sommes.

Pendant les longues semaines de l'inondation

CKSB

- a été sur les ondes 448 heures consécutives;
- a payé $3,000 de salaires supplémentaires;
- a transmis 497 communiqués (répétés au moins trois fois);
- a diffusé 4,618 messages personnels et 104 télégrammes;
- a répondu à plus de 5,000 appels téléphoniques dont 104 interurbains.

Le Centre d'information a reçu plus de 2,500 personnes qui cherchaient des renseignements.

Ce que CKSB a fait lors de ces jours d'épreuves, il le fera chaque fois que le besoin s'en fera sentir.

CKSB veut grandir pour étendre ses services à tous les Franco-Manitobains.

Il faut qu'on y pense très sérieusement. C'est l'heure de la reconnaissance et de la préparation de l'avenir.

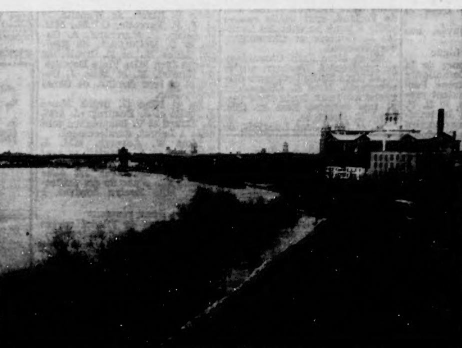
Souscrivons aujourd'hui même.

Pendant la semaine du 29 septembre nos percepteurs visiteront les paroisses suivantes

- **STE-ANNE**
- **LA BROQUERIE**
- **LORETTE**

HISTOIRE SANS PAROLES







1000 watts, c'est bien — 5000 watts, c'est mieux

Invitation spéciale aux commissaires au congrès de Prince-Albert, les 27, 28 et 29 octobre

Tous les ans les Canadiens français de la Saskatchewan, depuis quelque 30 ans, se réunissent avec les commissaires pour faire le point.

Coutume fort louable que ce congrès conjoint de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C., car elle permet d'évaluer les gains et les pertes, de consolider les uns et de combler les autres.

Coutume précieuse pour nos associations-soeurs, car elle force l'étude des problèmes communs, renouvelle l'ardeur comme la force et prépare des mises en oeuvre pour que l'avenir soit toujours plus conforme à la mission providentielle qui est nôtre ici dans l'Ouest canadien.

Au cours des dernières 30 années, nous avons certainement beaucoup profité de ce fraternel compagnonnage de notre association avec l'A.C.F.C. qui, elle, a déjà 45 ans d'existence, de luttes, d'expérience, de sagesse.

Aujourd'hui, d'autres luttes s'amorcent, plus tragiques et désastreuses que jamais si nous ne nous réveillons pas, si nous ne nous groupons pas, si nous ne nous concertons pas pour dépister les réelles intentions des saboteurs et nous armer jusqu'aux dents pour tenir le coup et en sortir vainqueurs.

L'A.C.F.C. est toujours là avec son exécutif et ses Cercles paroissiaux pour faire la garde; ses peines et ses joies sont nos peines et nos joies. Voilà pourquoi, il faut que nos commissaires franco-catholiques soient autant de **sentinelles** diligentes, vigilantes, entreprenantes, combattantes. Notre survivance en dépend. Nos droits scolaires en sont l'enjeu. Nos écoles en sont le point de mire. Notre chère jeunesse en sera la victime heureuse ou malheureuse selon que nous serons vaillants ou lâches.

Le congrès de Prince-Albert revêt donc, à cause de cela, une importance vitale. Nos écoles, ce sont **nos** affaires. Mais avec la vague de centralisation à outrance qui déferle sur nous sans considération de qui que ce soit: rouge, blanc ou noir, catholique, juif ou protestant, il y a lieu pour le moins d'étudier froidement ces nouvelles tactiques éminemment subtiles, de proposer des solutions plus raisonnables, plus conformes à nos aspirations et d'exercer même, s'il y a moyen, une influence chrétienne et franchement canadienne ce qui concerne notre système scolaire.

M. R.-A. Pinsonneault

"Notre foi, notre langue!" voilà notre mot d'ordre. Nos droits naturels sont indéniables. Nos droits constitutionnels et légaux aussi. Mais ceux-ci, on se plaît tant à les enchevêtrer, que beaucoup de commissaires se demandent s'il vaut la peine d'être réélus, s'il vaut la peine de se déranger ... et l'apathie se glisse dans nos rangs et l'inactivité devient fatale.

Les commissaires des grandes unités deviennent alors plus hardis, se permettent des libertés ou des décisions souvent néfastes au bon fonctionnement de nos écoles, ignorent les droits sacrés des parents et on sait ce qui arrive... La crise scolaire de Willow-Bunch en est un exemple typique. S'il n'y avait pas eu quelques commissaires, entêtés pour le bien et le droit, c'en aurait été f-i-n-i.

Plus que jamais donc, vous voyez, messieurs les commissaires, il est de la plus grande importance que vous soyez au congrès à Prince-Albert, les 27, 28 et 29 octobre.

Comme président de votre association, j'en appelle à votre foi, à votre patriotisme, à votre coeur français pour que vous y veniez en grand nombre. Car la question qu'on se posera sera celle-ci: comment **faire face** à ce nouveau ballon tout rempli de gaz suffocants qu'on fait miroiter à nos yeux depuis quelque temps et que l'on nomme: "County System"? Comment le crever? Ou comment se munir de masques pour n'en être pas asphyxiés?

Chers compatriotes, venez retremper vos forces, raffermir vos volontés, raviver vos convictions.

Nous sommes les représentants officiels des parents auprès des autorités scolaires gouvernementales. Ne les décevons pas dans l'accomplissement de ce devoir grave. Ne les trompons pas dans la confiance qu'ils ont mise en nous. Soyons au congrès à Prince-Albert, les 27, 28 et 29 octobre.

R.-A. PINSONNEAULT,
président de l'A.C.E.F.C.

Montmartre

Décès

La Rév. Sr Auguste du Sacré-Coeur (née Anna de Trémaudan), de la congrégation des Filles de la Sagesse, de St-Laurent-sur-Sèvre, Vendée, France, est décédée. Elle était âgée de 86 ans et 7 mois et dans sa 70e année de vie religieuse.

Elle laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Aline Ecarnot et Mlle Jeanne de Trémaudan, de Montmartre, et un frère, M. Désiré de Trémaudan, de Victoria, C.-B.

Va-et-vient

M. Denis Dubord a obtenu du Canadien National un congé de quelques mois pour suivre un cours au collège de Régina.

M. Armand Coupal, âgé de 12 ans, fils de M. et Mme L.-D. Coupal, de Montmartre, est parti de Régina pour New-York afin d'y subir une intervention chirurgicale. Il est accompagné de sa mère et de sa tante, Mme Mangel, de Régina.

Mme Loire, de Ste-Rose-du-Lac, est venue passer quelques jours de vacances chez ses enfants, MM. et Mmes Paul Beauchemin et Ludovic Ferraton.

M. Tommy Perceval est revenu d'un voyage de quelques jours au Lac Waterberry.

M. et Mme Roméo Lamoureux, d'Embrun, Ont., ont visité leur cousine, Mme A. Faubert. Ils se dirigeaient ensuite vers Ponteix et Vancouver.

M. et Mme Allan Amerud, revenant d'un voyage à International Falls, Minn., où ils ont visité leur frère, M. Léo Amerud, se sont arrêtés à Montmartre où ils passeront quelques jours de vacances chez leurs parents, M. et Mme Jos. Labrèche.

M. Henri Simonieu, de Montréal, était de passage à Montmartre où il eut le plaisir de revoir plusieurs amis après une absence de 49 ans. Il va résider maintenant à Kelowna, C.-B.

Nos malades

Sont hospitalisés: MM. Keith Gibson et Henry Winer, de Kendal, M. Jacoz Klein et le bébé Sally Hereny, d'Odessa, M. William Fluk, de Glenavon, Mlle Rose-Marie Bleiskmitz, de Régina, MM. H. O'Shaughnessy et Armand Roy, de Montmartre.

Tisdale

L'assemblée de la L.C.F. avait lieu en septembre chez Mme Hartnett; on y comptait vingt membres et deux visiteurs présents.

Le principal sujet de discussion fut notre bazar annuel qui se tiendra le samedi 12 octobre. On demande à chaque paroissien de donner un linge à vaisselle afin de nous approvisionner avant le bazar.

On rappelle aussi à toutes les dames d'assister, autant que possible, à la convention nationale qui aura lieu à Saskatoon du 19 au 23 octobre.

Mlle Rose-Marie Flock nous donna ensuite une intéressante causerie sur les Clubs 4-H, sur les travaux accomplis depuis qu'elle en fait partie; elle nous décrivit aussi les satisfactions et avantages personnels qu'elle en a retirés durant ces 4 années.

Le goûter fut servi par Mmes Thuchak et Wisser et Mlle Esther Kovack.

La prochaine réunion n'aura lieu que le jeudi 17 octobre, à la demeure de Mme Thauser.

South Makwa

Décès

Le mercredi 18 septembre eurent lieu les funérailles de Mme Paul Rivard, décédée le dimanche 15 septembre à l'hôpital de Loon Lake, après une longue maladie soufferte avec patience et résignation.

La levée du corps de la défunte se fit à la demeure de M. Rivard par le R. P. L. Couture, O.M.I. Le cortège funèbre, précédé de la croix et de deux enfants de choeur, fut accompagné de nombreux parents et amis et de la bannière de Notre-Dame du Bon-Conseil, suivie des membres de la Ligue des Femmes Catholiques.

Les porteurs étaient MM. Albert Lalonde, Elizé Charpentier, Léon Poulin, Armand Cardinal, Lionel et Dieudonné Beaulieu.

La messe de Requiem fut chantée dans l'église St-Thomas de South Makwa et l'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse.

Mme Rivard (Mary Pilon) naquit à St-Malo, Man., il y a 72 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, huit enfants, Mme Eva Tulford, de Chicago, Mme Flora Pilon, de South Makwa, Albert, de Dryden, Ont., Mme Dora Giroux, de Rouyn, P.Q., Mme Marie Sicotte, Mme Mona Ness, Walter et Clifford, tous de Niagara Falls, Ont.; 24 petits-enfants et 1 arrière-petits-enfants, ainsi qu'un frère et quatre soeurs.

A la famille éprouvée, nos sincères sympathies.

Asemblée de la Ligue

La réunion des dames de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme Irène Perreault; 15 membres étaient présents. Après la prière, le R. P. Directeur demanda à la présidente de lire le premier chapitre du livre "Preface to Religion", oeuvre de Mgr Sheen. Cette lecture fut très appréciée par les membres. On procéda ensuite à l'organisation de notre bazar annuel qui aura lieu au mois de novembre.

La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Buan le 3 octobre.

Naissances

A M. et Mme François Bertrand, un fils, René-Marcel.

A M. et Mme Lionel Beaulieu, un fils, Léo-Pierre.

A M. et Mme Bertrand Gagnon, une fille, Marie-Jocelyne-Emilienne.

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Hector Dionne et à leur famille.

Tout prochainement, bon nombre de familles viendront s'établir parmi nous afin de profiter de la qualité du sol et de l'éducation des enfants donnée par les **Soeurs de la Présentation de Marie.**



De nouveau victorieux en Allemagne de l'Ouest, **le chancelier Konrad Adenauer** essaie un air sur le violon durant une visite à Bubenreuth. Cela, au grand plaisir de réfugiés qui ont établi leur industrie du violon en cette ville. (CW)

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles — CFGR—1230 Kilocycles
CODE: L — Local; R — Réseau; D — Différé

DIMANCHE

9.55L-Ouverture
10.00R-Radio-Journal
10.05L-Intermède mus.
10.15R-Revue des Hebdos
10.30R-L'éducation aujourd'hui
11.00R-Claves et Maracas
12.00L-Vedettes
12.45L-Prog. allemand
1.00R-Tableaux d'opéras (à partir du 20 octobre)
1.30R-Présence de l'Eglise
2.00R-Connaissance de la musique
2.30R-Images du Canada
3.00R-Radio-Journal
3.05L-Intermède mus.
3.15R-Politique
3.30R-Match intercités
4.00R-Nouveautés dramatiques
4.30R-Les petites symphonies
5.00R-Festival
6.30R-Le sel de la terre
7.00R-Radio-Journal
7.15R-Entretiens du dimanche
7.30R-Récital
8.00D-Voix du Cap
8.15D-Quart d'heure de sainte Anne
8.30L-A demain . . .
8.55L-Résumé des nouv.

Du lundi au vendredi inclusivement

6.50L-Ouverture
6.55R-Radio-Journal
7.00L-Soleil levant
7.45L-Laflèche (chansons populaires)
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.30L-Blanc et noir (Swift-Current)
8.40L-Willow-Bunch
9.00R-Jeunesse dorée
9.15R-Rue principale
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie
10.00R-Radio-Journal
10.10L-Intermède mus.
10.15R-Quelles nouvelles
10.30R-Pages de vie
10.45D-Je vous ai tant aimé
11.00R-Les visages de l'amour
11.15R-Ritournelles
11.30D-Reveil rural
11.40L-Intermède mus.
11.58L-Angélus
12.00L-L'ami Pierre
12.15L-Pot-pourri mus.
12.57R-Radio-Journal
1.00L-Sask. agricole
1.30L-L'heure de l'Est
2.00L-Nos malades
2.15R-Auto-suggestions
2.30L-Requêtes et refrains (Ponteix)
3.00R-Radio-Journal
3.10L-Intermède mus.
3.15D-Clinique du coeur
3.30L-Carnet mondain
3.45D-Un homme et son péché
4.00R-Le chant des hommes
4.30L-Radio S.-C.
4.45L-Coin des Tout-petits
5.15L-Assiniboia
5.30D-Pinocchio
5.45L-Aux 4 vents
6.00L-Nouvelles
6.05L-Gravelbourg
6.45L-Chapelet en fam.
7.00R-Radio-Journal (commentaires)
7.30R-Entretiens avec...
10.00L-Résumé des nouv.

LUNDI SOIR

8.00D-Vie ouvrière
8.30D-Petit théâtre (30 sept. et 7 oct.)
D-Conférence de presse (14 oct.)
9.00D-Orchestre R.-C.

MARDI SOIR

8.00D-Revue des arts et des lettres
8.30D-Chacun sa vérité
9.00D-Concerts symph.

MERCREDI SOIR

8.00D-Radio-théâtre ou Festival du mercredi

JEUDI SOIR

8.00D-Musique de chambre (30 sept et 3 et 10 oct.)
D-Sérénade pour cordes (17 oct.)
8.30D-Petit concert
9.00D-Les clefs de notre temps

VENDREDI SOIR

8.00D-Au pays des Neufves-France (30 sept au 18 octobre)
D-Les idées en marche (25 oct.)
8.30D-N. Chotem (jusqu'au 11 oct.)
D-Chanson canadienne (11 oct.)
9.00D-Petit ensemble vocal
9.30D-Famille et milieu

SAMEDI

6.50L-Ouverture
6.55L-Radio-Journal
7.00L-Soleil levant
7.45L-Laflèche (chansons pop.)
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Blanc et noir (Swift-Current)
8.40L-Willow-Bunch
9.00D-Heure des jeunes
9.30D-Tante Lucille
10.00R-Radio-Journal
10.10L-Intermède mus.
10.15R-Noir et blanc
10.30L-Heure de l'Est
11.00R-Heure de l'opéra
2.30L-Requêtes et ref. (Ponteix)
3.00R-Radio-Journal
3.10L-Intermède mus.
3.15R-La langue bien pendue
3.30L-Chansonnettes à succès
4.15L-Carnet mondain
4.30D-Radio-S.-C.
4.45L-Période des jeunes
5.15L-Assiniboia Chans. et variétés
5.30R-Variétés
5.55R-Radio-Journal
6.00L-Gravelbourg
6.45L-Chapelet en fam.
7.00L-Dans l'bon vieux temps
7.30R-Musique de danse
8.00D-Artistes de renom
8.30D-Chroniques canadiennes
9.00D-Concert symphonique
10.00L-Résumé des nouv.

Willow-Bunch

Malades

Sont hospitalisés: MM. J. Higgins et Raoul Caron, Mmes A. Philippon, A. Joyal, I. Boulianne, Raboud, Carey et Denise Bourgeois.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: Mmes L. Lalonde et F. Desjardins, Mlles Georgette et Dolorès Beauregard, Mona Lalonde, Darlene Campagne et Bobley Hoath.

Çà et là

Le jeudi 19 septembre, M. et Mme Charles Mathieu, leur fille, Gisèle, et Mlle Marcelle Mathieu sont allés visiter leur père, M. J.-A. Mathieu, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina depuis quelques mois.

MM. et Mmes Emery Bilodeau et Wallace Fitzpatrick ont assisté aux funérailles de leur frère, M. Siméon Dauphinais, décédé subitement le lundi matin 16 septembre à Weyburn, à l'âge de 50 ans. Le service et l'enterrement eurent lieu le jeudi 19 septembre à Weyburn.

M. Marcel Dauphinais, de Legal, Alta, et son frère, le docteur Joseph, de l'Ontario, se sont rendus aussi aux funérailles de leur frère, Siméon. Ils se rendirent à Willow-Bunch visiter leurs parents et amis.

Le dimanche 22 septembre, M. Donat Joyal est allé rendre visite à son épouse, patiente à l'hôpital de Régina depuis quelques semaines. Mmes Jack Welsh et Emile Benoit, ainsi que Mlle Marcelle Mathieu, qui rendit visite à son père à l'hôpital, l'accompagnait.

M. et Mme Roméo Rodrigue se sont rendus à Régina, dernièrement, pour affaires.

M. et Mme René Couture et leur famille, ainsi que M. et Mme René Fauchon et leur fils, de Ferland, sont venus rendre visite à leurs parents, les familles L. Couture et Champigny, dernièrement.

M. et Mme Jean Champigny se rendirent à Weyburn visiter M. et Mme Emile Rodrigue, dernièrement. Mme E. Champigny revint avec eux, après avoir passé une semaine chez sa fille, Mme E. Rodrigue.

M. et Mme Jean Langlois, de Sarnia, Ont., accompagnés de M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor, se rendirent à Maple Creek rencontrer leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Dick Langlois, de Calgary, Alta. M. et Mme J. Langlois sont venus auparavant passer quelques jours chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Robert Langlois, avant de repartir pour l'Ontario.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus rendre visite à leurs parents, récemment.

Storthoaks

Va-et-vient

M. Albert Moreau et Mlle Cécile Gagnon, de la province de Québec, accompagnés de M. et Mme Moreau, de Grande-Clairière, Man., sont venus rendre visite à des amis, dernièrement.

M. Emile Millette est parti à l'Université Laval de Québec où il suivra ses études en médecine.

MM. et Mmes Léo et Raymond Audet, de Torquay, étaient en promenade chez leur père et grand-père, M. Damase Labonté.

M. et Mme Fouasse, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., et M. et Mme Jos. Deda étaient de passage dans la paroisse, en fin de semaine.

Souper annuel

Venez nombreux à notre souper paroissial et à notre bazar qui auront lieu le dimanche 13 **octobre dans la salle paroissiale.**

Dumas

Va-et-vient

Mlle Anita Larrivée, de Portage-la-Prairie, Man., était en visite chez ses parents; Mlle Victoria Boutin, de Kennedy, chez M. et Mme A. Deschamps.

M. Edouard Bourgon, de Rivers, Man., passa la fin de semaine chez ses parents.

Mme G. Lemoine et ses filles, de Wawota, accompagnées de M. et Mme R. Zébière, allèrent visiter leurs amis, Mme Marion et M. et Mme Emile Wanlin, à Virden, et M. et Mlle DeGallay, à Routledge. Ils furent heureux de revoir tous leur amis et rendirent aussi visite à M. et Mme Robert Renard et à Mme G. Dodds, de Kennedy.

Nos malades

Les petits Roland, Charles et Keith Burkes sont de retour de l'hôpital.

Saint-Hubert

Va-et-vient

Durant ces dernières deux semaines, il y eut plusieurs visiteurs: M. et Mme P. Raiwet et sa famille, de Carlyle, M. et Mme S. Nixon, de Wapella, le R. P. R. Turcotte, O.F.M., MM. E. Gatin, P. Marchand, A. Gatin et D. McCormick, de Régina, Mlles M. et R. Brûlé, de Moose Jaw, Mlle Victa Decelles, de Kendal, M. et Mme J. Decelles et leur famille, de Shoal Lake, Man.

M. et Mme G. Brûlé, Mmes J. Brûlé et J. Beauregard, MM. A. Fafard et V. Beauregard sont allés à Lebret, dernièrement.

Mme W. Adamyk, MM. J. Poncelet et A. Beaujot, se sont rendus à Régina, dernièrement.

Mme Bellehumeur est allée au mariage d'une de ses petites-filles, Mlle Evelyn Jordens, à Broadview.

Deux réunions

Les dames de l'Autel eurent deux réunions dernièrement: une le 15 septembre à la salle paroissiale avec neuf membres et l'autre le 22 septembre chez Mme R. Istace avec dix membres. Les prix d'assistance donnés par Mmes A. Dumonceaux et E. Gatin furent gagnés par Mmes E. Beaujot et M. Boutin. Le but de ces assemblées étaient d'organiser une soirée au profit de la paroisse.

Donc le 10 octobre, à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale, il y aura un "All-Go" avec de beaux prix donnés par les hommes d'affaires de Whitewood. Un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

Prince-Albert

Va-et-vient

Mlles Marie-Rose et Suzanne Gauthier sont revenues enchantées de leur séjour de deux semaines aux Etats-Unis. Les principales villes qu'elles ont visité sont Salt Lake City, Las Vegas, Hollywood, San Francisco, Seattle et Vancouver. Elles rendirent visite à des amies, Mlles Simone Bernard et Rita Bernatchez, de San Francisco, et Mme Larivière, de Vancouver. A ces différentes places, elles prirent part à des excursions afin de mieux apprécier les beautés scéniques.

Mme Aristide Guillet et son fils, Edmond, sont revenus d'un voyage à Loon Lake où ils visitaient M. et Mme Earl M. Atchison; puis ils se rendirent à Good Soil où la fille aînée de M. et Mme Atchison poursuit ses études au couvent des religieuses. Malgré les mauvais chemins, ils continuèrent jusqu'à Meadow Lake rendre visite à leurs amis.

Association du Barreau

L'Association du Barreau de Prince-Albert, lors d'un banquet donné récemment, honorait trois de nos plus éminents avocats, M. l'hon. J.-H. Turgeon, ancien juge en Chef de la Cour d'Appel de la Saskatchewan et Haut Commissionnaire du Canada en Irlande, M. J.-E. Lussier, surnommé le "Magistrat Volant", et M. J. H. Lindsay, C.R., qui ont pratiqué le droit à Prince-Albert depuis 1906.

M. l'hon. Turgeon vint s'établir à Prince-Albert en 1903 où il débuta dans la pratique du droit. Il fut élu à la législature en 1907, représentant Prince-Albert, et devint procureur général, position qu'il remplit avec honneur pendant 14 ans. Puis il entra dans le Corps diplomatique du Canada où il fut nommé ambassadeur en Argentine, au Chili, au Mexique, en Belgique, au Portugal, au Luxembourg et enfin en Irlande. M. Turgeon est très bien connu, tant dans les Cercles légaux que dans les Corps diplomatiques. Il présida aussi à onze Commissions royales dont une porte son nom: "The Turgeon Commission Railroads".

M. Walter H. Nelson, avocat C.R., qui avait introduit les hôtes distingués, n'eut que des paroles de louanges à l'égard de "notre Magistrat Volant". M. J.-E. Lussier, qui vient de prendre sa retraite, a accompli un excellent travail au cours de ses nombreuses années de service où il gagna l'admiration et le respect autant des membres de l'association que du public en général comme magistrat "humaniste humanitaire".

M. Lussier fut élu sur le Banc en 1929 où il devint le magistrat-voyageur dans le Grand Nord, position qu'il occupa jusqu'à sa récente retraite.

Çà et là

Le retour à l'heure normale pour les résidants de la ville de Prince-Albert sera le dimanche 29 septembre.

Il y eut dernièrement une augmentation des taux des billets pour ceux qui voyagent sur les autobus.

Le mardi 2 octobre aura lieu le tournoi athlétique par l'organisation des Foyers et Ecoles de l'école St-Michel.

Mme Georges Clavier fut nommée présidente de l'organisation pour l'année 1957-58. Deux religieuses de la Providence et quatre institutrices laïques enseignant à cette école furent introduites à l'assemblée annuelle.

Inscription bilingue sur le monument Gravel

GRAVELBOURG — M. le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, à Ottawa, fait savoir qu'un monument sera érigé à Gravelbourg pour honorer la mémoire de M. l'abbé Louis-Pierre Gravel, ses oeuvres de colonisation, de rapatriement et d'éducation.

La plaque commémorative, portant que la Commission des Lieux et Monuments historiques du Canada reconnait l'immense travail accompli par M. l'abbé Gravel en Saskatchewan, déclare que le Canada entier approuve cette décision par la signature de son ministre.

La grande plaque de bronze portera deux inscriptions, l'une en français, l'autre en anglais, et l'on remarquera qu'elle honore non seulement l'abbé Gravel, mais tous ceux qui sont venus avec lui ou l'ont suivi dans les immenses plaines de la Saskatchewan:

"Entre les années 1906 et 1926, plus de dix mille Canadiens, dont un grand nombre habitaient alors aux Etats-Unis, vinrent à l'appel de Louis-Pierre Gravel, s'établir dans les vastes plaines de la Saskatchewan et y fondèrent des villes ainsi que des institutions culturelles d'expression française."

"Between 1906 and 1926 more than ten thousand Canadian citizens, many of whom were then living in the United States, answered the call of Reverend Louis Pierre Gravel, to make their homes on the broad plains of Saskatchewan where they built towns and established French-speaking cultural institutions."

Couronnement pontifical de Notre-Dame des Ecoles

MONTREAL — Sa Sainteté Pie XII a daigné accorder à Notre-Dame des Ecoles les honneurs du couronnement solennel par son légat, S. E. le cardinal Paul-Emile Léger.

Les fêtes du couronnement auront lieu le 30 avril 1958 pour commémorer, à la fois, le centenaire des Apparitions de Notre-Dame à Lourdes (1858) et le troisième centenaire de l'ouverture de la première école à Ville-Marie, par la bienheureuse Marguerite Bourgeoys, le 30 avril 1658.

A l'occasion de la neuvaine préparatoire à la fête de Notre-Dame des Ecoles, du 10 au 19 octobre, tous les étudiants et étudiantes du Canada sont invités à préparer la précieuse couronne par un programme spécial que distribue le centre de l'Oeuvre.

Tous ceux qui de loin ou de près sont chargés de l'éducation des jeunes seront heureux de collaborer à la préparation des fêtes du couronnement pontifical de Notre-Dame des Ecoles que tout l'Episcopat canadien bénit avec tant de joie et d'espoir.

Pour nous encourager à accorder à cet événement glorieux toute la considération qu'il mérite, nous aimerons à nous rappeler qu'il est une invite de notre Reine et Mère à hâter, par notre action, l'avènement de son règne sur toutes nos écoles.

Voici les textes de deux lettres reçues par la Très Rév. Mère Ste-Marie-Consolatrice, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal:

Montréal,
le 3 juillet 1957.

Ma chère Mère,

Le Saint-Père a acquiescé à notre demande avec sa coutumière condescendance et Notre-Dame des Ecoles sera solennellement couronnée à la fin d'avril 1958.

Je sais que toutes vos filles de la Congrégation seront dans l'allégresse lorsqu'elles apprendront cette nouvelle. Mais Notre-Dames des Ecoles est une Reine et son Empire est vaste comme le monde. En un siècle qui a perdu le sens du surnaturel, il est urgent que l'école, tout en distribuant l'instruction, soit la voie qui mène à Dieu, et que les maîtres affirment la vérité et initient les enfants à la vraie vie.

Notre-Dame des Ecoles sera leur guide et leur modèle. Le geste que nous poserons aura donc des répercussions à la dimension de l'Eglise. Il fait bon de penser que le trône de cette Reine Universelle sera placé dans l'Ecole Normale Notre-Dame. Jamais Reine n'aura eu coeur si noble et si fidèle!

Veuilllez agréer, ma Très Révérende Mère, l'expression de mes sentiments respectueux et soyez assurée de mon entier dévouement en Jésus et Marie.

Paul-Emile LEGER,
archevêque de Montréal.

• • •

Ottawa,
le 12 septembre 1957.

Ma Rév. Sr Directrice,

Je vous remercie de votre bonne lettre du 27 août, dans laquelle vous me faisiez part de votre splendide projet d'une neuvaine préparatoire à la fête de Notre-Dame des Ecoles, en octobre prochain, afin de disposer l'âme des enfants aux grandes fêtes du couronnement le 30 avril 1958.

C'est de tout coeur que je bénis maîtres, institutrices et élèves qui s'uniront dévotement aux prières de cette neuvaine, se préparant ainsi dignement aux fêtes du couronnement qui marqueront en même temps le troisième centenaire de la première école à Ville-Marie et le centenaire des Apparitions de Lourdes.

Veuillez agréer, ma Révérende Soeur, l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

Giovanni PANICO,
délégué apostolique.

Ste-Marthe

Fêtes franciscaines

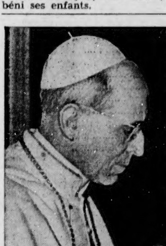
Le mardi 17 septembre, on célébrait à 8 h. p.m., par une messe très solennelle, la fête des stigmates de saint François.

A peu près tous les membres de notre fraternité avec leurs parents et amis étaient présents. Les curés Franciscains du Tiers-Ordre se sont trouvés bien représentés. MM. les abbés A. Kulcsar, de Kaposvar, J. Delisle, de Cantal, D. Doiron, de Langenburg, P. Murphy, de Gerald, F. Marcotte, de Redvers. M. le curé P. Champagne dirigeait le chant.

Dans un sermon magistral, M. l'abbé Patrice Murphy invita les personnes assemblées à comprendre, à la suite du Maître, la valeur de la souffrance.

Il était édifiant de voir comme nos catholiques ont suivi avec émotion et intérêt les paroles du prédicateur.

Saint François, sans doute, a béni ses enfants.



La 39e lettre encyclique de **S. S. le pape Pie XII**, représenté ci-haut, est intituée "Miranda Prorsus" et le sujet en est le cinéma, la radio et la télévision. Le premier but de ces inventions, dit le pape, doit être "de servir le bien et la vérité". Au milieu de son long discours, Pie XII met en garde contre les dangers de ces divertissements et moyens de communication qui "entraveront certainement le vrai développement des spectateurs et affaibliront la morale publique" s'ils ne sont pas contrôlés par des lois établies et des offices de contrôle moral. (NC)

On exhorte les Mexicains à fuir la superstition

MEXICO — S. Exc. Mgr Miranda y Gomez, archevêque de Mexico, a enjoint à ses prêtres de répéter leurs appels aux fidèles, afin que ceux-ci ne se laissent pas entraîner par les pratiques superstitieuses et continuent à vivre chrétiennement. Ces déclarations ont été motivées par le triste spectacle offert par ceux qui ont ajouté foi aux rumeurs suivant lesquelles un cataclysme serait à craindre.

C'est compris, le Congrès Général de l'A.C.F.C. aura lieu à Prince-Albert, les 27, 28 et 29 octobre 1957

Avez-vous eu votre réunion locale pour en discuter?

Avez-vous pensé à nommer vos délégués?

Avez-vous des fonds pour défrayer leurs dépenses?

Il faut votre participation!

Il faut que vous y soyez!

Nous comptons sur vous! — Ne nous décevez pas!

"Pour Dieu et la Patrie"

(Communiqué)

Mme Honoré Lavigne, de Jackfish, est décédée à l'âge de 48 ans

JACKFISH — Le dimanche 15 septembre, Mme Honoré Lavigne est décédée à sa demeure, à l'âge de 48 ans, des suites d'une crise cardiaque.

Le mercredi 18 septembre, le R. P. L. Ouellet, O.M.I., fit la levée du corps. La messe de Requiem fut chantée par le R. P. J. Régnier, O.M.I., d'Edmonton, assisté des RR. PP. G. Lassonde, O.M.I., de North Battleford, et A. Tétrault, O.M.I., de Battleford, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière St-Léon de Jackfish.

Les prières furent récitées au salon funéraire de North Battleford le lundi soir et le mardi soir à la demeure de la défunte. La maison Sallows et Boyd était en charge des funérailles.

Mme Lavigne laisse dans le deuil, outre son époux, huit filles, Jeanne, Pauline (Mme Bill Chary), Léona (Mme Bob Boulevar), Corine, la Rév. Sr Estelle, des Soeurs de la Présentation, Louise, Béatrice et Berthe; quatre fils, Roland, Antonio, Roger et Léonard; sa mère, Mme M. Blanchette; trois soeurs, Mme E. Lacoursière (Marie-Jeanne), la Rév. Sr Jean-Laurent, du couvent de l'Enfant-Jésus, et Mme Régis Duhaime (Irma), et neuf frères, Arthur, Eugène, Louis, Armand, Edmond, Jean, Aimé, Alfred et Rodolphe.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Marcel et Roger Ferron, E. Lavigne, de Rosetown, Lionel et Wilfrid Blanchette et Léon Lacoursière.

Les paroissiens vinrent nombreux pour offrir un dernier hommage à une personne tant regrettée et estimée de tous.

On remarquait parmi la foule huit religieux et sept religieuses, y compris notre ancien curé, le R. P. Lavigne, O.M.I., maintenant d'Edmonton, Mme Jos. Létourneau, Mme Narcisse Létourneau, Mme Hill, M. et Mme W. Lavigne et Edouard Létourneau, tous de Rosetown, M. Omer Lavigne, de New Westminster, et M. Raoul Lavigne, de Léoville.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Saint-Front

Baptêmes

Le 25 août: Joseph-Ernest, né le 16 août, fils de Joseph Le Strat et d'Yvette Moyen. Parrain et marraine, M. et Mme André Le Strat, oncle et tante de l'enfant.

Le 1er septembre: Sharie-Linne, née le 22 août, fille de Gérard Hurion et de Marcella Kuc. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Pylatiuk, cousin et cousine de l'enfant.

Çà et là

La famille André Le Strat est allée à Prud'homme, le 28 août, pour assister à la cérémonie des premiers voeux de leur fille, Soeur André-Marie (Henriette), des Filles de la Providence. Plusieurs autres paroissiens étaient aussi présents à cette inoubliable fête.

Les portes de nos écoles sont ouvertes depuis le début de septembre. Bienvenue à Soeur Marie-Solange qui a charge des grades 8 à 11 et à Soeur Marguerite-Marie qui prend soin des trois grades primaires. M. Joseph Baril s'occupe des grades intermédiaires. Mlle Desrochers, de Périgord, a pris charge de l'école St-Raymond.

M. Laurent Happ va suivre un cours à l'Université de Saskatoon et sa soeur, Aline, son cours d'école normale.

M. P.-H. Bourque est parti à Uranium City pour y travailler à la menuiserie.

M. et Mme Alcide Boire, de Brandon, Man., sont venus voir leurs parents et amis avant d'aller à Bellsite, Man.

M. Henri Dallaire est revenu enchanté de son voyage de deux mois dans la province de Québec où il a vu ses enfants, Jacqueline, à Montréal, et Jacques, annonceur au poste de télévision à Jonquière, ainsi que sa nombreuse parenté.

M. et Mme P. Moisan et leurs parents, M. et Mme B. Moisan, sont allés faire une promenade à Bellsite et au Pas où ils ont visité leurs amis et leur neveu, M. Lionel Lefebvre, employé à la station du Canadien National au Pas.

Mme Paul Dufault est revenue chez elle, après un séjour d'un mois à l'hôpital de Spalding.

Régina

Baptême

Le 1er septembre: Marc-Claude, né le 24 août, fils du capitaine A. Monette et de Marie-Paule Liboiron. Parrain et marraine, M. Claude Monette et Mlle Gabrielle Monette, frère et soeur du nouveau-né.

Çà et là

M. le Dr et Mme E. Gariépy, de Fairview, Alta, étaient de passage pour quelque temps chez M. et Mme Roch Poissant.

M. et Mme Ludger Perras et famille, de Toronto, étaient en visite chez M. et Mme Wilfrid Perras pour quelques jours.

Les Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste ont organisé une vente d'objets usagés qui se tiendra le 2 octobre, dans la salle St-Jean-Baptiste. Cette vente est au profit de la paroisse. Alors, n'oubliez pas le mercredi 2 octobre, à la salle St-Jean-Baptiste, pour la vente des objets usagés.

Le R. P. R. Turcotte, o.f.m., curé, recevait dernièrement la visite de M. l'abbé Ernest Guèvremont, curé de la paroisse St-Joseph de Rouyn, P.Q.

Bienvenue

M. et Mme Octavien Brûlé, autrefois de St-Hubert, sont des nouveaux paroissiens. Souhaitons-leur une très cordiale bienvenue.

Sympathies

Nos sympathies à M. Maurice Laurent à l'occasion du décès de son père, M. François Laurent, décédé inopinément à Pibriac, Bretagne.

Le périple de l'Ouest

Les paroissiens ont été heureux de lire dans le supplément de **L'Action Catholique**, une chronique écrite par M. Gérard Tremblay, journaliste, décrivant ses impressions sur l'Ouest canadien.

M. Tremblay dépeint les sentiments des voyageurs de la Liaison française lors de leur randonnée dans l'Ouest. Nos compatriotes de l'Ouest se rendent compte des difficultés que doivent surmonter nos centres français pour survivre et des obstacles à vaincre pour sauvegarder le précieux héritage de nos ancêtres venant de la province de Québec.

De tels voyages ne peuvent que resserrer les liens entre les Canadiens de l'Est avec ceux de l'Ouest et créer une ambiance de fraternité profitable à tous.

St-Victor

Mme Joseph Charbonneau, de Montréal, a passé quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Pascal Lalonde.

Le 8 septembre, M. et Mme Lee Donison, de Régina, étaient en visite chez MM. et Mmes Roger et Denis Lalonde.

M. l'abbé Alfred Roy, historien officiel du diocèse de Gravelbourg et curé de Gull Lake, était de passage à St-Victor, dernièrement. Il en a profité pour prendre des photographies de l'église et du presbytère afin de compléter sa collection.

M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles, a visité notre école, le 11 septembre.

M. et Mme Fernand Chevrier (Odette Delorme), de Gravelbourg, étaient les hôtes de M. et Mme Léo Delorme, le 15 septembre.

M. Jacques Côté, de Chicago, Ill., a visité ses frère et soeur, M. Léo Côté et Mme Willie Chrétien, ainsi que des anciens amis, dernièrement.

Mme François Rodrigue, de Willow-Bunch, a passé la semaine du 8 septembre chez son fils, au presbytère.

M. et Mme Victor Ducharme et leurs quatre fillettes, d'Assiniboia, ont visité M. et Mme Roger Legault, le dimanche 15 septembre.

Mme Willie Chrétien est à Régina où elle subit des traitements médicaux.

M. Thor Waldahl, de Lake Alma, et Mlle Florence Zess, de Hodgeville, étaient en visite chez MM. et Mmes Léo Laberge et A. Zess, récemment.

A l'occasion de la visite de M. et Mme Roger Therrien, d'Edmonton, M. et Mme Léopold Therrien ont reçu chez MM. et Mmes Marcel et Francis Therrien, Lorne Merit, Simon Beausoleil et Robert Langlois.

M. et Mme Henri Durand, de Willow-Bunch, visitaient M. et Mme Roland Ducharme, le 15 septembre.

Clinique anti-poliomyélite

Le mercredi 18 septembre, garde A. Normandin, de l'Unité Sanitaire d'Assiniboia, était à l'école Montague Lake pour donner le vaccin anti-poliomyélite à toutes les personnes de l'arrondissement, nées entre 1917-1940. Quarante-huit personnes se sont présentées à cette clinique.

Office National du Film

M. Bouvier, d'Edmonton, employé de l'Office National du Film, passe actuellement dans le sud de la province pour y organiser des circuits pour le film français offert par l'Office National de Montréal. Une réunion a été tenue à St-Victor le 18 septembre au soir et groupait des représentants de Lisieux, Assiniboia-Montcalm, Willow-Bunch, Radville et St-Victor. Willow-Bunch a été choisi comme centre naturel de ce circuit. Un comité a été élu dont l'exécutif se compose de: président, M. Roger Lalonde, de St-Victor; vice-président, M. Albert Durand, de Radville; secrétaire-trésorier, le R. F. Justinien, e.c., de Willow-Bunch.

Expédition de chasse

Une expédition de chasse à l'orignal est partie de St-Victor, le 19 septembre, à destination de Lac Doré, dans le nord de la Saskatchewan. MM. Wilbert Farwell, Denis et Roger Lalonde et Roger Legault en faisaient partie. Mmes Wilbert Farwell, Denis et Roger Lalonde ont accompagné leurs époux jusqu'à Régina.

Ordination

Le samedi 21 septembre, le R. F. Jean-Paul Isabelle, O.M.I., a été ordonné sous-diacre. Son père et sa mère, M. et Mme Léon Isabelle, et M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de St-Victor, ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée dans la chapelle du Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret.

Malade

La petite Juliette Laberge, fille de M. et Mme Marcel Laberge, est revenue de l'hôpital d'Assiniboia où elle a séjourné pendant une semaine.

St-Brieux

Une grande fête eut lieu, le dimanche 15 septembre, alors que M. et Mme Israël Rhéaume, de Humboldt sont venus célébrer leur soixantième anniversaire de mariage avec leurs enfants et amis.

Etaient présents, quatre filles: Mme E. Kilcher (Emily), de Humboldt; Mme A. de Goesbriand (Rachel) et son mari, de St-Brieux; Mme D. Marshall (Ella), de San Francisco; Mme Jos. Tinivez (Alice), d'Abbotsford, C.-B.; leur fils unique, Arvel, et son épouse, de St-Brieux; 28 petits-enfants; 23 arrière-petits-enfants; trois neveux et nièces et leurs familles. Deux filles n'ont pu venir: Rév. Sr V. Rhéaume, s.g.m., de St-Albert, Alta, et Mme R. Wells (Vernie), de Red Deer, Alta.

Une grand-messe fut célébrée par le R. P. Jos.-A. Rivard, p.s.m., à leurs intentions durant laquelle les heureux jubilaires communièrent ainsi que leurs enfants et familles. Marcel et Gerry de Goesbriand, Léon et David Rhéaume, arrière-petits-enfants, assistaient le R. P. Rivard. Des fleurs abondaient partout. Le choeur de chant exécuta la messe de la sainte Vierge et plusieurs beaux cantiques.

Au dîner qui fut servi à la salle paroissiale étaient aussi présents: les RR. PP. Rivard, p.s.m., et A. Herriges, o.s.b., de Humboldt. Un magnifique gâteau à 3 étages, chef-d'oeuvre de Mme B. Tétreault, était au centre de la table. Mmes B. Tétreault et Armande Blandin étaient en charge de la cuisine.

Une réception eut lieu dans l'après-midi durant laquelle leurs nombreux amis vinrent offrir leurs félicitations et voeux de bonheur aux heureux jubilaires. Puissent-ils vivre pour fêter leur 75e anniversaire parmi nous!

Çà et là

Mlle Isabelle Rohel, fille de M. Stanislas Rohel, a épousé M. Norman Hadden à Rita, Man., le vendredi 6 septembre. Le lendemain, un souper fut servi en leur honneur chez le père de la mariée. Une veillée eut lieu le même soir à la salle de la Plage.

M. et Mme Paul Sitter, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme H. Gallays.

M. A.-T. Lavoie s'est rendu à Windsor, Ont., pour les funérailles de son frère, Oscar.

Mme P. Thibault, de Vancouver, est venue rendre visite à ses parents et amis.

M. et Mme Georges Dagesse et Pauline sont revenus le 10 septembre, enchantés de leur voyage dans l'Est. Mlle Marie-Rose Dagesse, de Haywood, est venue passer une semaine avec eux.

M. et Mme McAneeley, de Vancouver, ont acheté la maison de M. Wilfrid Piatt et y sont déménagés le 1er septembre. M. W. Piatt a commencé à se bâtir une autre maison au village.

M. Norbert Ferré est reparti pour Ottawa où il doit continuer ses études.

Les funérailles du jeune Gilbert Gueguen, âgé de deux ans, fils de M. et Mme Jean Gueguen, fils, ont eu lieu à Kermaria, le vendredi 13 septembre.

Le bazar paroissial aura lieu le dimanche 13 octobre. Bienvenue à tous!

Naissance

Née à M. et Mme Steve Varga, fils, une fille, le 11 septembre, à l'hôpital de Melfort.

Ponteix

M. et Mme Adrien Cloutier ont eu la visite de leurs enfants, MM. et Mmes W. Zinier, Georges Lorenz, de Régina, et J. Matecha, de Humboldt, en route pour Vancouver.

M. André Cloutier, de Calgary, visitait ses parents, M. et Mme Benoît Cloutier.

La Rév. Sr Marie-Odélia et Mme Marguerite Liboiron ont visité leur mère à St-Boniface.

M. Denis Coulombe, de la Marine canadienne à Cornwallis, N.-E., rend visite à ses parents avant d'aller à Montréal suivre un cours spécial.

Mme R. Wood et son petit garçon, de Régina, ont visité leurs parents, M. et Mme Adrien Anctil.

M. et Mme H. R. Doxee et leur fillette ont passé dix jours chez les parents de Mme Doxee, M. et Mme Ephrem Langevin.

M. Gilbert Vallée, de Saskatoon, a visité ses parents, M. et Mme Arthur Vallée.

M. Henri Piché, de Prince-Albert, a visité ses parents, M. et Mme Marcel Piché.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Va-et-vient

Nous vous devons des excuses, chers lecteurs, pour notre retard vraiment impardonnable à vous faire part des nouvelles . . . ou, comme dirait une fidèle auditrice: "Où est votre chronique? Nous manquons les nouvelles de CFRG."

En voici donc quelques-unes, le résumé de toutes les nouvelles des dernières semaines! Y compris, notre horaire du mois d'octobre, en page huit.

Signalons d'abord le retour de vacances de tous les employés, sauf: M. l'abbé René Bérubé, qui nous quittait il y a trois semaines pour St-Boniface où il prête main-forte dans la campagne de souscription de CKSB. Nous lui souhaitons "ben d'l'argin!" . . .

Raymond Boutin, opérateur, de retour aux études, au couvent Jésus-Marie. Il étudie la biologie, l'astronomie, la physique, les sciences en "ie" et rêve de génie électrique. Nous lui souhaitons de bonnes notes . . .

Denyse Huel, discothécaire, qui délaisse (momentanément) son patelin, en faveur de la métropole. Denyse poursuivra à Montréal des cours spécialisés de radio. Elle serait de retour à Noël, on l'espère! Nous lui souhaitons un heureux séjour dans la métropole, et un heureux retour au temps des Fêtes!

Parmi les nouveaux employés: Mlle Cécile Langlois, institutrice de St-Paul, Alta, qui nous arrivait le 26 août dernier, au département commercial. Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à cette jeune compatriote de l'Alberta. Dans le moment, elle ne voit que des "spots" et encore . . . de toutes les couleurs!

Nos émissions

Signalons parmi les émissions nouvelles pour la saison d'hiver, et parmi les anciennes qui reviennent l'une après l'autre:

"Pages de vie", à 10 h. 30 a.m., les ménagères seraient bien avisés d'entendre les conseils de Gisèle. "L'ami Pierre, à 12 h. dont les exploits, racontés par Pierre Dagenais, rappellent en quelque sorte la vie de l'abbé Pierre, l'apôtre de la charité. Cette émission est présentée par la compagnie Wrigley du Canada, dont vous avez déjà mâché la fameuse gomme en palettes Spearmint!

"Auto-suggestion", à 12 h. 15 p.m., qui continue toujours, malgré une crevaison occasionnelle.

"Je vous ai tant aimé", à 10 h. 45 a.m.; "Un homme et son péché", à 3 h. 45; et bientôt, avec l'horaire d'octobre: "Quelles nouvelles?", à 10 h. 15; "Fémina", à 9 h. 30; "Psychologie", à 9 h. 45, et toutes les autres.

Rappelons enfin le concours de Pancartes, de l'ACFC, annoncé en détail tous les jours à 4 h. 45, au "Coin des tout-petits". Les petits dessinateurs auraient avantage à écouter . . . et à prendre part à ce concours qui offrira une somme globale de $25.00, plus quelques intéressants livres, en prix! Fin du concours: le mardi 15 octobre. Il faut se hâter et, surtout, bien s'en tenir aux conditions qu'on connaitra en écoutant le "Coin des tout-petits".

Commanditaires

Nous vous rappelons une fois de plus la nécessité absolue de **dire à nos commanditaires, chaque fois** que vous entrez dans leur établissement commercial, que vous entendez leurs annonces sur les ondes de CFRG. L'argent des commanditaires, c'est le sang du poste, c'est chaque journée de programmes. Si vous ne pouvez les voir, écrivez . . . soit au commanditaire, soit au poste!

Heure de fermeture

D'autres changements d'horaire seront rendus nécessaires, avec le changement d'heure, dans l'Est du pays, changement qui se fera le 27 octobre prochain. L'horaire en page huit ne vaut donc que pour le mois d'octobre, et nous vous ferons part du prochain, dès qu'il nous sera possible de le faire.

Pour ce qui est de l'heure de fermeture de CFRG, sur 5,000 watts, rappelons que pendant le mois d'octobre, ce changement s'opère à 5 h. 15 p.m., immédiatement après le "Coin des tout-petits".

Solennité de la fête de Sainte Thérèse

au

Sanctuaire de la petite Thérèse à WAKAW, Sask.

Le jeudi 3 octobre

PROGRAMME

Du 24 septembre au 2 octobre
Neuvaine solennelle

Prières de la neuvaine et grand-messe chaque soir à 7 h. 30

Le 3 octobre
Solennité de la fête de sainte Thérèse

Messes basses: 7 h., 8h. et 9 h. a.m.
Grand-messe pontificale: 10 h. 30 a.m.
Bénédiction du S. Sacrement à 7 h. 30 p.m.



Un concours de drapeau national

— III —

Notre grand concours du drapeau national commencera la semaine prochaine.

La semaine dernière, nous avons parlé de ce drapeau, l'Enseigne Rouge que l'on voit au-dessus des grands édifices au Canada. C'est un drapeau d'Angleterre qui vient du temps où le Canada était une colonie. Les autorités disent qu'il faut bien se servir d'un drapeau comme celui-là en attendant que le Canada se décide de se faire son propre drapeau.

Il ne faut pas penser que faire un drapeau veut dire prendre des crayons de couleur en main pour dessiner des bandes dans un cadre. Chaque couleur a un sens, par exemple le blanc signifie la paix ,la pureté et la joie; le bleu signifie loyauté et noblesse; le rouge signifie l'amour, l'énergie, la force, l'héroïsme, etc. Aussi il peut y avoir des emblèmes sur le drapeau, des fleurs de lys, des feuilles d'érables, la croix de St-Georges, par exemple.

Voici l'histoire des drapeaux de deux ou trois pays, avec une explication du sens de leurs couleurs, etc.

Pour faire un beau drapeau canadien, il est sage de regarder les plus beaux qui soient et faire mieux!

Les premiers drapeaux étaient presque toujours de caractère religieux. En fait, l'aide de la religion semble avoir toujours été recherchée afin de donner de la sainteté aux drapeaux, et l'origine de plusieurs peut être tracée à une bannière sacrée, comme c'est le cas pour l'oriflamme de la France et le "Danneborg" du Danemark.

La légende dit que le roi Waldemar, de Danemark, conduisant son armée contre l'ennemi en 1219, vit, en un moment dangereux, une croix dans le ciel. Immédiatement, il prit cette croix comme une réponse à ses prières et une assurance de l'aide céleste. La croix fut dès lors adoptée comme le drapeau des Danois, et on lui donna le nom de "Danneborg", ce qui veut dire "la force de Danemark". Ce drapeau datant du 13e siècle est sûrement le plus ancien qu'on connaisse.

L'oriflamme de la France, qui était auparavant la bannière du monastère de saint Denis, se transforma en drapeau national quand Paris devint le siège du gouvernement. Saint Denis était le grand saint patron de cette ville et sa bannière fut placée sur sa tombe dans l'église de l'abbaye.

L'oriflamme donna place à la chape de saint Martin et plus tard aux fleurs de lis. Le tricolore de ce pays commença au temps de la Révolution. Quelques-uns disent que le bleu vient de la chape de saint Martin, le rouge de l'oriflamme et le blanc du drapeau blanc des Bourbons, tandis que d'autres prétendent que ces trois couleurs étaient celles de Paris. Le tricolore est divisé verticalement en trois bandes égales bleue, rouge et blanche.

Il est possible aussi que les trois pointes avec les trois rondelles et la croix que l'on voit si souvent sur les bannières du temps des Normands aient quelque rapport avec la foi que ceux-ci avaient en la sainte Trinité et au Crucifiement.

Les premiers rois anglais se battirent sous les drapeaux d'Edouard le Confesseur et de saint Edmond, tandis que les croix de saint Georges, patron de l'Angleterre, de saint André, patron de l'Ecosse, et de saint Patrice, patron de l'Irlande, forment encore l'Enseigne National, l'Union Jack.

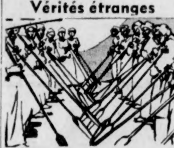
Dans le premier Union Jack, la croix de saint Georges, croix rouge avec le fond blanc, fut placée sur la croix de saint André, croix blanche en forme d'X sur fond bleu. Pour ajouter la croix de saint Patrice, croix rouge en forme d'X avec le fond blanc, et ne pas confondre le fond blanc de la croix de saint Patrice avec la croix blanche de saint André, le bord blanc de la croix rouge fut mis plus large en-dessus qu'en-dessous.

Le drapeau des Etats-Unis était composé originalement de treize bandes rouges et blanches et de treize étoiles blanches sur un fond bleu. A mesure que de nouvelles colonies venaient se joindre à l'Union, une nouvelle bande et une nouvelle étoile étaient ajoutées. Comme le drapeau se trouvait constamment changé, il fut décidé d'ajouter seulement une étoile pour chaque nouvelle colonie. Le drapeau compte donc aujourd'hui quarante-huit étoiles et treize bandes.

Pour dessiner un nouveau drapeau, il faut suivre des lois spéciales, et l'une des plus importantes est qu'une couleur ne peut être placée sur une autre couleur, ou du métal sur du métal, c'est-à-dire que le jaune signifie ici de l'or, et le blanc, de l'argent. Donc les drapeaux de la France, où le rouge et le bleu sont séparés par du blanc, ou de l'argent, et le drapeau de la Belgique, où le noir et le rouge sont séparés par du jaune, ou de l'or, sont bien faits. Mais le jaune, le bleu et le rouge du Venezuela sont contraires aux lois.

Oncle FRANÇOIS.

Vérités étranges



Les pêcheurs de Tieté, Brésil, ont formé une Confrérie du St-Esprit et fournissent une garde d'honneur de rames croisées lorsque le symbole de leur patron est porté annuellement en procession.

DEVINETTES

Q. — Le monde m'enterre. Je sors de la terre. Je vais au feu et je sors du feu. Je ne suis pas Dieu, je peux l'être. Qui suis-je?

R. — Le blé.

• • •

Q. — Que fais-tu ici, toi qui n'es pas d'ici? Celui qui m'a mis ici n'est pas loin d'ici et si tu me manges, il te mangera.

R. — Un appât, un ver. Si la truite le mange, le pêcheur la mangera.

• • •

Q. — Quels sont les gens qui chantent toujours sur la même note?

R. — Les fats (fa).



Il y aura une neuvaine préparatoire à la fête de Notre-Dame des Ecoles du 10 au 19 octobre. Si vous mettez les carrés de ce dessin en place, vous trouverez une représentation de cette bonne Mère.

Texte inspiré de P. THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 4

Images de MARIE PIGNAL



1. Chez les Juifs, un an s'écoulait entre les fiançailles et le mariage. Au cours de cette année, le charpentier Joseph connut des jours cruels. En effet, des bruits malveillants couraient à propos de Marie, sa fiancée...

2. Joseph, pleinement rassuré, accepte le plan de Dieu avec toute la loyauté de son âme de juste.

Le jour du mariage arrivé, tout le village prend part à la fête. Joseph va chercher sa fiancée sous un dais orné de feuillages, au son des flûtes et des tambours, escorté de tous ses amis qui mènent grand bruit, suivant l'usage oriental.

3. En pareil cortège, la jeune fille est conduite chez son fiancé. Là, après avoir bu à la même coupe, les fiancés la jettent par terre pour qu'elle se brise, afin que personne n'y boive après eux.

C'est là un des rites principaux du mariage juif, qui ne comportait pas de cérémonie religieuse proprement dite.

4. Puis vient un long repas, égayé de chants et d'énigmes et de jeux divers. On sert le gâteau de la mariée, les époux se servent d'abord, et la fête se prolonge dans la gaieté générale.

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Notes agricoles

Entreposez la récolte pour l'hiver

Les sages écureuils amassent pour eux-mêmes une bonne quantité d'aliments pour l'hiver. Les humains peuvent aussi de la même manière se préparer aux jours froids qui s'en viennent.

En guise de conseils sur ces préparations, M. F. J. Weir, horticulteur provincial de service d'extension du département d'agriculture, a publié ce mois-ci une brochure intitulée "Home Storage of Vegetables". Cette brochure dresse la liste de plusieurs sortes de légumes et fournit des suggestions touchant leur entreposage. Il est question aussi d'entreposage estival temporaire.

On fait remarquer que "seulement les légumes de qualité supérieure et entièrement mûrs devraient être entreposés"; on attire l'attention sur le fait que des spécimens inférieurs ne devraient pas être mis en entrepôt pour n'importe quelle durée. Un autre facteur important dans l'entreposage des légumes est la température de la pièce et dans la brève table de référence à la fin de la brochure on suggère le degré de température ainsi que l'humidité relative et la période moyenne d'entreposage.

La brochure contient aussi une section très utile sur la construction d'une chambre d'entreposage. La partie nord-est du soubassement est apparemment le lieu idéal où la construire.

M. Weir fait remarquer que, bien que le besoin d'entreposer les légumes est devenu moins important qu'au temps de pionniers, des légumes frais entreposés dans la maison fournissent aux membres de la famille une large portion de leurs exigences nutritives à une fraction du prix des légumes en conserve ou congelés.

• • •

Utilisez les produits chimiques pour fertiliser vos champs

Le département des terrains et récoltes du département provincial de l'agriculture rapporte que des épreuves de fertilisation ont révélé que le nitrogène appliqué au chaume augmente substantiellement le rapport du grain l'année suivante.

Le meilleur temps pour fertiliser est l'automne. La pratique d'incorporer les résidus de la récolte au terrain pour réduire l'érosion et maintenir la fertilité tend à réduire le rendement des récoltes temporairement à moins que du nitrogène soit ajouté.

Le département des terrains recommande 40 livres par acre à l'automne. Ces 40 livres peuvent être ajoutées à n'importe quelles des formules suivantes: 120 livres par acre de nitrate d'ammoniaque (35.5-0-0); 200 livres par acre de sulfate d'ammoniaque (21-0-0); 50 livres par acre d'ammoniaque anhydre (82-0-0).

Cette application ne fournit pas de phosphate. Ce produit chimique devrait plutôt être semé avec la graine au printemps, suivant la formule 11-48-0 à 40 livres par acre. Si le nitrogène est employé à l'automne, une moins grande quantité de phosphate est requise au printemps. Autrement, il faut suppléer la première formule du phosphate par 16-20-0 de 70 à 80 livres par acre ou 27-14-0 de 70 à 80 livres.

Le rapport du département des terrains et récoltes expliquait que les engrais de phosphate ne sont pas propices au chaume à l'automne parce que le phosphate se perd dans la terre durant l'hiver.

L'herbe et les mélanges d'herbe-légume peuvent être fertilisés aussi efficacement à l'automne qu'au printemps et peuvent garder le phosphate tout l'hiver. La seule précaution recommandée est d'employer le phosphate avant un gros gel.

Ce genre de champ doit être fertilisé avec 11-48-0 de 100 à 125 livres par acre ou 16-20-0 à environ 200 livres par acre. Pour les terrains légèrement chaulés, la formule 11-48-0 à 125 livres par acre devrait être employée.

L'herbe pour la production des graines se prête bien aux fertilisants de nitrogène. Le moyen le plus économique de se servir du nitrogène ici est sous forme de nitrate d'ammoniaque (35.5-0-0) à 100 livres par acre ou 27-14-0 à 125 livres.

Les bons effets des engrais commerciaux se feront sentir durant plusieurs années parce qu'ils permettent un développement plus vigoureux de la racine et une amélioration générale de la santé des plantes.

Jouez avec les chiffres

Louise, avec un petit air malicieux, vous demande:

1) Si le 1er février 1940 tombait un mardi, quel jour était le dernier du même mois?

2) En changeant l'ordre des chiffres du nombre suivant: 701843, quel est le nombre le plus élevé que vous pouvez obtenir?

3 Quatre personnes construisent quatre voitures en quatre jours. En combien de temps un homme construira-t-il une voiture?

4) Combien de nombres entiers de 3 unités peut-on obtenir avec les chiffres 1-2-3?

5 Un père a 3 fois l'âge de son fils; dans 10 ans, il aura le double de l'âge de son fils. Quel est l'âge actuel du père?

6) Un père et une mère ont 4 filles mariées qui ont respectivement 4 enfants. Combien cela fait-il de personnes en tout?

• • •

Solutions

1) Les chiffres: mardi. 2) 874310. 3) 4 jours. 4) 6 nombres: 123-213-312-132-231-321. 5) 30 ans. 6) 26 personnes.

JEUX D'ESPRIT

Deux pères et deux fils dînent ensemble. Doués d'un appétit robuste, ils commandent un poulet par personne. On leur apporte trois poulets et chacun, cependant, a un poulet entier pour lui. Comment expliques-tu cela?

Il y avait le grand-père, le père et le fils.

• • •

Un brave

C'est Marius qui, dans un café, raconte froidement:

— Je n'ai pas peur des fauves. Tel que vous me voyez, j'ai coupé la queue à un lion avec mon canif.

— Pourquoi ne lui avez-vous pas coupé la tête? demande quelqu'un.

— C'est que, répond Marius, on la lui avait coupée la veille.

• • •

Cyclone

Un cyclone ayant dévasté la ville, les parents du jeune Bobby envoyèrent l'enfant à une de ses tantes, en attendant que la maison soit remise en état. Trois jours après, ils recevaient de la tante le télégramme suivant: "Je vous envoie Bobby. Envoyez cyclone".

• • •

Le féminin de voyou

La petite Jeanne (sept ans) se dispute avec son frère, d'un an plus jeune qu'elle, puis on en vient aux gros mots:

— Va-t-en... voyou!... lui crie-t-elle en colère.

Paul, indigné, répond dignement:

— Tais-toi... voyelle!...

LA MÈRE

La mère est ce qu'il y a de patient et de fidèle et de tout près et de toujours pareil et de toujours présent.

C'est toujours la même figure attentive, et c'est toujours, sous son regard, le même enfant, qui sait que tout lui appartient sans pitié et qui trépigne de ses deux pieds sur le ventre.

Le père

Mais le père est ce qui n'est jamais là, il sort et l'on ne sait jamais au juste quand il rentre; l'hôte aux rares paroles du repas que le journal, dès qu'il a quitté la table, réengloutit.

Un bonjour, un bonsoir distraits, une ou deux questions de temps en temps, une explication difficile et pas finie, puis subitement parfois quelques jeux violents et courts et l'intervention terrifiante de ce gros camarade.

Et cependant c'est bon, cette grosse main quand on ne sait plus au juste où l'on est, qui vous prend, ou sur le front cette caresse furtive lorsqu'on est malade.

C'est lui qui commande notre château et qui se débrouille au dehors avec ce grand monde confus...

Paul CLAUDEL.





par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il y a de la joie dans le camp d'entrainement des Eperviers de Chicago! Reste à savoir si cette joie sera de longue durée, mais si les experts ne se trompent pas, il se pourrait en effet que les locataires de la dernière place de la Nationale sortent enfin de l'ombre et participent aux éliminatoires pour la coupe Stanley. L'optimisme règne surtout grâce à Ted Lindsay qui a commencé du "bon pied" en expliquant aux journalistes pourquoi il était heureux de porter l'uniforme des Eperviers. "Tommy Ivan n'est pas comme d'autres personnes. C'est un gentilhomme qui sait parler aux joueurs et connait son affaire". Personne n'a insisté pour avoir de précision sur ceux que Lindsay a désigné comme "d'autres personnes". Reste maintenant à savoir ce que Jim Norris va décider pour son équipe; après avoir été le patron d'un club perdant, Norris va peut-être se tourner vers le hockey et tenter de regagner un peu du prestige qu'il a perdu avec son histoire de l'IBC.

Les experts croient que les Eperviers ont de meilleures chances de succès cette année que l'an dernier. Nous partageons leur avis. Dans les buts, Glenn Hall ne sera pas meilleur qu'Al Rollins, mais il sera certainement du même calibre. Si Hall joue comme Rollins l'a fait au cours des cinq dernières joutes de la saison dernière, rien ne pourra empêcher les Eperviers de se tenir près de la tête du classement. Défensivement, l'acquisition de Jim Thompson aidera beaucoup la cause des Eperviers. Pour ce qui est de Larry Hillman, nous savons qu'il est rude et sait donner un solide coup d'épaule. Il y a aussi Pierre Pilotte et Bill Gadsby, deux joueurs qui sauront rendre la vie dure aux adversaires. Mais c'est surtout à l'avant que les Eperviers ont fait des progrès et c'est peut-être grâce à une offensive plus soutenue qu'ils parviendront à dépasser leurs adversaires, et surtout à remporter quelques victoires aux dépens des Red Wings de Detroit, qui ont pris l'habitude de les vaincre avec une régularité monotone.

Ligne dangereuse

Ted Lindsay affirme qu'il va connaitre encore deux bonnes saisons dans la Nationale. Les Eperviers misent sur cette déclaration et ils feront porter leurs efforts vers la ligne formée de Lindsay, Litzenberger et Nesterenko. Sur papier, cette ligne nous parait pleine de promesses. Nesterenko, qui n'avait rien fait avec les Maple Leafs, semble avoir retrouvé sa forme avec les Eperviers, et Litzenberger n'a pas cessé de bien jouer depuis qu'il est passé à la Nationale pour le prix du repêchage. Pour épauler les efforts de ce premier trio, Tommy Ivan fera appel à Glen Skov, un centre rapide qui sera aidé probablement par Nick Mickoski et Wally Hergesheimer, remis d'une blessure à une jambe et toujours dangereux autour des filets. Hec Lalande obtiendra probablement un poste sur l'équipe régulière et il jouera avec Jack McIntyre et Eddie Katchur. Ivan pourra aussi utiliser Ron Murphy, Bob Bailey, Sid Finney et surtout Dick Gamble, un ailier gauche qui a déjà évolué pour les Canadiens de Montréal et qui nous semble capable de bien faire dans la Nationale.

Il est à noter aussi que les Eperviers ont quelques joueurs pour faire des échanges, ce qui ne leur est pas arrivé depuis bien longtemps. S'ils pouvaient se découvrir un solide joueur de défense, soit chez les juniors, soit au sein d'une autre équipe, les Eperviers seraient alors en mesure d'aspirer aux premiers honneurs dans la Nationale. Quoiqu'il arrive, il faudra compter sur eux cet hiver. Personne ne s'en plaindra et le calibre du jeu dans la Nationale s'améliorera d'autant. Avec un plus grand nombre de joutes télévisées, il sera bon de voir les clubs américains jouer à chances à peu près égales. L'an dernier, les Red Wings dominaient facilement la scene, mais cette saison un peu plus d'opposition ne fera que donner plus de piquant aux joutes entre les Canadiens et les Red Wings, par exemple. Ces derniers battaient les Eperviers assez souvent pour gagner le championnat de la ligue presque uniquement en jouant contre cette équipe. Ce sera différent cet hiver.

Un champion

Les personnes qui ont vu Archie Moore à l'oeuvre contre Tony Anthony ne peuvent s'expliquer la défaite du champion des mi-lourds aux mains de Floyd Patterson. Lorsqu'on affirme que Moore n'était pas en forme pour son match contre Patterson, on ne dit pas la vérité. Il n'était même pas en forme pour un combat contre sa belle-mère! Cela sent le scandale, mais personne n'y peut rien sans doute. Moore parle maintenant de faire face à Yvon Durelle, et il aimerait que le match soit disputé à Montréal. Durelle est un autre boxeur qui ne s'entraine à peu près pas, car il est plus intéressé à la pêche, qui est son gagne-pain, qu'à la boxe. Durelle dirige une petite flotte de navires de pêche qui lui assurent un avenir financier très brillant. S'il ajoutait à ses titres celui de champion mondial des mi-lourds, nul doute que son avenir serait encore meilleur.

Archie Moore a, du reste, manifesté le désir de faire face à Durelle. Il connait le jeune Canadien et est sans doute confiant de pouvoir le vaincre. Durelle, de son côté, affirme qu'il peut triompher et de Moore et d'Anthony durant la même semaine et il le dit avec tellement de conviction qu'on est presque porté à le croire. Mais s'il obtient ce match contre Moore, il n'aura pas la tâche facile. Moore sait se protéger et il frappe beaucoup plus solidement qu'Anthony. Par contre, Durelle est beaucoup plus solide qu'Anthony et s'il s'entraine le moindrement pour son match, il pourrait causer du trouble au vétéran-vagabond du ring. Si Durelle obtient ce match, ce sera donc la deuxième fois qu'un boxeur canadien tente sa chance contre Moore en deux ans. Espérons que les résultats seront meilleurs que ceux obtenus à Toronto l'an dernier.

Toujours champions

Notre écran de télévision nous permettra de suivre la série mondiale et probablement de voir les Yankees triompher des Braves de Milwaukee. Nous aimerions bien que la situation change, mais quand on voit toute la puissance que les Yankees sont capables d'amasser pour une courte série, on est porté à favoriser ces champions "permanents" du baseball. Les Braves craqueront peut-être devant leurs adversaires, et personne ne saura les blâmer. Quoiqu'il en soit, la série fera certainement fureur et les bons citoyens de Milwaukee recevront enfin une récompense qu'ils méritent depuis que les Braves ont déménagé leurs pénates dans cette ville. Si la même chose pouvait arriver à Baltimore et à Kansas City, quels bénéfices en perspective pour le baseball.

Les Yankees seront sans doute les favoris des parieurs et les Braves les favoris des "romantiques", de ceux qui aiment voir le plus petit l'emporter sur le plus grand. Les deux clubs ont de bons lanceurs et de bons frappeurs; les Yankees sont plus opportunistes et c'est sur cela qu'ils doivent miser. Leur passé est sans aucun doute leur meilleure garantie de succès. Nous croyons que les Braves ont des chances de l'emporter s'ils ne s'écroulent pas durant les deux premières joutes. Une fois leur nervosité passée, ils pourront vaincre les Yankees s'ils reçoivent le support moral dont ils ont tellement besoin. Car les Braves perdent des joutes parce qu'ils perdent confiance. Il leur semble en effet impossible de remporter le championnat de la Nationale et ils croiront peut-être qu'ils sont incapables de remporter le championnat du monde.

La série sera intéressante et fera certainement un record de recettes. La dernière fois que les Braves ont participé à une série mondiale, ils jouaient contre les Indiens de Cleveland; on sait que les joueurs de Lou Boudreau avaient remporté la victoire en gagnant dès les premières joutes, à Boston.

AU POSTE CBWT

A moitié sages

Les aventures de Mme O. Germain et de ses trois filles se continuent. Nous vous invitons à être à l'écoute dimanche prochain pour une demi-heure des plus intéressantes.

"Quand Paris reçoit Paris"

Françoise Soulié et Yves Robert reçoivent Georges Ulmer, Susy Solidor, Simone Langlois, les "Garçons de la rue", et Martine, mannequin de Paris.

Le "Théâtre populaire"

Le "Théâtre populaire" met à l'affiche, le dimanche 29 septembre, "Anne de Green Gables", une oeuvre canadienne tirée du roman de Lucy Maud Montgomery, traduite de l'anglais et adaptée pour la télévision par Jean Hamelin.

Lucy Maud Montgomery est décédée en 1942, au moment où la première édition canadienne complète de ses oeuvres sortait des presses. Elle est l'auteur d'une dizaine de romans qui ont tous pour cadre un petit village de l'Ile-du-Prince-Edouard qu'elle a baptisé Avonlea.

C'est là que se déroule l'action de la pièce qu'on verra au "Théâtre populaire".

Les nombreux lecteurs de Lucy Maud Montgomery savent maintenant que Avonlea est le nom symbolique du village de Gavendish dont l'auteur d'"Anne de Green Gables" a décrit la vie quotidienne.

L'oeuvre originale, d'où on a tiré la pièce, a connu une telle popularité tant au Canada qu'aux Etats-Unis et en Angleterre qu'elle en est à son 800,000e exemplaire.

D'où vient cete vogue et à quelle histoire sensationnelle doit s'attendre le téléspectateur? Précisément au fait que l'auteur n'a pas cherché l'extraordinaire et l'inédit.

"Anne de Green Gables" est un récit de la plus charmante simplicité, dénué de toute prétention, plein de finesse et d'humour à l'anglaise. Le sentiment en est très délicat et, comme dans la vie, la comédie et le drame s'y côtoient sans heurt et sans confusion, le plus naturellement du monde.

"Anne de Green Gables" met en vedette, dans le rôle-titre, Mirielle Lachance. Elle sera entourée de: Germaine Giroux (Mme Rachel Lynde); Marthe Thiery (Marilla Cuthbert); Paul Guèvremont (Matthew Cuthbert); Ernest Guimond (le chef de gare); Lise Lasalle (Diana Barry); Hervé Brousseau (Gilbert Blythe); Roland Lepage (M. Phillips) et Clémence Desrochers (Jane Andrews).

La pièce sera réalisée par Jacques Gauthier, dans des décors de Peter Symcox, avec des costumes de Monique Voyer.

Le pape invite les électeurs à voter chrétiennement

CITE DU VATICAN — "Les Italiens ne doivent voter que pour des hommes politiques dont les convictions chrétiennes ne prêtent à aucun doute". C'est là ce qu'a rappelé le Souverain Pontife dans une lettre qu'il a adressée aux animateurs d'une rencontre d'étude de l'Université de Milan. La rencontre avait pour thème: "Les divers aspects de la moralité dans l'Italie d'aujourd'hui".

L'"Osservatore Romano" a publié cette lettre du Saint-Père dont l'intérêt tient particulièrement à ce que l'Italie connaîtra des élections générales au cours du printemps prochain. Le pape affirme que le salut de la moralité publique suppose à la tête du gouvernement et des diverses administrations des hommes authentiquement chrétiens. Il est donc essentiel, dit-il, que les citoyens s'engagent à n'élire que des représentants dont la solidité des convictions chrétiennes ne prête à aucun doute.

J'AIMAIS UN VAGABOND

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par CLAUDE JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 28

— Hélas!

Prise d'une panique soudaine à la pensée que rien ne saurait le retenir, elle implora:

— Dites, Sacha, vous n'allez pas vous en aller, cette nuit, pendant que je dormirai?

Il détourna la tête.

— Ne m'enlevez pas mon courage!

— La fuite n'est pas un moyen de vaincre.

Comme il essayait de protester, elle exigea:

— Donnez-moi votre parole que vous ne partirez pas cette nuit.

— La prudence, la sagesse commandent... Pour vos parents, pour vous-même... Songez que vous hébergez un homme traqué par la police!

— Qu'importe!... Promettez!

Elle était accrochée à son bras, cherchait son regard et concédait:

— Jusqu'à demain seulement... Ensuite, si nous n'avons pu vous convaincre, si mon amour...

Il avait pris son visage entre ses mains et, penché sur elle, il dit ardemment:

— Ton amour! te rends-tu compte que c'est à cause de lui que je suis là, que j'ai vécu, que j'ai lutté, que j'ai cru vaincre?

— Une fois de plus, il faut faire front, ensemble, et tu réussiras, nous réussirons à être heureux!

— Pouvoir te croire, ma précieuse!

— Il faut surtout que nous ne nous quittions plus!

— Tu ne peux partager la vie précaire que je vais encore mener.

Elle ne voulait pas discuter, exigeait seulement une promesse qu'il éludait. Il effleurait de ses lèvres le charmant visage anxieusement tendu vers lui, puis, l'éloignant d'un geste un peu brusque, il se leva.

Elle soupira, déçue, le suivit des yeux, tandis qu'il marchait à travers la pièce.

— Comprends donc que je n'ai pas le droit, Doralice. J'ai déjà tant outrepassé ce que l'honneur, la simple honnêteté, m'autorisaient à faire.

— Qu'est-ce que l'honneur a à voir dans notre amour?

— Quand un homme n'a pas la possibilité d'offrir à celle qu'il aime le moyen de partager sa vie, quand il n'a à lui donner ni un nom, ni un foyer, ni le bien-être sans lesquels une famille ne saurait se fonder, il doit se taire. Mon remords est d'avoir accepté ta première aide, d'avoir, malgré tout ce que j'avais subi, retrouvé en te voyant la foi dans l'avenir. Après, je n'ai pas pu lutter contre moi, contre nous. Aujourd'hui, laisse-moi cette humble fierté de revenir un jour vers toi, le front haut.

— Ce jour est proche.

— Laissez-moi l'attendre. Notre amour est quelque chose d'irrésistible, qui est né entre nous, alors que tout aurait dû nous séparer, que jamais nos chemins n'auraient dû se croiser. Il sera valable seulement si tout ce qui doit faire le cadre de notre existence est solide, bien construit. Ce côté absurde et merveilleux de notre amour est ce qu'il a de plus fragile. Il ne tiendrait pas, chérie, confronté à la dure réalité. Je veux te l'épargner et c'est pourquoi je te supplie de ne pas me retenir. Me comprends-tu?

Il avait repris son visage entre ses mains et il souriait tendrement aux larmes qui coulaient sur les joues de la jeune fille.

— Ne pleure pas! Même si nous sommes encore séparés, je reviendrai, je te le jure. Quand je suis parti la première fois, laissant mon nom et mon pays, je me croyais coupable, sinon en intention, du moins par mon geste brutal. Il y a une heure encore j'étais accablé par l'adversité, après m'être cru si près du but. A présent, c'est fini, tu m'as rendu ma force, par ta confiance. Ne me l'enlève plus par tes larmes.

— Si tu restes, nous pouvons tous t'aider.

Elle vit son visage se contracter et supplia:

— Ne sois pas trop orgueilleux. Père a un certain crédit et sa caution...

— Tant qu'on n'aura pas trouvé le vrai coupable...

— Ne parle plus de tout cela. Tu es fatigué, il est tard, tu dois dormir. Dis-moi seulement que tu ne t'en iras pas cette nuit.

Il ne pouvait se résoudre à cette promesse, mais elle insistait, tenace.

— Jusqu'à demain. Si nous n'avons pu te convaincre, je ne m'opposerai plus à ton départ.

Il céda brusquement:

— C'est bien, je ne partirai pas.

Il l'avait accompagnée jusqu'aux premières marches de l'escalier. Il prit ses deux mains, les appuya un moment contre son visage, les embrassa l'une après l'autre et reculant pour résister à la tentation qu'il avait de la prendre dans ses bras, il dit rapidement:

— Bonsoir, Doralice.

— Bonsoir... Luc.

Il se retourna, sourit avec tristesse et murmura:

— Pas encore!...

CHAPITRE XVIII

Doralice dormit à peine. L'anxiété l'arrachait à un bref sommeil pour la dresser anxieuse, parce qu'elle avait cru entendre le bruit d'une porte qui retombait, mais le silence n'était en rien troublé et elle se calmait, jusqu'à une nouvelle alerte, pareillement fausse.

Il faisait à peine jour et elle était debout, impatiente de s'assurer que Sacha était toujours là, n'osant cependant pas descendre, jusqu'au moment où elle entendit sa mère préparer le petit déjeuner.

Mme Brazeau considéra le visage un peu pâle de sa fille et lui sourit tendrement:

— Nous n'avons guère dormi, les uns et les autres.

— Il est là, n'est-ce pas?

— J'ai entrouvert la porte de sa chambre. Il ne m'a pas entendue. Pauvre garçon! il a l'air si fatigué!

— Il faut le sauver! On y parviendra, c'est si injuste, cette accusation.

— Laisse faire ton père.

— Qu'a-t-il dit?

Mme Brazeau hésitant à répondre, la jeune fille s'inquiéta:

— Qu'y a-t-il?

— Il ne peut rester ici.

— Papa ne va pas le chasser!

— Il doit le remettre à la police.

Doralice eut un cri douloureux:

— L'aurais-je ramené chez nous pour le trahir?

— Ne t'énerve pas. Il est temps que toute cette affaire soit étalée au grand jour. Ou il n'est pas coupable...

— Mais il n'est pas coupable!

— Nous voulons bien le croire... nous ne demandons qu'à être convaincus, mais il faut aussi que la police pense comme nous. Ton père t'expliquera mieux que moi.

Thelma Brazeau apparaissait et Doralice se précipita vers lui:

— Papa! papa! tu ne vas pas le livrer!

— Pas de mots inutiles. Avant que Sacha nous rejoigne et que nous nous expliquions, réponds-moi. Tu l'aimes toujours?

— A en mourir si je dois cette fois le perdre?

— Et lui?

— Il dit qu'il n'a pas le droit... Il veut partir. Il reviendra seulement quand...

— Ça suffit. Je suis toujours prêt à aider un homme qui en vaut la peine et je persiste à croire que je ne me suis pas trompé sur celui-là. Et puisque tu l'as choisi...

Il y avait une légère nuance de regret que sa fille perçut et elle dit vivement:

— Ce n'est pas seulement d'aide qu'il a besoin, c'est d'affection, de tendresse, de compréhension.

Il inclina la tête:

— Il sera notre fils, s'il en est digne. Tu n'as pas à plaider sa cause, c'est à lui de se justifier.

Doralice connaissait l'impartialité de son père, son grand sens de la justice, de l'humanité et elle accepta, d'avance, sa décision. Elle se tourna vers sa mère.

— Il faudrait peut-être que tu ailles le chercher. Il n'osera pas venir.

Quand Mme Brazeau alla frapper à la porte de la chambre, il ouvrit tout de suite. Il était prêt et attendait visiblement qu'on l'appelât. Il commençait, embarrassé, à présenter des excuses, mais elle l'interrompit et dit avec bonté, en lui tendant la main:

— Je voudrais que cette maison devînt aussi la vôtre.

L'émotion faisait trembler ses lèvres, tandis qu'il bredouillait des remerciements.

— Venez vite, dit-elle gaiement, mon mari et Doralice nous attendent pour déjeuner.

C'était une nouvelle épreuve pour lui de comparaître devant Thelma Brazeau, mais celui-ci l'accueillit avec bonhomie:

— Nous parlerons tout à l'heure, mon garçon. Pour le moment, nous déjeunons et cette heure est une des plus importantes de la journée. Avant l'agitation du bureau, j'apprécie la paix et la douceur de mon foyer. Vous êtes des nôtres aujourd'hui, je souhaite que vous soyez là souvent.

La gentillesse, la simplicité de chacun atténuèrent vite la sensation de gêne que le jeune homme avait éprouvée. Un peu plus tard, alors qu'on quittait la table, il murmura:

— J'ai eu un moment l'illusion d'être revenu bien des années en arrière, au temps où, chez mes parents, ce premier repas était aussi un de nos meilleurs moments. Comment vous remercier...

— Nous verrons cela plus tard. En ce moment, il y a autre chose à faire. Doralice a su, par votre père, ce qui vous a conduit jusqu'à nous. Je ne porterai pas de jugement sur votre manière d'agir. Elle est contraire à mon tempérament, mais elle peut se comprendre. Par contre, j'aurai certains reproches à vous faire à propos de Doralice.

Il arrêta d'un geste Sacha qui voulait parler.

(A suivre)



Il y aura 60 ans cette année que sainte Thérèse-de-Lisieux quitta cette terre pour entrer au ciel. Décédée à l'âge de 24 ans, elle fut canonisée par le pape Pie XI en 1925, seulement 28 ans après sa mort. Religieuse cloîtrée, elle a été proclamée patronne des missions à cause de son ardent zèle pour le salut des âmes. La fête de "la petite fleur" de Lisieux se célèbre le 3 octobre.

Les vies solitaires: un problème social

LONDRES — Une femme demeurant seule, sans amis connus, est décédée dans son petit appartement à Londres. Comme elle tenait quotidiennement son journal, on pouvait lire au début de chaque page: personne n'est venu aujourd'hui.

Des milliers et des milliers de Britanniques, hommes et femmes, de toutes les classes sociales font aujourd'hui la triste expérience d'une vie solitaire. A tel point que la solitude compte présentement comme un problème social dans un pays où fleurissent pourtant les oeuvres de bienfaisance.

Cette plaie de la solitude, dans les villes et villages de la Grande-Bretagne a été étudiée dans un rapport préparé par un comité composé de 14 femmes, travailleuses sociales du Conseil national du service social, un organisme privé soutenu financièrement par des particuliers ayant à leur tête la vicomtesse Falmouth.

Difficultés à surmonter

Le rapport mentionne que ce problème de la solitude affecte plus d'un million et demi de personnes vivant seules. En un sens, c'est une question assez difficile à régler étant donné les caractéristiques du tempérament britanniques: on sait que par tradition, les Anglais sont réservés, ce qui rend presque impossible une intrusion quelconque dans leur vie personnelle.

L'impersonnalité de la vie dans les villes est encore intensifiée dans ce pays par cette attitude déterminée "de garder pour soi ce qui est à soi", peut-on lire dans le rapport.

L'Angleterre est un pays où, en général, les gens n'aiment guère parler aux étrangers, à ceux qu'ils ne connaissent pas. Et cela complique la situation d'une personne solitaire qui veut faire des amis. Une jeune femme interviewée par une travailleuse sociale a déclaré: j'ai vécu 15 ans dans la même maison dans la banlieue de Londres, et mes relations avec mes voisines se sont toujours limitées à un salut amical, un petit signe de la tête. Les travailleurs sociaux recommandent donc la construction de plusieurs clubs sociaux, de centres communautaires afin de permettre aux solitaires de se réunir et de se distraire. Ils préconisent en même temps la création d'un service de bon voisinage afin d'aider les personnes timides.

Petits conseils

Les coins de toiles cirées

Vous savez, par expérience, que vos toiles cirées s'usent beaucoup plus vite aux coins qu'au milieu. Vous retarderez l'usure en collant à l'envers de la toile cirée, à chacun des coins, des bandes de sparadrap.

Cordages plus souples

Vos cordages seront plus souples si vous les faites tremper douze heures dans de l'eau glycérinée, à 5 pour cent. Laissez sécher à l'air, sans lavage.

Pour s'assurer qu'une plante a bien bu

Lorsque vous arrosez une plante, vous n'êtes pas toujours sûre qu'elle ait bu la quantité d'eau nécessaire. Voici un moyen de savoir si l'arrosage est suffisant. Si vous arrosez en surface, mettez votre pot sur une soucoupe. Quand celle-ci se remplit d'eau, l'arrosage est suffisant. Si vous trempez votre pot dans une bassine, ne remplissez celle-ci qu'à moitié d'eau. Quand la terre en surface s'humidifie, retirez votre pot de l'eau; le trempage a assez duré.

Cendrier en cuivre

Dans vos souvenirs de vacances, vous avez peut-être rapporté un cendrier en cuivre. Mais vous vous apercevez que les traces laissées par les cigarettes ne s'enlèvent pas, même avec les produits d'entretien destinés aux cuivres. Vous voici désolée. Prenez tout simplement un tampon imbibé d'alcool à brûler et frottez les taches; elles s'enlèveront très facilement.

Vrai ou faux émail?

Lorsque vous achetez des casseroles en émail, comment reconnaîtrez-vous si c'est du vrai émail? En frottant une pièce de monnaie sur la partie émaillée. Le faux émail se rayera, tandis que le vrai n'en gardera aucune trace.

Le Vocama aux talents variés — Cet automne, le chemisier classique se mérite de nouveaux honneurs à l'école grâce au Vocama, souple comme le cachemire. Ce nouveau tissu brossé, un jersey d'Arnel lavable à la main, est d'une texture riche et souple. Le corsage à manches courtes est orné de petits boutons dorés et d'un noeud à l'encolure. Une ceinture à boucle dorée marque la taille. Ce chemisier à jupe ample, résiste au froissement et se repasse facilement.

La saison est aux atocas

Voici une friandise qui s'inspire du temps des récoltes. Elle est confectionnée de deux ingrédients de choix — de la pâte à base de levure et des atocas — auxquels on ajoute du pain sec émietté pour conserver tout le jus des fruits. Il en résulte un savoureux petit pain moite, légèrement épicé et d'un cachet différent. Les visiteurs imprévus vanteront sûrement vos qualités d'hôtesse lorsque vous leur servirez ces exquis Eventails aux Atocas, accompagnés de verres de punch, ou de bonnes tasses de thé ou de café. Servez-les chauds ou froids — en toutes saisons où les atocas et les pommes abondent sur le marché.

Eventails aux Atocas

Rendement: 12 éventails.

- $\frac{2}{3}$ tasse de lait
- $1\frac{1}{4}$ tasse de sucre granulé
- $1\frac{1}{4}$ c. à thé de sel
- $\frac{1}{3}$ tasse de beurre
- $\frac{1}{2}$ tasse d'eau tiède
- 2 c. à thé de sucre granulé
- 2 enveloppes de levure sèche active
- 4 tasses de farine tout-usage tamisée une fois
- 2 tasses d'atocas crus
- 2 pommes
- 2 c. à thé de cannelle moulue
- $\frac{1}{2}$ tasse de chapelure fine tamisée
- Beurre fondu

Chauffer le lait; y ajouter $\frac{1}{2}$ tasse de sucre, le sel et la $\frac{1}{3}$ tasse de beurre. Laisser tiédir. Dans l'intervalle, mesurer l'eau tiède dans un grand bol; y verser les 2 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus de l'eau. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Ajouter, en brassant, le mélange de lait tiède. Incorporer 2 tasses de la farine et battre jusqu'à ce que lisse; ajouter 2 autres tasses de farine (environ). Renverser la pâte sur une planche ou une toile légèrement enfarinée et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettre la pâte dans un bol graissé; graisser le dessus. Couvrir et laisser reposer dans un endroit chaud, sans courant d'air, jusqu'au double du volume — environ $1\frac{1}{2}$ heure. Pendant ce temps, préparer la garniture. Hacher grossièrement les atocas; peler les pommes, en enlever les coeurs et les râper grossièrement. Mélanger les fruits avec les $\frac{3}{4}$ de tasse de sucre qui restent, la cannelle et la chapelure. Dégonfler la pâte; la renverser sur une planche ou une toile légèrement enfarinée. Pétrir jusqu'à ce que lisse. Diviser la pâte en 4 parties égales et former chacune en une boule. Couvrir d'un linge propre et laisser reposer 10 minutes. Abaisser au rouleau une partie de la pâte en un rectangle de 12 x 6"; frotter de beurre fondu et y étendre un quart de mélange d'atocas. Partant d'un long côté, rouler la pâte à la façon d'un rouleau à la gelée; presser le bord pour bien sceller, puis retourner le rouleau afin que le côté pressé soit en-dessous. A l'aide d'un couteau tranchant, couper chaque rouleau en 3 morceaux égaux. Mettre les morceaux sur une plaque à biscuits graissée. A l'aide de ciseaux, entailler chaque rouleau à 5 endroits, et presque d'un travers à l'autre; étendre comme un éventail. Couvrir avec un linge propre et laisser lever dans un endroit chaud, sans courant d'air, jusqu'au double du volume — environ 40 minutes. Dans l'intervalle chauffer le four à 375°F. (modéré). Lorsque la pâte a levé, cuire au four pré-chauffé, environ 20 minutes. Démouler immédiatement sur une grille à gâteau.

LE GÉNIE QUI S'IGNORE

Etes-vous un génie qui s'ignore?

La question, à première vue, vous paraît tout de suite réglée. Vous n'avez pas de prétention au génie. Posez-vous encore la même question, mais autrement.

Avez-vous un génie particulier?

Pas de fausse humilité. Vous en avez un, vous en avez peut-être deux. Est-ce un génie à l'état latent ou un génie en pleine activité? Tout est là! Les génies dont le talent est consacré par la renommée ne sont pas les derniers à admettre que la plus grande part de leur succès est due à la persévérance dans l'effort.

Génies reconnus

Les frères Wright rêvèrent d'une machine qui volerait dans les airs. Ce n'est pas en y mettant des efforts passagers qu'ils réussirent à conquérir le domaine de l'air.

Henry Ford rêva d'une machine qui pourrait se passer de cheval. Les automobiles sillonnent maintenant toutes les rues dans tous les pays du monde.

Ampère a trouvé les principes de la télégraphie électrique en musant dos au sol, face au ciel. Mais il ne s'est pas contenté de rêver sans but. Ses rêveries l'ont mené de principe en principe jusqu'à ce qu'il découvre celui qu'il cherchait. Et tout probablement, sa mère le grondait quand il rentrait des champs, les cheveux pleins de brouissailles, les vêtements tout terreux. Et quand elle lui demandait ce qu'il avait fait de son après-midi, le petit bonhomme devait être bien en peine pour expliquer les fascinantes découvertes qu'il venait de faire, car le génie est silencieux et travaille dans le secret.

Il ne porte pas d'étoile au front pour indiquer sa présence. Quand on dit, le génie côtoie la folie, il ne faut pas s'imaginer que l'un implique l'autre. Les génies y sombrent plus souvent à cause de l'incompréhension des hommes qu'à cause de l'inspiration qu'ils portent en eux. Lisez la vie du peintre Van Gogh. La génération avec laquelle il a vécu n'a pas reconnu son génie mais les générations suivantes lui paient une magnifique revanche. Avec un champ de blé couché sous un vent qui annonce l'orage, une alouette au-dessus et un ciel bas, chargé de nuages, il a créé un tableau qui annonce tellement l'averse prochaine qu'à le regarder seulement, on pense à se mettre à l'abri.

Bêtise humaine

D'autres, plus heureux, ont vu leur génie reconnu de leur vivant, mais pas sans mal. Combien ont été bafoués, contredits, contrecarrés dans leur marche. Marconi, lui-même, n'y a pas échappé. Un groupe de ses amis, pensez-y bien, inquiets de le voir s'engager dans des recherches où ils ne pouvaient pas le suivre parce qu'ils n'avaient pas son génie, s'étaient entendus pour le faire traiter par des psychiâtres. Transmettre des messages dans l'air sans aucun moyen visible de communication leur paraissait une chose tellement abracadabrante qu'ils l'avaient fait interdire, pour son bien.

A notre époque d'inventions et de merveilles où on joue avec les atomes et les mondes, le génie a plus de chance d'être reconnu. N'a pas cependant du génie qui veut! D'accord! Mais êtes-vous bien sûr de ne pas avoir un talent en friche, un génie caché que vous n'avez pas consulté, que vous n'avez pas respecté, que vous avez étouffé sous toutes sortes de préoccupations mesquines?

Aller de l'avant

Avez-vous pour un temps fait route avec lui, avez-vous trouvé qu'il vous accaparait trop et qu'il vous empêchait de jouir de plaisirs plus faciles et l'avez-vous abandonné comme un ami qui vous force à être l'idéal de vous-même? Avez-vous le courage de le rappeler? Pensez-vous qu'il soit trop tard?

Trop tard! Il n'est jamais trop tard! Il n'y a que ceux qui regardent derrière eux, comme la femme de Loth, qui soient changés en statue de sel. Ceux qui regardent en avant ont toute la route devant eux.

Thérèse FONTAINE.



Q. — Pour un mariage, qui paie les fleurs de la mariée et des demoiselles d'honneur et les bouquets de corsage des mères? Le marié est-il tenu de faire un cadeau aux garçons d'honneur et la mariée aux membres de son cortège? Merci. — MARIETTE.

R. — Le marié offre ces fleurs, ainsi que les boutonnières des messieurs dans les honneurs. De plus, il donne généralement un souvenir aux garçons d'honneur. La mariée fait de même pour les demoiselles d'honneur, la dame d'honneur et la bouquetière.

* * *

Q. — Les parents âgés de mon mari habitent avec nous. Ce sont deux grands malades. Ma belle-mère garde le lit continuellement et je dois lui donner les mêmes soins qu'à mon bébé, tandis que mon beau-père peut tout en étant cardiaque, circuler un peu. Comme j'ai aussi une jeune famille, il m'arrive quelquefois d'être obligée de faire du lavage le dimanche, surtout du linge de lit que je ne peux pas laisser au lendemain. Croyez-vous que cela soit mal? Ce n'est pas par négligence, mais vraiment par nécessité absolue. Merci. PIERRETTE.

R. — Permettez-moi d'abord, chère madame, de vous féliciter de votre dévouement affectueux envers ces bons vieux. Tant de gens, aujourd'hui, n'ont plus de place à leur foyer pour leurs vieux parents, même lorsque leur santé est bonne, encore moins quands ils sont aussi malades que vos beaux-parents. Certainement que vous pouvez faire le lavage nécessaire, surtout si, comme vous le dites, ce sont des articles qui ne peuvent pas attendre au lendemain. Je vous souhaite de continuer à donner à vos malades tous les soins et l'affection qu'ils méritent. Le bon Dieu ne manquera pas de récompenser votre dévouement.

* * *

Q. — J'aimerais beaucoup correspondre ou faire la connaissance de jeunes filles catholiques de langue française. Pourriez-vous me dire où je pourrais m'adresser? Je suis fermier et j'habite près d'un village où la population est protestante et de langue anglaise et je m'ennuie beaucoup. Merci. — JEAN.

R. — Consulter les petites annonces de notre journal et vous y trouverez les renseignements que vous me demandez.

Q. — Pourriez-vous me dire comment je pourrais faire disparaître une tache de stylo sur une robe de taffetas? JEANNINE.

R. — Ce tissu est trop délicat pour essayer de le détacher à domicile. Confiez votre robe à un nettoyeur commercial.

* * *

Q. — Croyez-vous que je pourrais m'engager dans la Marine Royale du Canada? J'ai 19 ans et j'ai complété ma douzième année. Y a-t-il des emplois de bureau pour les jeunes filles? Je suis bilingue et ayant vécu dans un milieu où habitaient plusieurs familles polonaises, je parle assez bien cette langue. Où devrais-je m'adresser pour obtenir les renseignements et les formules nécessaires? Merci. — J'AIME LA MER.

R. — Comme vous êtes du Manitoba, vous n'aurez qu'à écrire ou à venir à Winnipeg, à la base H.M.C.S. Chippawa, 51, rue Smith. Il y a un grand nombre d'emplois de bureau et autres que vous pourriez choisir dans la Marine Royale du Canada. On vous en fournira la liste, ainsi que tous les autres renseignements que vous désirez.

* * *

Q. — J'ai acheté une très belle robe en fin lainage noir, comme le tissu que je vous envoie. Elle est très élégante avec une jupe étroite. Pourrais-je la porter pour assister à un mariage en novembre? Quels accessoires conviendraient pour cette occasion? Je suis blonde aux yeux bleus. Vos conseils m'ont très souvent été des plus utiles et je vous en suis reconnaissante. MADELEINE.

R. — Excepté pour la mariée, le noir peut se porter pour un mariage et vous serez très élégante. Un petit chapeau bleu pâle, un foulard et des gants de cette nouvelle teinte qu'on présente pour l'automne compléteraient un ensemble ravissant. Les souliers et le sac à main seraient d'un cuir noir mat. Selon la température, vous pourrez porter une jaquette de fourrure ou le manteau long. Je vous remercie de vos aimables paroles.

* * *

Q. — Je suis une jeune lectrice qui lit le Courrier régulièrement. J'espère que vous ne me trouverez pas trop jeune pour me répondre. Mes parents m'ont donné une très belle poupée, il y a quelques années, et je l'avais conservée intacte. Malheureusement, quelqu'un l'a brisée dernièrement. Savez-vous où je pourrais la faire réparer? Je tiens à la garder comme souvenir. Merci. — BEBE ROSE.

R. — Mais non, ma petite amie, vous n'êtes pas trop jeune pour m'écrire. Je suis flattée, au contraire, de la confiance que vous me témoignez. En apportant votre poupée à la Reliable Doll Hospital, 309, avenue Cumberland, les experts pourront vous aider sûrement.

LOUISE.

Vieux chapelet

C'est un vieux chapelet tout noir et tout usé.
Quelqu'un me l'a donné, jadis. Quel est son âge?
Dix ans au moins, peut-être vingt, ou davantage:
Le coeur des vieux objets est si vite brisé...

Point de croix d'or, point de pierres rouges ou vertes;
Mais de pauvres grains noirs trouvés je ne sais où,
Un Christ de plomb qui n'est certes pas un bijou,
Une chaine qui ne sort pas de mains expertes.

Qu'importe tout cela? J'aime mon chapelet,
Et je me plais parfois à lui faire une histoire
Pleine de merveilleux, d'infortune et de gloire,
Et qu'agrémente encore le charme d'un secret.

C'est un bon compagnon, c'est un ami fidèle.
Et lorsque sous les doigts s'égrènent un à un
Les modestes avé, c'est comme si quelqu'un
Dans l'ombre, près de moi, faisait de la dentelle.

La bouche alors voudrait ne plus balbutier;
Le coeur oublie un peu le poids de ses misères
Et se remet à croire aux paroles sincères:
Sur les vieux chapelets l'âme sait mieux prier!

Jean BRUCHESI.

Pas nerveux

Au café du coin, Durand joue à la manille avec des copains. Son petit garçon surgit, affolé:

— Papa! Papa! Maman m'envoie te dire qu'il y a le feu à la maison!...

Plongé dans un problème absorbant, Durand ne se retourne même pas.

— Papa! Papa! hurle l'enfant, Maman m'envoie te dire qu'il y a le feu à la maison!

Durand relève enfin la tête, dépose une carte, se retourne et fait simplement:

— Ça c'est bien ta mère!... Ce n'est pas moi qu'il faut prévenir, ce sont les pompiers... A toi de jouer, Fernand.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 44—No 25

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8442

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Personne (40 à 60 ans) pour prendre soin femme invalide. Maison moderne au village. Bon salaire. **S'adresser à M. Max Coupal, Montmartre, Sask.** 24-500-25P.

GARDE D'ENFANTS — Pour mères qui travaillent. **Téléphone: CEdar 3-2262.** 25-526-27C.

ON DEMANDE — Ménagère pour presbytère de paroisse dans le sud de la Saskatchewan. **Ecrivez à Boite 516, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 25-516-28C.

ON DEMANDE — Personne pour faire les travaux de cuisine dans un couvent. Personnel de 12. Pour tous renseignements concernant salaire, conditions de travail, etc., s'adresser à **Rév. Sr Supérieure, couvent d'Elie, Elie, Man.** 23-478-25C.

OFFRES D'EMPLOI

Gardien, de $270 à $325, pour le Département de la Défense nationale à Fort Churchill, Manitoba.

Mécanicien réparateur d'appareils de bureaux (remontage, réparation et ajustements de toutes marques de dactylographes); salaire de $1.55 de l'heure; pour le Département des Imprimés et Fournitures publics, Winnipeg.

Tous les détails et formules de souscription peuvent être obtenus aux bureaux de poste, ou du Service National de Placement, ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba.** 37-W737.

SERVICE CIVIL
(Fédéral)
SURVEILLANTE DU BIEN-ETRE
$297.50-$335

pour être Mère de Maison et surveiller les nettoyeuses dans les quartiers des filles à Fort Churchill, Manitoba.

Tous les détails et formules de souscription peuvent être obtenus aux bureaux de poste, ou du Service National de Placement, ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba.** 37-W739.

ON DEMANDE — Personne aimant les enfants, pour travail de maison ayant toutes les commodités telles que séchoir, etc. Préférerait fille de 18 ans ou plus. Bon salaire. **S'adresser à Mme O. Morissette, Fannystelle, Man., ou téléphoner Elm Creek 311-12.** 24-499-25P.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au **Centre de Correspondance, boite no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion.** 14-486-T.F.

ON DEMANDE — Opératrices de machines. Bénéfices de l'union. Meilleurs gages. Semaine de 40 heures. Nous acceptons un nombre limité d'apprenties. **S'adresser à Canadian Shirt & Overall Mfg. Co. Ltd., 4e étage, 290, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 24-498-25C.

UNE JEUNE FILLE de 17 ans, ayant grade 7, et une autre de 20 ans, ayant grade 6, demandent à se placer dans bonnes familles catholiques pour éviter un lieu défavorable. **S'adresser au R. P. Recteur, R.C.M. Island Falls, via Flin Flon, Man.** 25-534-25P.

CHAMBRE ET PENSION — Pour jeune homme ou jeune fille. **Téléphone: WHitehall 3-9084.** 24-505-25C.

CHAMBRE ET PENSION pour 2 jeunes filles, au Norwood. **Téléphone: WHitehall 3-4278.** 25-515-26C.

A LOUER — St-Boniface — 3 pièces non-meublées pour adultes. **S'adresser à 153, rue Hébert. Téléphone: WHitehall 3-6006.** 24-507-26C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée pour jeune homme ou femme âgée. Près autobus. **S'adresser à 481, rue Ritchot.** 21-432-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Suite de 4 pièces au bloc Noëlla. Libre le 1er novembre. **Téléphone: CHapel 7-8178 ou WHitehall 3-2134.** 25-531-25C.

A LOUER — Sur la rue Provencher — Suite de 3 chambres complètement meublées. Entrée privée. Près autobus. Libre le 1er octobre. **Téléphone: Whitehall 3-8721.** 25-530-25C.

A LOUER — Grande chambre de devant très propre avec petite cuisine meublée. Pour une ou deux personnes. Très central, Norwood. **Téléphone: CHapel 7-1328.** 25-529-25C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 4 pièces. Double salon. Petite cuisine. Grande chambre de bain. Une chambre à coucher. Idéal pour deux personnes. **S'adresser à 485, rue de la Morénie.** 25-528-25C.

A LOUER — Norwood — Grande chambre non-meublée avec petit poêle et laveuse. Bon district. **Téléphone: CHapel 7-7538.** 25-527-25C.

A LOUER — St-Boniface — Logement non-meublé: 3 pièces. Entrée et eau chaude privées. Salle de bains. **Téléphone: CHapel 7-1241.** 25-521-27C.

A LOUER — Grande chambre avec facilités de cuisine légère. Près salle de bains. Grand placard, armoire, table et radio inclus. **S'adresser à 92, rue Carrière, St-Vital, ou téléphoner: CEdar 3-2564.** 25-520-27C.

A LOUER — Chambre propre. 2e étage. **S'adresser à 212, rue Notre-Dame. Téléphone: CEdar 3-5548.** 25-519-25C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre garnie pour personne qui travaille. Facilité pour faire cuisine. Près hôpital. **Téléphone: CEdar 3-4757.** 25-533-26C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces. 1er étage. Non-meublé. **S'adresser à 541, rue Langevin. Téléphone: CEdar 3-3587.** 25-532-26C.

A VENDRE OU A LOUER — Café: 2 étages, 20' x 60', sur route no 3 qui traverse le village de Debden. Centre français. Population de 500. Bon district agricole. **S'adresser à M. U. G. Brunet, C. P. 70, Debden, Sask.** 25-524-25P.

A VENDRE — St-Boniface — Maison neuve: 7 pièces. Revenu: $60 par mois. Pas d'agents. **S'adresser à 443, rue St-Jean-Baptiste.** 23-490-25C.

A VENDRE — Dans le village de St-Charles, sur la rue de l'église, près du couvent: maisons. **Téléphone: VErnon 2-3963.** 8-174-T.F.

A VENDRE — Près de Winnipeg. Terre de 78 acres avec bonnes bâtisses, machineries et 10 têtes d'animaux. Termes faciles. $9,500. **Téléphone: 4-1876.** 21-437-T.F.

A VENDRE — Maison pour être déménagée. Quelques lots sur la rue St-Charles, dans le village. Près de l'église. **Téléphone: VErnon 2-3963.** 8-175-T.F.

A VENDRE — Réfrigérateur électrique de 9' cubes. Comme neuf. Prix: $135. **Téléphone: 4-1876.** 21-438-T.F.

A VENDRE — St-Boniface — 130, rue Masson. Maison 2 étages, 3 chambres à coucher. **Téléphone: WHitehall 3-8354.** 18-382-T.F.

A VENDRE — St-Pierre, au centre du village — Maison appartement 9 pièces. 1er étage idéal pour commerce. Chauffage automatque; eau chaude et froide. **Téléphone 32—2. Boite 137.** 22-456-26P.

A VENDRE — Au centre du village de St-Adolphe — 10 acres de terrain, maison et autres bâtiments. **S'adresser à M. F. Gagnon, St-Adolphe.** 22-466-T.F.

A VENDRE — La Broquerie — Maison 8 pièces. Chauffage au charbon et à l'huile. Pour plus de renseignements, **téléphonez: CHapel 7-1249.** 24-509-26C.

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste — Maison: 5 chambres. Salon, salle à manger, cuisine, 2 chambres à coucher. Garage double. Près école et autobus. Prix: $9,900. Comptant requis: $4,500. **Téléphone: CEdar 3-6826.** 24-504-25P.

A VENDRE — Meubles de salle à manger en noyer fin. Bonne condition. **S'adresser à 501, rue St-Jean-Baptiste. Téléphone: CHapel 7-5245.** 24-503-25C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Louis Riel — Maison: 2 logis. Entrée privée. Chauffage à l'huile. 10 ans. **Téléphone: CEdar 3-5075.** 24-501-T.F.

A VENDRE — Beau manteau long à la dernière mode en phoque d'Hudson (seal). N'a été porté que 3 fois. Payé: $195. Sacrifierait pour $100. **S'adresser à Boite 27, Alida, Sask.** 25-523-25C.

A VENDRE — Ameublement de chambre à coucher en bonne état avec matelas et sommier neufs. **Téléphone: SPruce 4-8549.** 25-518-26C.

A VENDRE — St-Boniface — **Pas de nouvelle hypothèque à obtenir** — Comptant requis: $2,300. Maison 5 pièces: 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Garage. Taxes:: $109. Prix: $8,200. **Téléphoner au propriétaire: CHapel 7-6891, ou s'adresser à 226, rue Berry.** 25-517-25C.

A VENDRE — St-Boniface, 441, rue Jeanne d'Arc. Près basilique — Maison moderne 5 pièces: 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. **Téléphone: WHitehall 3-9411.** 25-525-25C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Téléphone SPruce 2-9537
Représentant français à St-Boniface: O.-J. DE STEUR

A VENDRE

Norwood — Près du Précieux-Sang — Comptant requis: $1,500 à $2,000. Semi-bungalow, 5 pièces. Cuisine 9' x 24'. Salon 11' x 23'. Une chambre à coucher au 1er et deux au second. Garage. Chauffage à l'huile. Taxes: $200. Possession immédiate.

Norwood — Près du Précieux-Sang — Comptant requis: $3,000. 9 pièces, 5 en bas, 4 chambres à coucher en haut. Chauffage automatique. Double plomberie. Garage. Taxes: $228. Revenu du second. Belle propriété.

St-Vital — Près église St-Eugène — Comptant requis: $1,200 à $1,500. 4 pièces. Très grande cuisine, salon, 2 chambres à coucher. Lot 50' x 110'. Autobus, magasins et église à 2 pas.

Norwood — Rue Dubuc Près Holy Cross — Comptant requis: $5,000. Semi-bungalow de 5 pièces. 12 ans. Grande cuisine. Dinette. Salon. 2 chambres à coucher et 1 au soubassement. Chauffage à l'huile. Haut non-fini.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
22-460-25C.

(Cliché Tribune)

M. Albin J. Polz, photographié ci-dessus, vient d'être nommé secrétaire de la "Manitoba Temperance Alliance" et spécialement responsable à ce titre des écoles urbaines de la province du Manitoba. Cette nomination d'un catholique convaincu assure aux sociétés catholiques et aux dirigeants des écoles paroissiales les services d'un conférencier expérimenté pleinement renseigné sur les éléments techniques et moraux des problèmes que posent à la société l'alcool et les victimes de ce breuvage nocif. Il importe de mentionner ici que M. Polz est parfait bilingue.

Au Sacré-Coeur

Au Club du Sacré-Coeur

Le dimanche 22 septembre avait lieu l'élection des membres du Comité du Club du Sacré-Coeur pour l'année 1957-58. Un bon nombre de jeunes s'étaient rendus pour la circonstance. Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, et le R. P. L. Laplante, O.M.I., étaient présents. Furent élus: président, M. Hervé Gamache; vice-président, M. Raymond Lajoie; trésorier, M. Roland Château; secrétaire, Mlle Lucille Coutu; présidente des cinq quilles, Mlle Eva Dupont; conseillères, Mlles Jacqueline Lacroix et Laurette Lecocq.

Le R. P. Curé remercia les membres du Comité sortant de charge, soulignant le dévouement de MM. Denis et Philippe Bourbonnais pour le Club du Sacré-Coeur, et souhaita le meilleur succès au nouvel exécutif.

L'ouverture de la ligue des cinq quilles aura lieu le 1er octobre. Bienvenue à tous ceux qui désireraient joindre l'une ou l'autre équipe. Il y a encore des vides à combler. Veuillez donner votre nom à n'importe lequel des membres du Club du Sacré-Coeur.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex: 7 pièces. Prix: $7,800 ou meilleure offre.

St-Boniface — Semi-duplexe: 6 pièces. $10,000.

St-Boniface — Cottage moderne: 8 pièces. Chauffage au gaz. $13,900; comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces et grand attique. Chauffage à l'huile. Prix: $7,900; comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Maison moderne. 3 logements. Chauffage à l'huile. Revenus: $200. Prix: $13,000. Termes faciles.

St-Boniface — Maison de rapport: 5 logements. $8,000.

St-Vital — Bungalow moderne: 6 pièces. Prix: $9,500.

Norwood — Semi-bungalow moderne: 5 pièces. $9,000.

Norwood — Maison moderne: 7 pièces. Chauffage à l'huile. Près Précieux-Sang. Prix: $8,900.

Norwood — Semi-duplex: 7 pièces. Moderne. Chauffage à l'huile. Prix: $10,000.

Norwood — Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage eau chaude à l'huile. Prix: $14,000.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
22-459-25C.

La population indienne du Canada: 162,609 âmes

OTTAWA — La population indienne du Canada a atteint le chiffre le plus élevé du siècle.

Le dernier recensement de la division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté révèle en effet qu'elle était de 162,609 âmes le 31 mars dernier; le chiffre représente une hausse de 11,000 à partir de juin 1954, date du recensement précédent.

Les relevés indiquent de plus que le taux de l'augmentation naturelle de la population, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de naissances et celui des décès, est aujourd'hui, chez les Indiens, presque le double de celui du reste de la population canadienne.

Les représentants de la division voient dans ces données la preuve de l'amélioration des conditions de vie des indigènes canadiens ainsi qu'un éveil croissant de la part de la population indienne à l'égard des principes fondamentaux d'hygiène.

Ce n'est qu'en 1934 que la population indienne avait commencé de façon perceptible à augmenter en nombre. Au début du siècle, la division des affaires indiennes ne comptait qu'un peu moins de 100,000 Indiens sur les listes officielles, c'est-à-dire vivant dans des réserves et conservant les privilèges consacrés par divers traités.

Dès 1909 la population indigène s'était haussée à 111,000, mais elle était, cinq ans plus tard, retombée à 104,000, chiffre auquel elle s'était maintenue jusque vers 1930. Cette année-là, elle avait enregistré une légère hausse.

Les relevés de l'Office fédéral de la statistique démontrent que le taux de l'augmentation naturelle était de 38.9 par 1,000 Indiens, en 1953, de 41.5 en 1954 et de 39.5 en 1955. Par comparaison, le taux d'accroissement du reste de la population, ces années-là, avait été consécutivement de 19.2, de 20 et de 19.6.

Durant la même période, les autorités ont soustrait de leurs listes les 2,357 Indiens qui ont abandonné leurs privilèges ancestraux et se sont intégrés au reste de la population.

La semaine à Radio S.-C., du 30 sept. au 5 octobre

1897 — Sainte Thérèse — 1957

Lundi à jeudi — V. Colozza, S.J., "La voie de l'Enfance spirituelle". Chant: (L) FF. Inst. Chrét., Pointe-du-Lac; (M) Mlle Marthe Wilson, Montréal; (M) Fr. Rosario, Mariste, Québec; (J) SS. Bon Conseil, Chicoutimi.

Vendredi — J.-M. Rocheleau, S.J., "Jésus doux et humble de coeur". Chant: Manécanterie Meilleur, Montréal.

Samedi — E. Muller, S.J., "Je ne veux pas prier". Chant: Ecole Normale, Mont-Laurier.

	A.M.		
Saskatoon	CFNS	1170	7.45
St-Boniface	CKSB	1250	11.45
	P.M.		
Gravelbourg	CFRG	710	4.30

Le tiers des Canadiens ont moins de 15 ans

OTTAWA — L'Office fédéral de la statistique a annoncé que le Canada comptait, en juin, 5,442,200 enfants de moins de 15 ans, soit 1,191,500 de plus qu'en 1951 et le tiers de la population entière du pays, qui se chiffrait par 16,589,000.

La population d'âge actif, de 15 à 64 ans, était de 8,881,100 personnes, soit à peu près 60 pour cent du total.

Les Canadiens qui ont atteint ou dépassé l'âge de 65 ans sont au nombre de 1,265,700, soit 7.6 pour cent du total dans les trois catégories depuis 1951. C'est en Colombie-Britannique que le pourcentage d'augmentation est le plus fort dans les deux premières catégories et en Alberta dans celle des personnes âgées.

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces. Prix: $6,600. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Bungalow 3 pièces. Prix: $4,500.

St-Boniface — Bungalow 4 pièces, moderne. Prix: $$11,000.

St-Boniface — Duplex: 9 pièces. Entrée privée. Prix: $15,000. Comptant requis: $5,000.

Norwood — Duplex moderne: 8 pièces. 2 salles de bains. Prix: $12,000. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Maison 6 pièces. Prix: $14,000. Comptant requis: $4,500.

St-Vital — Bungalow moderne 5 pièces. Prix: $8,200. Comptant requis: $2,500.

Téléphones
Bur.: CEdar 3-2129; Rés.: CEdar 3-5050
22-450-25C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of HENRI THERRIEN, late of the Parish of Lorette, in the Province of Manitoba, farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay and Muldoon, Room 4, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 28th day of October, 1957.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 18th day of September, A.D. 1957.

GRAFTON, DENISET,
BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executors.

Opportunité d'une carrière pour jeunes gens . . .

Chaque année, plusieurs vacances pour des Instituteurs d'Arts Industriels doivent être remplies. Les jeunes gens ayant leur grade XII peuvent se préparer à occuper ces positions en suivant les cours du "Manitoba Technical Institute" de cette année. Toutes les informations concernant ces cours peuvent être obtenues par lettre ou par téléphone.

Le secrétaire
Département d'Education
Edifice législatif, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 6-7370.

FONCIER INVESTMENTS (1957) LTD.

Cette compagnie a été incorporée sous les lois de la province du Manitoba afin de réunir un groupe d'actionnaires premièrement en vue d'acheter premières et deuxièmes hypothèques à escompte.

Le fonds capital de la compagnie est de $200,000.00 divisé en 200 actions ordinaires de $100.00 chacune et 1,800 actions préférées remboursables de $100.00 chacune. Il est proposé que seulement 8 actions ordinaires soient émises à ce temps et d'émettre toutes les actions préférées remboursables. Les actions préférées remboursables auront pleins privilèges de vote et les actionnaires de ces actions préférées seront éligibles à la direction des affaires de la compagnie. Dans le cas d'une liquidation de la compagnie, toutes les actions préférées remboursables auront priorité dans l'actif de la compagnie sur les actions ordinaires. Les actions préférées remboursables peuvent être payées 50% comptant et la balance de 50% en dedans de 6 mois de la date d'échéance.

Durant les premières cinq années de fonctionnement, tous les fonds de la compagnie seront placés et replacés en premières et deuxièmes hypothèques. Commençant le 1er mois de la sixième année, il est proposé qu'un règlement soit décrété sujet à l'affermissement par lettres patentes supplémentaires autorisant la compagnie à rembourser les actions préférées. A ce temps, des dispositions seront prises afin de rembourser toutes les actions préférées du capital de la compagnie et du revenu non réparti si nécessaire. Après que ces remboursements seront faits, la balance du revenu non réparti sera distribuée entre tous les actionnaires, incluant les détenteurs d'actions préférées et ordinaires, à raison de dividendes. Des chèques seront postés de temps en temps aux actionnaires, en proportion directe au nombre d'actions détenues. Après remboursement des actions préférées ayant été complété dans le dernier mois de la dixième année, le capital de la compagnie sera ainsi réduit à $20,000.00 représentant les actions ordinaires. Tout le revenu non réparti aura été payé aux actionnaires à raison de dividendes et le fonctionnement de la compagnie aura cessé.

Les avantages de cette compagnie pour un actionnaire sont nombreux:—

1) Le retour probablement élevé du placement;
2) La diversité de placements ayant l'argent réparti en plusieurs hypothèques au lieu de un ou deux placements;
3) Pas d'impôt sur le revenu par l'actionnaire en rapport à son placement pour les premiers cinq ans;
4) Coût d'opération peu élevé.

Les officiers de la compagnie sont:—

Président — Roland Couture, gérant du poste CKSB.
1er vice-président — Jack Schimnowski, président de Western Paint Co. Ltd.
2e vice-président — Charles Huot, président de Chez Huot.
secrétaire-trésorier — Armand Dureault, avocat de l'étude Marcoux, Dureault et Bétournay.

Les directeurs de la compagnie sont:—

Dr Paul L'Heureux, directeur médical de l'hôpital St-Boniface.
Laurent Marcoux, avocat de l'étude Marcoux, Dureault et Bétournay.
Edward Turner, gérant, Massie & Renwick Ltd.
Joseph Jamault, gérant.

Les applications pour actions peuvent être faites chez:

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY
700-702, édifice Great Western
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.

M. ETIENNE BOHEMIER
414, Place Cabana
St-Boniface, Man.

M. LUCIEN PAQUIN
452, rue St-Jean-Baptiste
St-Boniface, Man.